

RAPPORT

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DE LA PARTICIPATION DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ DANS LES TRAVAUX ET ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE :

RÉFLEXIONS CROISÉES



MARS 2023

Caroline Desprès

Centre de Recherche des Cordeliers, Sorbonne Université, Université Paris Cité, Inserm, Laboratoire ETREs

Pierre Arène

Chef de projets participatifs chez Missions Publiques et doctorant CIFRE au centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire (MESOPOLHIS)

Anne Laure Carlier

Consultant, responsable des activités Service Design Oresys Founding member of Cordence Worldwide

Huguette Boissonnat Pelsy

PAT SUD 54 ; Dr Université Odontologie, membre cofondateur de la Dignité dans les assiettes, présidente Emplettes&Cagettes, animation des labo CAP

Avec la participation de Lou-Jayne Hamida et de Jeanne Dominique Billotte
Et du labo CAP de la démarche de la Dignité dans les assiettes



TABLE DES MATIÈRES

I. Introduction _____ **6**

II. La place de la participation des personnes qui vivent des situations de précarité dans la lutte contre la précarité alimentaire _____ **11**

a. Histoire et enjeux de la participation citoyenne _____ **13**

- i. Les origines de la participation citoyenne : entre humanisme et émancipation _____ 14
- ii. L'« Empowerment » : un processus radical de transformation de l'ordre social _____ 14
- iii. Le savoir expérientiel : un retournement de perspective fondamental _____ 15
- iv. La démocratie alimentaire : une notion clé _____ 16
- v. Les enjeux de la participation dans la lutte contre la précarité alimentaire _____ 17
- Le point de vue socio-politique _____ 17
- L'enjeu collectif de revitalisation de la démocratie _____ 18
- Les enjeux de production de connaissances et d'innovations _____ 18
- vi. Les différents degrés de participation _____ 19
- Communication, consultation, concertation, co-décision, valorisation et capitalisation _____ 19

b. La participation, telle qu'elle est conçue par les personnes en situation de précarité alimentaire _____ **20**

- i. Les différentes formes de participation _____ 21
 - « On peut participer en parlant » _____ 21
 - « On peut participer en faisant » : _____ 21
 - « On va participer en étant présent _____ 22
 - « On peut participer en adhérant à une action » _____ 22
 - « On peut participer en représentant » _____ 22
 - « On participe en payant » _____ 22
- ii. L'impact potentiel de l'expérience de la participation _____ 22
 - « On participe en redevenant citoyen », « on n'est plus à côté, on est dedans » _____ 23
 - La participation dans une dimension de partage et d'enrichissement mutuel _____ 23

III. Les principes à mettre en œuvre dans la participation des personnes vivant des situations de précarité alimentaire _____ **24**

a. Principes liés à la situation des participants et des acteurs _____ **25**

- i. Protéger individuellement les participants _____ 25
 - 1. Participer à un moment de stabilité même relative _____ 25
 - 2. Protéger : anonymat et confidentialité sur les histoires de vie _____ 26
 - 3. Prendre des précautions, notamment méthodologiques lorsqu'il y a confrontation avec des acteurs de terrain professionnels ou bénévoles _____ 27
 - 4. La place des professionnels et bénévoles qui accompagnent les personnes en précarité alimentaire sur le terrain _____ 28

2 - Réflexions croisées

ii. Les principes d'animation qui permettent de protéger et faciliter l'expression collective _____	28
1. Le respect de chacun : une attitude collective _____	28
2. Ensemble se donner du temps, respecter les temporalités _____	29
3. La gestion des interactions de groupe _____	30
Un groupe qui accompagne et soutient les plus fragiles _____	30
4. Les compétences d'animation _____	31
iii. Les difficultés rencontrées dans le déroulement des différentes méthodes de participation qui relèvent de la situation de fragilité des participants _____	32
1) La gestion du besoin d'expression _____	32
2) Le respect du rythme et de la temporalité de chacun. _____	33
3) Tenir compte de la compréhension de la langue, du rapport à l'écrit (littérature) _____	33
4) La gestion des émotions au sein du groupe _____	34
iv. Les principes d'organisation qui permettent la participation du plus grand nombre dans ces cadres collectifs _____	34
1) Assurer l'accessibilité des personnes aux lieux collectifs _____	34
2) Accompagner différentes situations numériques _____	35
3) Adapter le programme des journées, temps variés et rythmés _____	36
b) <u>Les principes méthodologiques tout au long du processus</u> _____	36
i. Le recrutement des personnes participantes _____	36
1. La question de la représentation _____	37
2. Les critères de diversification _____	39
3. Les relais de recrutement, la mobilisation _____	40
4. L'apport d'une bonne coordination des acteurs sur le terrain _____	40
5. Donner du sens à la participation : informer tout au long du processus _____	40
ii. Animation _____	42
1. La présentation, l'explication de la méthode et son appropriation par les participants _____	42
2. Le respect de la confidentialité et de l'intimité _____	42
3. La nécessité d'être équitable _____	42
4. Le risque de la stigmatisation potentielle _____	43
5. Une animation réflexive au service des participants. _____	43
6. L'enregistrement des échanges _____	44
iii. La construction du programme d'information pour préparer les rencontres participatives _____	44
iv. Comment répondre à la demande de passer de la participation à la délibération ? _____	45
v. L'analyse des débats pour une optimisation de la parole de chacun. _____	45
1. Les propos énoncés ont plusieurs statuts _____	45
2. Leur fonction est plurielle, heuristique, politique, individuelle. _____	46
3. Les principes classiques d'analyse, un ancrage disciplinaire _____	46
4. Une restitution régulière des analyses pour validation par les participants _____	47

3 - Réflexions croisées

vi. Le choix d'outils d'animation :	47
1) La méthode des « Mini-Public délibératif »	48
2) Les méthodes de Social Design	50
3) L'amélioration et la transformation des usages par le parcours utilisateur	52
4) L'animation de groupes bicéphales (personnes en situation de précarité et bénévoles et professionnels) et sa plus-value	53
5) La méthode de l'expertise inversée	53
6) Les méthodes de projection	54
7) Du témoignage, au récit, au partage : « les mots de la Faim » une pièce de théâtre coécrite et jouée par les participants	54
8) Des « comptes » aux « contes »	55
9) Les outils de participation utilisés lors du Programme TETRAA : « Alimentation, cohésion et justice sociale »	56
10) Les méthodes de CARTODEBAT	58
11) Le croisement des savoirs pour changer de regard	60
c) Modalités de capitalisation et de valorisation des travaux participatifs engagés	61
i. Les principes du processus de fabrication de la décision : parole collective, validation, délibération	61
1. « Entendre et s'entendre, expliquer et s'expliquer, connaître et se connaître »	61
2. Une zone grise entre le recueil de la parole et les éléments de décision à transmettre aux décideurs	61
ii. Parole collective mais parole de tous	64
iii. Une tension entre le temps court du politique et le temps long de la participation	66
iv. Les principes qui guident la valorisation et la capitalisation des travaux et actions engagées	67
1. La démarche du CNPA dans son édition de « Parole sans filtre »	67
2. La Charte de la participation citoyenne Bretagne	68
3. La démarche de la métropole de Rennes :	68
4. Le Conseil national de l'alimentation (CNA)	69
v. Capitaliser les bonnes pratiques : un des moments clé des processus de participation.	70
1. Caractériser une méthode de capitalisation	71
2. Promouvoir des savoirs expérientiels	71
d) Garanties Éthiques	71
i. L'engagement volontaire à participer	72
ii. La confiance comme clé de la participation	72
iii. La protection des données	72
iv. La validation par les participants des résultats	73
v. Donner du sens à la participation	73
vi. Protéger des risques d'instrumentalisation	73
vii. Une action citoyenne reconnue et valorisée	74

IV) Conclusion

76

4 - Réflexions croisées

I. INTRODUCTION

Dans un contexte de crise nationale et internationale (crise économique, épidémie de COVID, inflation, guerre en Ukraine...), la question de l'alimentation des populations et de la souveraineté alimentaire des pays se pose avec acuité.

Pourtant aujourd'hui, prendre la mesure de la précarité alimentaire existante, est difficile. Il y a peu d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs satisfaisants. Les chiffres s'appuient sur différents indicateurs, directs ou indirects, qui n'éclairent que l'un ou l'autre aspect des difficultés subies alors que l'insécurité alimentaire a un impact sur l'ensemble des dimensions sociales de l'existence des individus. Dans une démarche de recherche plus globale, Le CREDOC a inséré un module sur la précarité alimentaire dans le cadre de son enquête « Conditions de vie et aspirations des Français » en 2021. « Les résultats montrent que la hausse de la précarité alimentaire s'est accélérée au second semestre 2022 et concerne désormais 16 % des Français déclarant ne pas manger assez. Les personnes concernées cumulent souvent d'autres formes de fragilité, notamment vis-à-vis de leur santé ou de leur logement. On retrouve parmi elles des personnes dont les difficultés ont déjà pu être mises en évidence : les femmes, les plus jeunes, les personnes au chômage, et, d'une façon générale, celles aux plus faibles revenus ».

Il est souvent admis que le taux de recours à l'aide alimentaire est un indicateur indirect de la précarité alimentaire, cependant il comporte des biais et sous-estime le nombre de personnes en situation de précarité alimentaire puisqu'il ne prend pas en compte « **les invisibles** », ceux qui ne se rendent pas à l'aide alimentaire (isolement géographique ou social, manque d'information, sentiment d'atteinte à la dignité, etc.). Lorsqu'on rapproche ces chiffres de ceux qui concernent la pauvreté², compte tenu du fait que 9,3 millions de personnes vivent en France sous le seuil de pauvreté monétaire³, on peut supposer qu'1,3 million de personnes souffrent de précarité alimentaire sans alternative pour se nourrir. Il s'agit ici de définir une pauvreté relative, s'appuyant sur les revenus des ménages dans un pays donné, mais cela ne prend pas en compte les autres dimensions de la pauvreté⁴. Comme le mentionne Nicolas Duvoux⁵, la pauvreté peut être évaluée de différentes manières : « Tandis que la pauvreté monétaire relative constitue un indicateur d'inégalité évaluant la part des revenus qui sont éloignés des niveaux intermédiaires et que la pauvreté en conditions de vie représente un indicateur composite de degré de privation matérielle, le sentiment de pauvreté (qui concernait environ 13% de la population jusqu'en 2018) manifeste quant à lui une condition caractérisée par **une insécurité sociale durable, c'est-à-dire une perception négative de l'ensemble de sa trajectoire de vie, passée et future**. En effet, les conditions matérielles d'existence se traduisent par une appréhension vis-à-vis de l'avenir, ce qui conduit à parler de **cette insécurité sociale durable, englobant la situation**

¹ Marianne Blehaut ; Mathilde Gressier : Consommation et mode de vie, N° 329, Mai 2023

² En France, l'**INSEE** (Institut national de la statistique et des études économiques) considère qu'un ménage est pauvre si son revenu est **inférieur à 50% du revenu médian français** par unité de consommation.

³ En 2018, le seuil est estimé à 1 063 euros par mois pour une personne seule

⁴ Les dimensions cachées de la pauvreté de Atd Quart Monde et Université d'Oxford ; 53 p; éditions Quart-Monde 2019

⁵ Professeur de sociologie à l'université Paris 8, président du Comité scientifique du Conseil National des Politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale

actuelle et la projection dégradée dans l'avenir»⁶. Ces différentes perspectives sont à prendre en compte dans nos réflexions sur les conditions de participation de ces publics, ils doivent guider nos actions et nos positionnements éthiques.

Le concept de précarité s'est progressivement imposé dans le paysage français, en même temps que dans le vocabulaire médiatique et politique et tend à se substituer à celui de pauvreté, sans être néanmoins défini clairement, et mesuré. La précarité renvoie de manière générale à une **situation d'incertitude et d'instabilité**. La précarité⁷ est définie comme « l'absence d'une ou plusieurs sécurité(s), notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut en effet être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives.⁸ ». Elle est alors pensée comme un processus dynamique. Elle articule des éléments objectifs et subjectifs⁹, des ruptures au cours desquelles des verrous de sécurité dans l'existence sautent. La précarité définie ainsi est multidimensionnelle et cette insécurité peut alors se décliner dans différents champs de la vie quotidienne, inter-reliés : la précarité économique, énergétique, alimentaire.

Ainsi, **différents concepts peuvent être mobilisés pour aborder leurs difficultés, notamment celui d'insécurité alimentaire¹⁰ ou de précarité alimentaire¹¹**. Cette notion d'insécurité est peu retenue en France, elle évoque la faim, le manque, le temps long. En revanche et en résonance avec l'usage courant du concept de précarité, celui de précarité alimentaire est fréquent. Elle trouve des causalités et des origines variables. Elle peut être liée, par exemple, à des questions de mobilité sur un territoire qui rendent difficiles l'accès à des produits moins chers ou aux lieux de distribution de l'aide alimentaire. La précarité alimentaire ne se superpose donc pas complètement à la précarité sociale et économique. Elle ne peut être réduite non plus à la situation habituellement envisagée celle de ne pas pouvoir manger à sa faim - dans la mesure où l'alimentation est multidimensionnelle¹². En effet, l'alimentation inclut plusieurs registres de l'existence qui sont fondamentaux au-delà des besoins biologiques : culturels (ce que l'on mange ou ne mange pas, les modes de préparation, les manières de table, les espaces et les temps des repas, ancrés dans une

⁶ Pauvreté en France : mesures et réalités d'une notion complexe <http://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/287372-pauvrete-en-france-mesures-et-realites-par-nicolas-duvoux>, Publié le 2 décembre 2022,

⁷

Définition de la précarité qui fait foi, communément mobilisée par les organisations internationales, a été élaborée par Joseph Wresinski fondateur du Mouvement ATD Quart-Monde.

⁸

Conseil économique et social français les 10 et 11 février 1987

⁹

Comme par exemple des phénomènes de disqualification dans les rapports aux institutions (Paugam, 1991) et l'intériorisation par les personnes d'un sentiment d'infériorité sociale (Paugam, 2009, Schnapper, 1981)

¹⁰

Le concept d'insécurité alimentaire se définit en opposition à celui de sécurité alimentaire. Il est apparu dans les années 1970, dans un contexte de mauvaises récoltes, d'augmentation des prix des céréales à l'échelle internationale et de crises alimentaires mondiales. « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (Sommet mondial de l'alimentation, 1996)

¹¹

De façon élargie, nous pourrions définir la précarité alimentaire comme une situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri. Source : [Paturel D. « Insécurité alimentaire et précarité alimentaire »](#) Etats Généraux de l'Alimentation, Atelier 12, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA). FRA., Oct 2017, Paris, France

¹²

Magali Ramel, Huguette Boissonnat Pelsy, Chantal Sibué de Caigny, Marie-France Zimmer, Se nourrir lorsqu'on est pauvre, "[dossiers et documents](#)", Editions Quart-monde ; 2016

7 - Réflexions croisées

culture, voire des cultures), sociaux (rôles sociaux, répartition des tâches, questions de genre), hédonistes (le plaisir lié à l'acte alimentaire, la recherche de goût)¹³, relationnels (le fait de manger ensemble, de cuisiner ensemble), identitaires - le rapport à l'alimentation s'inscrit dans une histoire singulière -, etc... Le sujet de la précarité alimentaire et de son éradication invite à une approche systémique qui intègre tous ces enjeux.

Qui sont ces personnes en situation de précarité alimentaire, souvent stigmatisées, parfois invisibles ? Leurs profils aujourd'hui, sont extrêmement variés, d'autant qu'on mobilise une approche globale de l'alimentation et du concept de précarité, rendant compte de fragilités cumulées, parfois subjectives et pas toujours objectivables.

Les personnes qui vivent ces situations nous expliquent¹⁴, que l'essentiel des difficultés est lié au « non-recours aux droits et aux dispositifs ». Elles n'en connaissent pas l'existence. Elles sont conscientes qu'elles sont souvent difficiles à identifier, parce qu'elles cherchent à cacher leur situation, ou parce que leur situation bien que difficile ne semble pas, de leur point de vue, relever d'une aide ou d'un accompagnement extérieur, ou parce qu'elles se débrouillent et ne veulent pas d'aide. L'isolement est parfois leur réflexe, alors que c'est un facteur aggravant, mais elles craignent le dévoilement de leur situation qu'elles ont envie de garder confidentielle pour différentes raisons : la honte parfois, la peur des commérages, de la stigmatisation, la peur de se faire retirer la garde parentale... La défiance vis-à-vis des institutions est fréquente, ainsi que la peur du contrôle social que celles-ci pourraient opérer sur leurs vies.

Les associations sont parfois aussi un instrument de contrôle social des pauvres qui vivent difficilement ces intrusions dans leur vie personnelle et familiale. C'est aussi fréquemment un lieu où leur sont assésés des « conseils », des « leçons », pour les « éduquer » (le verbe prend une connotation péjorative). Les manières d'agir de bénévoles ou de professionnels sont parfois des formes détournées et parfois aussi directes de jugements moraux, ou d'intrusion dans la vie privée. L'accès à certains dispositifs est dépendant de bonnes conduites sociale, économique, voire alimentaire, s'appuyant fréquemment sur une logique du mérite¹⁵.

La précarité alimentaire marque les corps. Leur corps, disent les personnes ciblées par les dispositifs, est comme le témoin discret de la misère : la faim c'est un corps maigre, selon les images conventionnelles mais souvent un corps trop gros¹⁶. L'impact psychologique, moral, social de la précarité alimentaire est aussi bien identifié par les personnes : « ne pas manger, ne pas savoir si l'on pourra faire manger ses enfants demain est source d'anxiété, une préoccupation permanente du quotidien » « ne pas manger à sa faim est obsédant », « ne pas se nourrir suffisamment entraîne un « chaos » de la pensée ». Il devient impossible de faire autre chose, si bien que faute d'énergie, les personnes manquent de force pour

¹³ Magali RAMEL, Le droit à l'alimentation et la lutte contre la précarité alimentaire en France, Thèse de Droit, Université de Tours, 2022 ; <https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/ramelmagalithese2022-le-droit-a-l-alimentation-et-la-lutte-contre-la-precarite-alimentaire-en-france.pdf>

¹⁴ Ensemble pour lutter contre la précarité alimentaire : rapport des laboratoires d'usage de la Dignité dans les assiettes. <https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/ensemble-contre-la-precarite-alimentaire-rapport-des-labos-cap-2021-mai-2022.pdf>

¹⁵ Purière A., Assistance sociale et contrepartie. Actualité d'un débat ancien. Paris : L'Harmattan ; 2008

¹⁶ Rappelons qu'en France, il existe un gradient social de l'obésité (calcul en fonction des revenus, d'après des enquêtes nationales OBEPI, INSERM), l'obésité étant la plus forte dans les milieux les plus pauvres

accomplir leurs activités. L'une des participantes, ingénieur agronome dans son pays, migrante, sans papiers, a vécu à plusieurs reprises des moments où elle n'avait rien à manger. Elle nous dit « ventre vide, tête vide ». Elle explique à quel point elle ressent des difficultés à *penser* dans ces moments-là.

C'est pour toutes ces raisons que la lutte contre la précarité alimentaire prend des formes extrêmement diverses. Elle s'articule entre mesures globales (inscrites dans le temps visant à lutter contre la pauvreté et la précarité alimentaire et leurs causes) et mesures ciblées, (temporelles visant à fournir des denrées alimentaires de façon urgente aux personnes). Une grande partie de la lutte contre la précarité alimentaire prend la forme d'une assistance, par le biais des circuits d'aide alimentaire¹⁷. Pour Robert Castel, l'assistance a été instituée en France comme un droit, notamment pour les personnes dans l'impossibilité de travailler donc de subvenir à leurs besoins. Elle est aussi un principe d'action sur lequel repose l'aide et l'action sociale¹⁸. Elle se distingue de la charité : « Elle [la charité] est encore blessante pour celui qui l'accepte » ; « or dans la charité il n'y a pas de retour, et celui qui reçoit demeure l'éternel obligé »¹⁹. Cela permet aussi de comprendre la place qu'occupe la question de la dignité dans les discours des personnes qui reçoivent une assistance alimentaire. La notion d'assistance aujourd'hui reste pensée dans les représentations dominantes de manière péjorative. Les personnes en bas de l'échelle sociale qui reçoivent des aides financières, ou sous d'autres formes (par exemple des colis alimentaires) sont qualifiées « d'assistées », cette assistance est devenue un stigmate²⁰. Les travaux de Paugam, notamment, documentent cette question. Ainsi, il a défini plusieurs catégories en fonction de la relation d'assistance²¹. La réaffirmation du principe de devoir d'assistance de l'État, parfois remis en question ou tout au moins ébranlé, fragilisé par des principes tels que la demande de contrepartie, ne doit pas empêcher de se poser des questions sur les formes que prend l'assistance, son efficacité, son ajustement ou non aux besoins des personnes dites « bénéficiaires », les effets sur les personnes ou la société de ces formes d'assistance, notamment dans le domaine de l'alimentation²². La question qui se pose entre ces différentes politiques de lutte contre la précarisation alimentaire est celle du droit à l'alimentation du citoyen. Magali Ramel dans son travail montre que, depuis les « travaux d'Amartya Sen²³ autour des libertés et des capacités, la faim n'est pas seulement une question de disponibilité alimentaire, mais des capacités des individus à mobiliser et accéder à des ressources, notamment dans les situations de pauvreté.

Ainsi, le droit à l'alimentation se pose comme objectif et moyen de garantir un accès digne à une nourriture disponible et adéquate. Or il est étonnant de constater le peu de considération dont fait l'objet ce droit de l'Homme dans les pays dits développés alors que ces derniers ne font pas exception aux problèmes de faim et de malnutrition. Ainsi, en France, l'accès à l'alimentation fait l'objet d'une faible protection juridique et les mesures prises face

¹⁷ Ensemble contre la précarité alimentaire, rapport de synthèse des labo CAP 2021

<https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/ensemble-contre-la-precarite-alimentaire-rapport-des-labos-cap-2021-mai-2022.pdf>

¹⁸ Borgetto et Lafore, Droit de l'aide et de l'action sociale, 2021

¹⁹ Mauss, cité par Godelier M., L'énigme du don, Paris : Fayard, 1996, p. 9

²⁰ Goffman E., *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps* (1963), coll. « Le Sens commun », Éditions de Minuit, 1975

²¹ Paugam Serge. Les statuts de la pauvreté assistée. *Revue française de sociologie*, 1991, 32-1. pp. 75-101

²² <https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/ensemble-contre-la-precarite-alimentaire-rapport-des-labos-cap-2021-mai-2022.pdf>

²³ A. Sen, Poverty and Famines, an essay on Entitlement and Deprivation [compte-rendu] Etienne Gilbert ; revue Tiers Monde, 1983, 93, p. 211; numéro thématique : le rôle de l'État dans le Tiers Monde

à la précarité alimentaire s'inscrivent surtout dans le cadre de l'aide alimentaire : [...] la reconnaissance du droit à l'alimentation en tant que droit autonome et opposable au sein du système juridique français [...] pour lutter contre la précarité alimentaire » est actuellement absente.

Ceux qui vivent ces situations peuvent nous éclairer grandement et susciter des actions au plus près des besoins et des enjeux. Leur participation est actuellement reconnue comme essentielle, elle demande cependant des cadres éthiques, méthodologiques et techniques validés. C'est l'objet de cette contribution à la réflexion sur la lutte contre la précarité alimentaire. Des chercheurs d'horizons différents (en éthique, sociologie, anthropologie, praticiens de la participation, praticien du social design et de l'expérience utilisateur) ont collaboré pour étudier les principes généraux, et la plus-value de la participation des personnes vivant ces situations dans la lutte contre la précarité alimentaire. Trente personnes ont été associées à cette étude, certaines vivant ces situations de précarité alimentaire, certaines les accompagnant : professionnels ou bénévoles, lors d'ateliers participatifs²⁴. Elles ont accepté de travailler sur la participation et ses effets. Leur contribution émaille ce rapport.

Nous nous appuyons aussi sur l'expérience de personnes en situation de précarité ayant participé à des démarches participatives variables tant dans leur conception et leurs modalités que des thèmes abordés et sur l'expérience de plusieurs acteurs de terrain, chercheurs, experts, ayant accompagné, animé, organisé ces formes de participation. Après un rappel sur l'historique et les enjeux de la participation citoyenne, la parole est donnée aux personnes en situation de précarité alimentaire elles-mêmes pour expliquer comment elles conçoivent et vivent la participation. Puis la participation des personnes en précarité alimentaire est abordée sous l'angle méthodologique, éthique, technique, avec un focus sur les difficultés rencontrées et les précautions à mettre en œuvre. Ensuite, ce sont les principes qui guident les processus de fabrication de la décision, la valorisation et la capitalisation des travaux et actions engagées qui sont abordés. Enfin, le chapitre « éthique et modalités de structuration des actions de participation » balaie le cadre éthique qui doit permettre le respect de tout individu, la protection de sa vie privée et la valorisation des travaux issus de cette participation et leur évaluation, ainsi que les principes directeurs qui nous ont semblé essentiels à souligner.

Ce document soulève des questions qui n'auront pas nécessairement de réponses univoques et propose de broser les grands principes de la mise en œuvre d'une démarche participative autour de la lutte contre la précarité alimentaire.

²⁴

<https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/fiche-labo-cap-participation-16-mai-2022-labo-cap-participation-3.pdf>;

<https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/labo-cap-16-mai-2022-cap-sur-la-participation-1.pdf>

<https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/ensemble-contre-la-precarite-alimentaire-rapport-des-labos-cap-2021-mai-2022.pdf>

II. LA PLACE DE LA PARTICIPATION DES PERSONNES QUI VIVENT DES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

La participation repose sur une ambition déjà ancienne des sociétés démocratiques, selon laquelle les citoyens souhaitent participer au fonctionnement des institutions publiques et plus particulièrement aux décisions qu'elles prennent. Le Coz25 soulignait que « la participation est avant tout un modèle de gouvernance, elle revêt une dimension éminemment politique et les différents modèles de participation varient selon les formes de gouvernement. Déjà les philosophes grecs avaient réfléchi sur les différentes formes de participation et pensé la place du citoyen ordinaire dans les délibérations et les décisions concernant la Cité. Plusieurs modèles avaient ainsi été élaborés : le modèle du sachant (Platon), celui du prudent (Aristote) et beaucoup plus récemment celui du discutant (Habermas) ». La réflexion autour de la compétence des citoyens et habitants pour parler et agir au nom de la cité, est également ancienne : comme le suggérait Judith Ferrando, codirectrice de Missions publiques, s'inspirant d'Aristote : « le meilleur juge d'une maison est celui qui l'habite ».

Les processus de participation sont de plus en plus considérés comme essentiels, incontournables dans le cadre d'un approfondissement de la démocratie. La démocratie participative, c'est-à-dire « l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens au **gouvernement** des affaires publiques »²⁶, vient enrichir la démocratie représentative. La légitimité des décisions politiques résidait dans la seule autorité des gouvernants. Elle découle aujourd'hui davantage de la manière dont les décisions sont prises, en concertation avec les destinataires et partenaires de l'action publique. Il en découle un « souci démocratique qui est à l'origine de l'exigence pour les institutions sociales d'être plus attentives aux droits de leurs usagers et de leur donner la possibilité de s'exprimer, non seulement sur l'action qui les concerne directement, mais aussi sur l'organisation même des réponses qui leur sont proposées.²⁷»

Ainsi, la participation se développe sous différentes formes, avec des degrés variables, impliquant différents types de citoyens et d'usagers. Les objectifs de la participation sont triples :

- Un objectif gestionnaire : pour viser une amélioration des politiques publiques.
- Un objectif utilitaire et politique : pour relier les décideurs et leurs électeurs ;

la démocratie participative est aussi un moyen de lutter contre l'absentéisme et la méfiance à l'égard des élus et des politiques.

²⁵ Le Coz P., *Le concept de « participation » en philosophie politique L'homme du commun peut-il prendre part à toutes les décisions ?* in : Hervé C., Stanton-Jean M., la participation des patients, Ed. Dalloz, 2017

²⁶ Rui, S. (2013). Démocratie participative. In I. Casillo, R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J.-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu, & D. Salles (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation*, DicoPart (1ère édition). GIS Démocratie et Participation. <https://www.dicopart.fr/democratie-participative-2013>

²⁷ Recommandations pour améliorer la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques., Les rapports du CNLE (Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale), 2011, p. 9

- Un objectif social : pour permettre plus de justice et plus de redistribution.

Dans un enjeu de lutte contre les exclusions, faire participer les personnes quelle que soit leur situation sociale, économique, administrative ou leur santé, est une préoccupation grandissante des démocraties. Cela permet de recueillir le point de vue de ces personnes sur leurs difficultés et sur les raisons de ces difficultés, et donc de produire un savoir fondé sur l'expérience qui pourra être articulé avec d'autres formes de savoirs. Elle a aussi des effets positifs sur les personnes qui participent, en amorçant et accompagnant un processus d'inclusion et d'*empowerment*, en développant un « pouvoir d'agir ». Elle améliore l'acceptabilité des propositions d'actions, des solutions envisagées, d'autant que celles-ci sont co-construites avec les personnes concernées. Enfin, en instaurant l'échange et le partage, la participation fait changer de paradigme. Rappelons ce que disait Nelson Mandela : « Tout ce qui est fait pour moi, sans moi, est fait contre moi ».

Dans le cadre de la lutte contre la précarité alimentaire en France, peu de dispositifs semblent engagés dans des formes participatives, même si des initiatives émergent²⁸. La lutte contre la précarité alimentaire a longtemps été pensée autour du paradigme de l'aide alimentaire ; dans ce cadre, les personnes en précarité y sont avant tout considérées comme des bénéficiaires passifs, la participation qui leur est réservée, quand elle existe, apparaît pensée sous une forme minimale et passive. Lorsqu'on leur donne l'occasion de s'exprimer, les personnes en situation de précarité alimentaire^{29,30} insistent sur le caractère multidimensionnel de l'alimentation auquel les solutions, institutionnelles ou non, devraient répondre. Ainsi, les personnes invitées à réfléchir sur ces questions dénoncent souvent une offre dans le cadre des circuits d'aide alimentaire, non adaptée aux besoins et aux préférences des individus et des groupes, sans respect des cultures, de l'identité des personnes, de leur dignité, ou du respect de leur vie privée et de l'environnement. Dans les approches communes, l'alimentation est encore pensée dans sa dimension nutrition, dans une dimension restrictive, non qualitative. Il est apparu fondamental de construire une dynamique leur permettant d'élaborer des « diagnostics » (quelle est la situation et quelles sont les difficultés rencontrées par les personnes vivant des situations de précarité alimentaire ?), de comprendre les enjeux (qu'est-ce qui se joue derrière la question de la précarité alimentaire, quels sont les obstacles rencontrés ?), et d'apporter les bonnes réponses à ces problématiques. Repenser la lutte contre la précarité alimentaire et construire des propositions et des actions dans des démarches participatives fait donc exploser les cadres préexistants.

Ce document synthétise un travail de plusieurs années qui a permis d'avancer sur ces questions et qui interroge diverses notions et principes notamment méthodologiques, non déconnectés d'enjeux épistémologiques et éthiques. En effet, la participation active des personnes concernées produit un changement du paradigme sur lequel reposait l'aide alimentaire. Différentes expériences et projets ont été menés, comme par exemple sur le

²⁸ Ibid, rapport Labo CAP sur l'aide financière page 14 <https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/rapport-annuel-2021-labo-cap-thematiques.pdf>

²⁹ <https://www.atd-quartmonde.fr/wp-content/uploads/2016/07/Se-nourrir-lorsquon-est-pauvre.pdf>

³⁰ https://www.youtube.com/watch?v=j6iuOQu_kYM: Les mots de la faim (représentation à faim d'avenir juin 2022)

territoire Terres de Lorraine, dans le cadre de Territoires à Vivre; ils ont mobilisé différentes formes d'engagement et de participation autour de la lutte contre la précarité alimentaire, à différents niveaux : réalisation un état des lieux sur une question ciblée (les modes d'approvisionnement sur un territoire et les difficultés rencontrées, l'aide financière à l'alimentation, la place de l'alimentation dans la vie sociale et relationnelle), élaboration des principes d'action pour lutter contre la précarité alimentaire, mise en œuvre des actions et leur évaluation, etc...

a. Histoire et enjeux de la participation citoyenne

L'univers de la participation s'est construit de manière disparate avec « *un ensemble de procédures, de dispositifs et de pratiques, inégalement institutionnalisés* »³¹.

Dans nos sociétés contemporaines démocratiques, plusieurs formes de participation des citoyens sont mises en exergue et développées, le terme de participation restant très polysémique, ce qui explique à la fois son succès mais aussi ses limites. L'enjeu de participation des personnes les plus éloignées des institutions, les plus vulnérables et dont la parole est rarement prise en considération est à la fois crucial dans un objectif de lutte contre les exclusions et en même temps, un vrai challenge tant cela suppose des précautions méthodologiques pour des raisons épistémiques et éthiques. Cette question de la participation des plus pauvres n'est pas neuve et déjà des initiatives étaient nées notamment en Amérique du Sud dans des quartiers populaires, comme à Porto Alegre au Brésil³². En France, elle a fait l'objet plus récemment de réflexions au CNLE et un groupe de travail a publié des recommandations³³.

Le double objectif de cette partie n'est sûrement pas de retracer de manière exhaustive les conditions d'émergence de la participation citoyenne. Il se propose de rappeler les origines humanistes et émancipatrices de la participation citoyenne et insister sur quelques notions clés de la participation comme l'« *empowerment* » ou celle de « *savoir expérientiel* ».

³¹ Cecile Blatrix : Genèse et consolidation d'une institution : le débat public en France dans le débat publique : une expérience de démocratie participative (2007) page 43 à 56

³² Ces évolutions s'inscrivent précisément à une époque et dans un pays où sont développés les principes pédagogiques promus par Paulo Freire (1974). Celui-ci expérimenta de 1962 à 1964 au Brésil une méthode de *conscientisation des populations opprimées*, préalable indispensable selon lui à toute action de transformation. Il ne s'agit pas dans ce document de refaire un historique large de la participation mais rappeler que ce n'est pas quelque chose de nouveau et que les processus de participation prennent des formes hétérogènes, diversifiées et concernant différents champs de la vie publique. Ici nous restons focalisés sur les questions relatives à l'alimentation et également la santé qui n'est pas totalement déconnectée des questions relatives à l'alimentation.

³³ Recommandations pour améliorer la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques, Rapports du CNLE, 17 octobre 2011

i. Les origines de la participation citoyenne : entre humanisme et émancipation

Comme le rappelle le sociologue américain Antonio Florida, la participation citoyenne émerge en premier lieu sur le continent américain dans les années 1970, dans les milieux militants notamment au travers d'organisations d'étudiants de la Nouvelle Gauche américaine³⁴.

Ce rappel historique n'est pas anodin puisqu'il nous oblige à préserver ce lien avec les idéaux défendus par ces pionniers de l'idée de participation. Ces idées pouvaient se résumer ainsi :

- Une conception optimiste des êtres humains, axée sur leur potentiel « self-development » et donc sur le rejet de l'idée Schopenhauerienne que l'individu est « incompetent et incapable de gouverner sa vie collective ».
- Les idéaux de l'autodétermination, de l'autonomie et de l'indépendance des individus et, en même temps, une valorisation de l'individu qui ne s'apparente pas seulement à un « individualisme égoïste ».
- L'idée que les processus décisionnels (« decision-making »), qui ont des conséquences sur le corps social, doivent être menés de manière transparente et participative.

Ces principes fondateurs sont éclairants car ils nous permettent de constater que, dès sa genèse, la participation citoyenne est perçue à la fois comme une émancipation individuelle et aussi comme un outil au service des politiques publiques.

Cette tension est encore aujourd'hui à l'œuvre. Le travail socio-historique produit par Antonio Florida, nous permet également de se sortir d'une vision purement procédurale de la participation citoyenne qui la réduirait à une simple boîte à outil dans laquelle on peut piocher sans limites.

ii. L'« Empowerment » : un processus radical de transformation de l'ordre social

Le 8 novembre 2020, en pleine crise Covid-19, dans une interview donnée pour libération, Didier Sicard, l'ancien président du Comité national d'éthique, se lance dans un plaidoyer pour la capacité d'agir des « citoyens » en déclarant qu'« *entre la parole scientifique et la parole politique, il y a une place pour une parole autonome des citoyens.*»³⁵ En décembre 2020, dans la suite de cette déclaration, Jean Castex, premier ministre de l'époque annonce la constitution d'un « comité citoyen » composé de 35 citoyens tirés au sort, chargés d'établir des recommandations sur la stratégie vaccinale.

Cette institutionnalisation de notions telles que la *capacité d'agir* (traduction française la plus commune du terme empowerment) nous invite à revenir aux origines de cette notion en nous dirigeant une nouvelle fois en Outre-Atlantique où la notion « d'empowerment » est apparue.

³⁴

A. FLORIDIA et S. DE SANCTIS, *From participation to deliberation: a critical genealogy of deliberative democracy*, Colchester, United Kingdom, ECPR Press, 2017

³⁵

https://www.liberation.fr/france/2020/11/08/didier-sicard-dans-la-vieillesse-ce-qui-est-important-ce-sont-les-liens-affectifs-et-sociaux_1804979/

Elle émerge dans les études anglo-saxonnes au tournant des années 80. On trouve sa genèse, encore une fois, dans les milieux militants, notamment féministes³⁶. Cette notion repose sur l'idée de donner aux citoyens la possibilité de choisir leur destin, non pas en leur redonnant des ressources mais en leur donnant une capacité d'agir sur leur environnement social. Comme le rappelle Marie Hélène Bacqué et Caroline Biewener, elle trouve racine dans l'émergence de ce que l'on appelle maintenant la « deuxième vague du féminisme » et sa critique de la notion de pouvoir et de savoir. On retrouve par exemple cette idée dans le fameux ouvrage de Sandra Harding « The science question in feminism »³⁷ dans lequel à la remise en cause de la production dominante du savoir s'ajoute à la promotion d'une nouvelle manière de concevoir ce savoir.

Le processus d'« empowerment » renoue encore une fois avec les ambitions historiques des pionniers de la participation en permettant aux individus impliqués de renouer entre des logiques individuelles et collectives : en prenant conscience de leurs problématiques propres et trouvant des moyens collectifs pour y remédier. Comme le rappelle Marie Hélène Bacqué, « *l'empowerment est d'abord conçu comme un processus qui implique une auto-organisation des femmes et leur permet de se mobiliser pour transformer de façon significative les structures de domination de genre, de classe et de race* »³⁸.

iii. Le savoir expérientiel : un retournement de perspective fondamental

« À travers les expériences vécues dans leur famille élargie et dans leur communauté, les Africaines-Américaines ont façonné chacune leurs propres idées concernant ce que signifie être une femme noire. Quand ces idées ont pu acquérir une expression collective, ces autodéfinitions leur ont permis de reformuler des conceptions, d'influence africaine, d'elles-mêmes et de leur communauté. »³⁹

Cet extrait de « La pensée féministe noire » de la sociologue afro-américaine Patricia Hill Collins nous permet de comprendre les origines d'une approche désormais reconnue et valorisée dans les champs académiques et associatifs : le savoir expérientiel. Encore une fois pour retrouver les origines de cette approche, la pensée féministe noire est pionnière en la matière. Le livre de Hill Collins apporte une nouvelle approche qui permet de rompre avec la théorie positiviste de la connaissance et sa prétention à produire une description neutre de la réalité, qui rend impossible la production d'un savoir légitime par tout groupe « subaltern ».

En France, cette approche a également été développée sous l'angle de la participation des personnes en situation de pauvreté. Elle est portée principalement par le mouvement ATD Quart Monde, fondé par le père Joseph Wresinski, qui lui-même a connu la pauvreté. Dès sa création, ATD Quart Monde s'est considéré comme un "mouvement de lutte contre la pauvreté avec les personnes qui la vivent" et comme "un mouvement de rassemblement, voire de libération".

³⁶ Pour creuser cette notion, voir : BIEWENER Carole, Bacqué Marie-Hélène, « 4. Empowerment, développement et féminisme : entre projet de transformation sociale et néolibéralisme », dans : Marie-Hélène Bacqué éd., *La démocratie participative. Histoire et généalogie*. Paris, La Découverte, « Recherches », 2011, p. 82-101. DOI : 10.3917/dec.bacqu.2011.01.0082.

³⁷ Harding Sandra G., *The science question in feminism*, Ithaca, Cornell University Press, 1986.

³⁸ BIEWENER Carole, Bacqué Marie-Hélène, « 4. Empowerment, développement et féminisme : entre projet de transformation sociale et néolibéralisme », dans : Marie-Hélène Bacqué éd., *La démocratie participative. Histoire et généalogie*. Paris, La Découverte, « Recherches », 2011, p. 91. DOI : 10.3917/dec.bacqu.2011.01.0082.

³⁹ P. HILL COLLINS, *La pensée féministe noire : savoir, conscience et politique de l'empowerment*, Montréal (Québec), Les Éditions du Remue-ménage, 2017

Le travail d'ATD Quart Monde est intéressant, avant tout parce qu'il a constamment remis en question le savoir dominant sur les personnes pauvres, et a donné aux personnes concernées des espaces pour « se raconter ». Ce retournement est particulièrement significatif étant donné l'histoire des pauvres en France, qui ont été opprimés, exclus, parfois même enfermés.

iv. La démocratie alimentaire : une notion clé

« La démocratie alimentaire désigne une volonté et une revendication des citoyens à reprendre le pouvoir sur la façon d'accéder à leur alimentation, en lien avec le modèle agricole qui la produit » (Tim Lang, 1998)

Cette notion introduite par Tim Lang, nutritionniste et professeur émérite de politique alimentaire au Centre for Food Policy de la City University de Londres, nous paraît essentielle pour introduire la question qui nous préoccupe. Il est essentiel de s'arrêter sur son contexte d'émergence à savoir le sommet mondial de l'alimentation de 1996. Dominique Paturel et Patrice Ndiaye rappellent très bien la spécificité de ce sommet mondial en le qualifiant de tournant :

« Le Sommet mondial de l'alimentation de 1996 est un tournant. Pour contrer la vision dominante qui consiste à proposer un cadre lié à la quantité nécessaire de denrées alimentaires via la calorie comme unité de mesure, l'enjeu de l'alimentation durable et de façon conjointe, celle de la qualité nutritionnelle, y font irruption. La notion de souveraineté alimentaire émerge portée par Via Campesina, en marge de ce sommet mondial de l'alimentation. »⁴⁰

On comprend bien que cette notion s'inscrit dans une nouvelle conception de l'alimentation qui souhaite élargir sa définition en prenant en compte d'autres facteurs. C'est justement ici que la notion de « démocratie alimentaire » rentre en jeu en apportant avec elle de nouveaux enjeux à prendre en compte, et qui a profondément bousculé le paradigme dominant en matière d'alimentation :

- Une approche systémique de l'alimentation qui reconnecte les produits alimentaires aux conditions de leur production à chaque étape de la chaîne.
- Une approche ayant à cœur de penser une alimentation durable.
- L'introduction de la notion de Justice sociale.

Ce dernier enjeu est crucial. Il a permis l'émergence d'une approche nouvelle de l'alimentation « par le bas » afin de permettre aux citoyens « d'accéder non seulement à une alimentation de qualité mais aussi aux débats et aux décisions concernant l'orientation de leur système alimentaire ou des systèmes alimentaires en général, elle ne peut s'affranchir d'une interrogation sur ceux qui l'obtiennent et sur ceux qui en sont exclus⁴¹. »

En définitive, l'histoire de la participation témoigne de son attachement intime aux aspirations d'émancipation et d'autodétermination. Ces aspirations originelles nous guident dans l'élaboration de toutes nos recommandations.

⁴⁰

D. PATUREL et P. NDIAYE, « Introduction : Démocratie alimentaire, le trouble-tête de l'alimentation durable », dans *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*, s. l., Champ social, 2021, p. 17-46

⁴¹

G. AKERMANN et al., *Expérimentations démocratiques*, s. l., 2022

v. Les enjeux de la participation dans la lutte contre la précarité alimentaire

Le point de vue socio-politique

En France, la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions adoptée en 1998 souligne l'importance de la participation. La loi 2002-2 du 2 janvier 2002⁴² impose différentes formes de participation des usagers dans des lieux et instances institutionnelles des établissements sociaux et médico-sociaux. Celle de 2008 sur le RSA⁴³ et les politiques d'insertion prévoit une participation active et obligatoire des allocataires.

On voit donc se développer des expériences, des initiatives, des dispositifs mettant en œuvre la participation sous différentes formes et mobilisant différents dispositifs et différents publics. On peut prendre comme exemple dans le cadre de ce qu'on appelle la démocratie sanitaire ou la démocratie en santé, la constitution de collectifs, de représentants d'usagers ou de patients dans les hôpitaux, dans les instances de recherche, etc. Ainsi, la HAS (Haute Autorité en Santé) fait de l'engagement des usagers, et notamment des personnes concernées, ciblées ou bénéficiaires futures des politiques publiques, une priorité. Il est spécifié que les participants peuvent être collectifs (représentants d'associations) ou individuels. L'enjeu de cette participation est de bénéficier de leur expertise et leur savoir d'expérience.

« Cette implication des personnes concernées permet de recueillir leur expérience et leur expertise acquises tout au long de leur accompagnement afin d'améliorer la pertinence, la faisabilité et l'acceptabilité des recommandations. »⁴⁴

La publication récente d'un guide méthodologique de la HAS montre la place que prend la participation, tout au moins dans les discours d'intention, et comment elle constitue un enjeu de redynamisation de la démocratie autour des corps intermédiaires.

Dans ce cadre global, les personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion, mais aussi présentant d'autres formes de vulnérabilité sont de plus en plus souvent invitées à « participer », alors qu'elles ont été souvent exclues des processus participatifs en raison d'une non-reconnaissance de leurs savoirs et de leurs compétences, et pour quelques-unes

⁴² LOI n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2002/1/2/MESX0000158L/jo/texte>

Alias : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2002/1/2/2002-2/jo/texte>

JORF du 3 janvier 2002

⁴³ https://www.lemediasocial.fr/recentralisation-du-rsa-les-criteres-de-participation-a-l-experimentation-sont-fixes_auRsOg#:~:text=Prévue%20par%20la%20loi%20de,cette%20échéance%20au%2030%20juin.

LOI n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion (1)ELI :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2008/12/1/PRMX0818589L/jo/texte>

Alias : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2008/12/1/2008-1249/jo/texte>

JORF n°0281 du 3 décembre 2008

⁴⁴ Haute Autorité de Santé. La participation des personnes concernées à l'élaboration des recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour le secteur social et médico-social – guide méthodologique. Saint-Denis La Plaine : HAS; 2022

de ces personnes en raison d'une auto-exclusion des dispositifs, par honte, par peur, dont peut résulter un isolement, un enfermement sur soi⁴⁵.

L'enjeu collectif de revitalisation de la démocratie

L'exclusion générée par l'extrême pauvreté empêche ceux qui en sont victimes de s'associer pleinement à la vie en société. Le premier enjeu est donc un enjeu politique et démocratique en soi, essentiel pour la société dans son entier. Et dans le même temps, elle favorise un processus d'inclusion, elle est motrice de changement pour les personnes qui s'engagent.

Le CNLE précisait aussi que « rendre les personnes acteurs de leur vie et de la société est un facteur de reconnaissance et d'insertion pour elles et un facteur de progrès pour la société qui gagne en démocratie, à chaque fois qu'elle intègre l'expérience et la pensée d'une partie de ses membres »⁴⁶. (p. 13)

Le processus d'inclusion dont il est question est bien plus que la restitution d'une parole, ce que pourrait faire un intermédiaire qui serait aller recueillir cette parole ou des témoignages, mais suppose un cheminement, un processus qui, en soi, est porteur de changement. « Les démarches de participation n'apportent pas uniquement un « résultat » (la production finale), elles apportent aussi le fait d'avoir parcouru un chemin ensemble, qui est en tant que tel un facteur d'évolution des représentations et des politiques. »⁴⁷

Les enjeux de production de connaissances et d'innovations

La participation vise l'amélioration des politiques publiques et le changement des pratiques et mentalités quand il est nécessaire. Il s'agit dans le contexte de la précarité alimentaire de mieux la connaître et la comprendre en mobilisant les savoirs d'expériences des personnes vivant ces situations. Elle permet de comprendre, dans leur complexité, les difficultés et les obstacles que rencontrent les personnes en situation de précarité alimentaire et donc de penser différemment les processus, les logiques. Elle permet de sortir des catégories préconstruites par les experts et d'une réflexion normative. L'objectif est d'apporter une alternative à des réponses qui pour une part d'entre elles ont montré qu'elles n'étaient pas efficaces et ne répondaient pas aux besoins. Cet apport de connaissance par les personnes concernées permet de faire émerger des problématiques invisibilisées jusque-là, ou des solutions bricolées⁴⁸ par les personnes porteuses parfois d'innovations. Elle permet également d'analyser si l'offre de services, d'aides ou d'allocations diverses correspond à leurs besoins (biologiques, psycho-sociaux, culturels, relationnels...), ainsi que ce qu'elle produit (des effets directs ou indirects). Mais plus encore, la participation de ces personnes à l'ensemble du processus de réflexion et d'élaboration permet de penser autrement certaines

⁴⁵ Ces ressentis sont la traduction des phénomènes de stigmatisation des plus pauvres, et l'incorporation par certains du stigma. Cf par exemple De Gaulejac qui montre que le sujet reprend à son compte l'invalidation dont il é est l'objet et intériorise le jugement d'autrui (Les sources de la honte, Paris, Ed. Seuil, 1996)

⁴⁶ *Recommandations pour améliorer la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques*, Les rapports du CNLE, 17 octobre 2011

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Bricolées, dans un sens anthropologique tel que le concevait Levi-Strauss, c'est-à-dire construites avec les moyens et ressources disponibles, dans ce contexte dans le cadre d'un environnement contraint sur le plan social et économique.

questions, de modifier certains paradigmes et sont parfois source de pistes d'actions, et d'évolutions normatives ou législatives.

Ainsi, dans une recherche sur les dimensions de la pauvreté en croisement des savoirs, il a pu être montré que certaines actions sociales ne fonctionnent pas parce qu'elles sont pensées en silos, alors que les différentes dimensions de la pauvreté sont reliées entre elles et que les actions doivent être pensées de manière plus large ; les réponses institutionnelles sont souvent immédiates et ciblées sans prendre en compte le caractère global et multidimensionnel des difficultés. Si l'on agit sur une seule dimension caractérisant une situation, cela ne peut suffire à résoudre la difficulté.⁴⁹

« Les personnes en situation de pauvreté sont là pour apporter autre chose, traduire des besoins, réfléchir différemment, sortir des normes. »⁵⁰

Cette participation des personnes concernées implique inévitablement des changements de pratiques et de mentalités en suscitant la rencontre et la confrontation entre personnes qui n'en ont pas l'habitude. En effet, les élus, les professionnels et les personnes en situation de précarité ont des logiques de pensée et d'action différentes, des représentations, des cadres de référence parfois opposés. La démarche est novatrice car elle peut conduire à des changements profonds du comportement des administrations ou autres institutions. Elle peut apporter des améliorations propices à une plus grande cohésion sociale⁵¹.

vi. Les différents degrés de participation

Communication, consultation, concertation, co-décision, valorisation et capitalisation

Différents types de participation sont possibles, selon des formes d'engagement et de prise en compte de la parole. Quatre stades de la participation sont souvent identifiés :

- La communication ou l'information ;
- la consultation, qui introduit l'idée de débat ;
- la concertation ou la participation effective qui débouche sur une élaboration conjointe ;
- la co-décision qui implique un réel partage de pouvoir.

L'échelle de Sherry Arnstein mesure la participation citoyenne du niveau le plus bas, la non-participation, jusqu'au pouvoir effectif (délégation totale dans la prise de décision et de l'action) en passant par la coopération symbolique.

Cette échelle a été élaborée en 1969 à la suite des émeutes urbaines aux États-Unis dans les années soixante par la sociologue américaine Sherry R. Arnstein⁵². Elle permettait alors d'apprécier la réalité de la participation dans les opérations de rénovation urbaine. Huit

⁴⁹ Les dimensions de la pauvreté en France : tout est lié, rien n'est figé (rapport, 2019)

⁵⁰ Rapport CNLE, op. cit., p. 12

⁵¹ Ibid.

⁵² *A ladder of citizen participation*, *Journal of the American Institute of Planners*, vol. 35, n°4, 1969, P. 216-224

niveaux ont ainsi été définis dans cette échelle. Elle s'est progressivement diffusée aux États-Unis pour d'autres formes de participation et dans de nombreux autres pays.

On note que la partie qui concerne la validation des résultats et leur capitalisation n'est jamais décrite dans la méthode et les degrés de participation. Il nous semble cependant que ces étapes ne peuvent pas faire l'économie de la co-rédaction et validation et nous y consacrons un chapitre en particulier.

b. La participation, telle qu'elle est conçue par les personnes en situation de précarité alimentaire

La participation de tous est une richesse pour garantir l'adhésion et le recours optimal aux politiques et actions mises en œuvre. L'objectif secondaire, mais essentiel, est d'éviter le gaspillage humain et financier, en trouvant une meilleure adéquation entre les offres proposées, les moyens disponibles de part et d'autre et l'adhésion des acteurs (décideurs, citoyens ou usagers, professionnels et experts). Les changements attendus peuvent prendre du temps, que ce soit dans une démarche ou sur la globalité de la politique ou des plans suivis. Des balises et des objectifs définis permettront de mesurer le changement.

*Participer ce n'est pas : « se rencontrer et partager »
mais « un objectif y est poursuivi ».*

Les professionnels et bénévoles des labo CAP53 insistent sur l'importance de l'expression des personnes qui vivent la précarité alimentaire de leur expérience mais à condition que cela soit dans un but défini, et d'en recevoir également un retour : « à quoi ça a servi, ce qui bouge ».

« C'est important pour avoir de bonnes solutions, pour ne pas gaspiller, pour s'encourager entre personnes qui trouvent des solutions ».

« Un changement, un processus de changement, oui, mais la participation doit faire valoir des objectifs clairs et mesurables ».

Pour les professionnels et bénévoles s'exprimant dans les labos CAP54, « Être ensemble dans la pluralité des parcours, des statuts, des expériences, c'est faire société, « faire partie de ... ». « La participation permet de comprendre : le positionnement, le rôle, les modes de fonctionnement, les processus de décision, et l'autre lui-même ».

« On est dans la dynamique constructive, pas dans la critique et on met tout le monde à égalité ! Non, on est dans la construction, on voit les blocages, les freins ensemble et on les traite ensemble ».

⁵³ Labo CAP Ensemble contre la précarité alimentaire, rapport de synthèse des labo CAP 2021 <https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/ensemble-contre-la-precarite-alimentaire-rapport-des-labos-cap-2021-mai-2022.pdf>

⁵⁴ ibid

« La participation est un processus de changement, une volonté à tous les niveaux, si on part de groupes qui ronronnent juste entre catégories, ça ne marche pas. »

« La participation conçue comme « acteurs et partenaires » permet de décloisonner et de ne pas laisser les personnes fonctionner dans leur coin » car « il est difficile de changer les mentalités dans tous les domaines pas seulement dans l'alimentation ».

i. Les différentes formes de participation

Peu d'études ou d'écrits reviennent sur les conceptions de la participation du point de vue des personnes en situation de précarité. Lorsqu'on reprend leurs discours sur la participation⁵⁵ dans le rapport des labo CAP de Terres de Lorraine et sa signification, plusieurs conceptions émergent. Elles ont exprimé leur point de vue en s'appuyant sur leurs expériences diverses, plus spécifiquement dans le champ de l'alimentation et pour certains d'entre eux de la santé.

Étymologiquement, la notion de participation désigne « le fait de *prendre part* activement à quelque chose ». Cette participation peut prendre plusieurs formes selon le dictionnaire⁵⁶ par l'action, de manière directe, ou « en manifestant une adhésion, une complicité, une conscience d'ordre intellectuel ». Ces définitions du dictionnaire résonnent avec la conception qu'en ont les personnes concernées quand elles en parlent. Pour elles, participer peut prendre des formes variées : « c'est parler », « faire », « représenter », « être porte-parole », « y être », « payer un petit peu ».

« On peut participer en parlant »

Une des formes les plus classiques est de participer à des réunions, en formant des groupes de travail... On peut s'exprimer publiquement devant ses pairs ou face à d'autres instances (notamment institutionnelles) Il s'agit de faire des constats, des propositions, avec un projet de changement, ou de témoigner, à sa façon, en s'adressant aux autres de manière alternative, comme dans la pièce de théâtre « les mots de la faim »⁵⁷, ou dans le film « la Part des autres 58 » ou encore avec des capsules vidéo⁵⁹

« On peut participer en faisant » :

Dans les actions, des personnes peuvent réaliser des actions ou des travaux qui véhiculent un savoir-faire ou favorisent le partage d'astuces, chacun selon ses compétences. Ainsi, dans des actions collectives comme les jardins partagés nourriciers, certaines personnes migrantes ont pu partager leur savoir horticole sans pour autant avoir une maîtrise du langage ou de la langue française.

⁵⁵ <https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/ensemble-contre-la-precarite-alimentaire-rapport-des-labos-cap-202-1-mai-202-2.pdf>

⁵⁶ Dictionnaire CNRTL (Centre National de ressources textuelles et lexicales)

⁵⁷ <https://www.youtube.com/watch?v=WUX8OY7n5SU> les mots de la faim avec le théâtre de cristal

⁵⁸ <https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/projet/accessible/la-part-des-autres/>

⁵⁹ <https://www.youtube.com/playlist?list=PLwJMyHLE-AbkKqf8yHRFi5ba-vjoY5mY2>

« On va participer en étant présent »

Les personnes insistent sur le fait que la participation peut prendre des formes passives, simplement par sa présence, même silencieuse. En soulignant cet aspect, nous notons l'aspect inclusif et dynamique de la participation. Les personnes ne sont pas toutes en capacité de prendre la parole devant d'autres, même devant leurs pairs, et parfois il faut un long temps avant d'y parvenir. Cependant, écouter ce qui se dit et le comparer à sa propre expérience, y réfléchir, peut-être la partager plus tard avec des proches permet de participer de ce processus d'inclusion et d'*empowerment*. Nous reviendrons sur les questions de temporalité que cela suppose ultérieurement.

« On peut participer en adhérant à une action »

Cette adhésion témoigne de l'importance du collectif, on sort de l'isolement de la misère, on en fait partie, on en est. La participation est alors liée à une adhésion financière et à une signature sur un papier. Bien qu'il s'agisse d'une participation « passive », les personnes en situation de précarité insistent sur le fait que c'est important, car les actions demandent une force de masse (nombre d'inscrits) pour en assurer la pérennité.

« On peut participer en représentant »

Une autre forme de participation consiste à se faire porte-parole d'un groupe, pour faire entendre ses besoins, ses attentes, ses manières de voir, ses propositions et mettre en visibilité les personnes plus invisibles qui, de fait, ne sont jamais entendues⁶⁰.

« On participe en payant »

Par exemple, dans les épiceries sociales et solidaires, il y a bien une participation à travers une contribution financière : « Et les personnes qui vivent dans la précarité préfèrent donner une certaine somme d'argent et pouvoir avoir le choix. L'épicerie sociale c'est le choix⁶¹ ». Mais cette forme de participation, même si elle est importante parce qu'elle participe à un processus de recouvrement d'une dignité, apparaît comme une forme minimale de participation.

ii. L'impact potentiel de l'expérience de la participation

La participation des personnes en situation de précarité est ainsi depuis longtemps une de leurs aspirations croissantes, sous-tendue par une attente de reconnaissance de leur place en tant que membres à part entière de la société, et de leur droit à s'exprimer et à être entendues. Ainsi, la participation a comme objectif principal l'accès à une citoyenneté pleine et entière. Ce qui pourrait être commun à l'ensemble de ces postures et attitudes peut se résumer comme suit.

⁶¹

Ensemble pour lutter contre la précarité alimentaire : rapport des laboratoires d'usage de la Dignité dans les assiettes.
<https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/ensemble-contre-la-precarite-alimentaire-rapport-des-labos-cap-2021-mai-2022.pdf>

« On participe en redevenant citoyen », « on n'est plus à côté, on est dedans »

Aux différentes formes de participation décrites plus haut sont associées des enjeux multiples. Si comme nous l'avons dit, il s'agit de prendre part à un projet de société (dans un champ précis comme celui de la lutte contre la précarité alimentaire), d'autres enjeux ou effets de la participation émergent dans leurs discours.

En reconnaissant des savoirs et des compétences, c'est leur place dans la société qui est redéfinie, leur légitimité à s'exprimer et plus encore à produire des constats, construire des analyses de situations et même formuler des propositions. Dans une société où les aides sociales sont de plus en plus assujetties à des contreparties, leur légitimité contestée, les personnes qui en bénéficient sont stigmatisées. La réaffirmation de leur statut de citoyens, faisant partie à part entière de la société, et encore plus de citoyens engagés est donc cruciale.

Ils ne sont plus définis comme marginaux, exclus, extérieurs à la société. En sortant du paradigme de l'aide pour aller vers la participation, les personnes ne sont plus catégorisées comme « bénéficiaires des aides », « assistés ». Or le stigmate est avant tout le produit d'un processus de désignation, un étiquetage⁶².

La participation dans une dimension de partage et d'enrichissement mutuel

« La participation c'est prendre un avis, construire des avis, avoir des résultats, mais c'est aussi un moment de « vie à vie » avec les plus pauvres, un moment qui permet de partager des réalités différentes et de s'enrichir d'une intelligence collective. »⁶³

Du point de vue des personnes en situation de précarité alimentaire (ou d'une situation de précarité plus globale), la participation devrait être une participation authentique et non une participation « alibi », dans le sens où les personnes sont invitées parfois sans que les conditions et les moyens de s'exprimer soient possibles. La participation pour ne pas être juste « alibi » doit tendre vers le changement ou produire des actions. Mais les personnes sont bien conscientes d'être interpellées parfois, seulement pour montrer leur bonne volonté et « mériter » l'aide apportée : la participation pour eux va parfois se résumer à « être là » à l'atelier cuisine ou à l'animation, sésame qui leur permettra d'avoir accès à des aliments.

L'analyse de « leur conception de la participation » par les personnes nous indique clairement qu'elles se considèrent à un temps donné en situation de précarité alimentaire mais qu'elles ne se considèrent pas être enfermées dans cette situation, ni non plus d'ailleurs définies par elle. Elles comptent sur cette participation pour donner du sens aux actions menées ensemble, pour avancer à la vitesse de chacun en « vie à vie » et le résultat final positif, c'est bien la citoyenneté retrouvée, même si elles n'en sont pas nécessairement conscientes au début du processus.

⁶² Goffman, 1973, La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi., Ed. de Minuit. Coll. le sens commun.

⁶³<https://www.eyrolles.com/Sciences/Livre/medecine-ambulatoire-et-grande-pauvrete-9782493176073/>

III. LES PRINCIPES À METTRE EN ŒUVRE DANS LA PARTICIPATION DES PERSONNES VIVANT DES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Avant d'en arriver à décrire ces principes devant guider la mise en œuvre d'une démarche de participation, la question est comment faire participer aux travaux et actions de lutte contre la précarité alimentaire ceux et celles qui la vivent au quotidien ?

C'est un chantier considérable qui s'ouvre à nous, car les personnes les plus directement concernées par les problématiques de la précarité alimentaire vivent bien souvent hors du cadre de ces consultations en situation d'exclusion et/ou d'invisibilité. Les modèles doivent dès lors être affinés avec ceux d'entre eux qui sont en mesure de participer pour retrouver « là où ils le sont » ceux d'entre eux encore plus démunis, plus isolés, plus invisibles, « ceux qui se cachent derrière leurs volets » disait Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement ATD Quart-Monde.

Cette participation n'est pas évidente en soi, tant ces personnes ne sont pas formées, préparées, habituées à s'exprimer, à être invitées à une réunion, une conférence, un débat. Plus encore, certaines ne disposent pas des compétences sociales, cognitives, psychologiques, linguistiques pour s'exprimer publiquement (devant les autres, même si ce sont leurs pairs).

C'est donc un processus inscrit dans le temps qui doit être accompagné. Ce travail ne peut pas être traité séparément des questions éthiques, de respect des personnes, du sens de ce qu'elles font, tant les questions relationnelles, identitaires sont cruciales pour elles.

Différents risques liés à la participation ont été exprimés par les personnes elles-mêmes⁶⁴ dont nous essaierons de rendre compte. Ces risques ou expériences vécues, positives ou problématiques, invitent à une vigilance et à mettre en œuvre des principes qui doivent guider le processus de participation et son accompagnement.

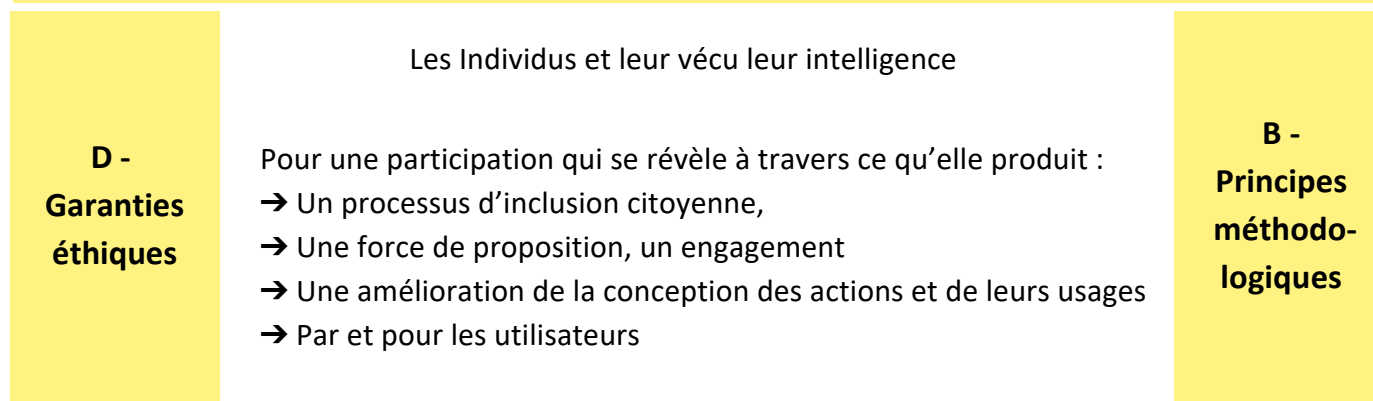
De plus, la question de la valorisation des apports de la participation dans notre société d'un point de vue plus épistémologique doit être abordée.

La participation, quelle que soit la forme qu'elle épouse repose sur une dimension implicite, celle de la prise en compte de l'intelligence de tous. Elle doit être guidée et cadrée des principes et **des précautions méthodologiques, toutes construites et validées avec les personnes concernées et les méthodes sans cesse améliorées voire revisitées**. Ils peuvent se résumer par ces quatre éléments que nous développerons dans ce travail.

- Des pratiques qui tiennent compte de la situation des personnes qui sont en précarité alimentaire, de leurs forces, de leurs fragilités.
- Des méthodes documentées et claires partagées avec les participants.
- Des garanties éthiques du respect de cet individu, de sa protection, de celle de ses données dans l'utilisation, la valorisation et l'évaluation des travaux issus de cette participation.
- La définition des modalités des actions de valorisation et de capitalisation des résultats et de leur impact avec les participants et le recueil de leur accord

⁶⁴ Extraits du rapport : C Desprès et H Boissonnat : <https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/labocap-16-mai-2022-cap-sur-la-participation.pdf>

A - Principes liés à la situation des participants et des acteurs



C - Modalités de capitalisation et de valorisation des travaux participatifs engagés

Figure 1 : Cadre général de la participation des personnes en situation de précarité,
H Boissonnat Pelsy

a. Principes liés à la situation des participants et des acteurs

Du fait de la place qui leur est conférée dans la société et de leurs conditions d'existence, les personnes en précarité alimentaire peuvent encourir certains risques individuels ou collectifs dans le cadre de leur participation. La mise en œuvre de conditions qui leur assurent de ne pas être plus fragilisées par celle-ci est essentielle. Ce sont les principes de bienfaisance et de non- malfaisance⁶⁵. Nous allons voir comment ces éléments se déclinent de différentes façons au cours du processus de participation et de ses différents moments.

i. Protéger individuellement les participants

Dans le processus de recrutement, d'animation, d'accompagnement dans l'ensemble de la démarche, la situation des participants doit faire l'objet d'une attention, une vigilance et des mesures spécifiques : éviter les moments de crise pour que la participation se déroule dans des conditions relativement sereines, et s'assurer que la participation ne va pas dégrader les conditions préalables.

1. Participer à un moment de stabilité même relative

Les situations personnelles dégradées mettent à mal la possibilité de s'impliquer dans une dynamique de participation. Quand on est pris par des soucis du quotidien, quand l'esprit est obscurci, « dans ta tête tu as le chaos », « tu n'es pas bien dans ta tête », il est difficile

⁶⁵ Beauchamp et Childress, 1994

de participer. Une certaine limite est donc à fixer pour assurer des conditions correctes à la participation de personnes vulnérables : la personne ne doit pas être dans l'urgence du besoin, même si les préoccupations sont bien-entendu toujours présentes. Le quotidien doit être relativement stabilisé pour participer à des réunions. Quand la pensée est obsédée par cette question cruciale : « Est-ce que je vais réussir à nourrir ma famille ? », cela obère certaines capacités. Il faut pouvoir réfléchir relativement sereinement, élaborer une pensée, avoir la capacité d'écouter les autres. Cette femme migrante sans papier, par ailleurs ingénieure agronome de formation, nous disait que « quand la faim tenaille, cela obscurcit la pensée »⁶⁶.

Des accidents de santé, l'expulsion du domicile, la perte du travail, les ruptures affectives sont monnaie courante dans les existences des personnes en situations de précarité et mettent en péril leur participation à tout moment dans le cadre d'un processus inscrit dans la durée. Une santé fragilisée par la précarité provoque parfois l'épuisement de ceux qui s'engagent. Cela peut interrompre la participation de certaines personnes. La mauvaise santé est souvent aussi synonyme de rupture, de changement de situation :

« Plus de travail, l'invalidité, les dossiers à remplir pour s'en sortir, le vide sans le sou, le repli sur soi et sa douleur »⁶⁷

Les personnes n'ont alors plus le courage d'aller remplir une mission qui suppose des interactions sociales, une ouverture vers les autres, tant la situation appelle davantage à un repli sur soi.

L'animateur doit avoir en tête ces soucis de l'existence quand il anime des réunions avec des publics en situation de grande vulnérabilité, notamment quand ils sont suffisamment prégnants pour empêcher une certaine disponibilité et un travail d'élaboration. Concrètement, il doit avoir la capacité d'écouter une réunion, de faire une pause, de prendre le temps de reformuler les consignes et demander aux participants s'ils en comprennent le sens. Il est aussi nécessaire de faire des temps de débriefing après chaque séquence avec les participants, que ce soit individuellement ou collectivement.

2. Protéger : anonymat et confidentialité sur les histoires de vie

La confidentialité et le respect de la vie privée sont des composantes incontournables, pour permettre à chacun de s'exprimer, de parler d'expériences personnelles sans risques. Ce n'est ni facile à envisager pour tous les protagonistes ni facile à mettre en œuvre. C'est bien entendu un cadre de travail mis en œuvre par les organisateurs et animateurs, qui doit être énoncé clairement, mais cela relève aussi de la responsabilité partagée de tous les participants. En effet des informations sur les personnes pourraient avoir des conséquences sur leur vie quotidienne et bouleverser des rapports de voisinage par exemple ou avec les proches, ou influencer sur l'accès à des droits sociaux.

Ainsi, la restitution des travaux suppose d'anonymiser d'éventuels extraits de discours, sauf si des personnes souhaitent être cités explicitement. Mais cela suppose aussi que des récits d'expériences qui servent de soubassement aux débats et discussions ne soient pas divulgués hors de ces moments de participation par d'autres membres du collectif. C'est donc un

⁶⁶ ibid

⁶⁷ ibid

engagement qui doit être énoncé comme préalable par les animateurs et validé par un engagement du groupe.

Cependant, la question de l'anonymat n'est pas simple. Certes, mettre à distance la parole, garantir la confidentialité, permet de libérer la parole et l'expression des personnes. Dans le labo CAP du 16 juin 2022, des personnes ont relaté une expérience de participation où leur témoignage a été rendu public et des voisins et/ou habitants ont été mis au courant, ils ont eu honte. D'autres témoignent de la fragilisation de leur vie par suite de leurs participations à l'atelier 12 des États généraux de l'alimentation. Ces mauvaises expériences de la participation peuvent avoir pour conséquence d'éloigner les personnes concernées des espaces de participation.

Néanmoins, quand on anonymise les discours et les mots, cela pose des problèmes de reconnaissance de leur source, surtout quand elle est dissonante avec ce que dit le reste du groupe. Le problème est encore plus compliqué lorsque d'une part, les participants affirment que leur participation permet de mettre en lumière des personnes qui sont oubliées mais qu'en même temps, certains participants revendiquent « une singularité » de l'expression, et d'être citées et reconnues porteuses de leur parole individuelle.

3. Prendre des précautions, notamment méthodologiques lorsqu'il y a confrontation avec des acteurs de terrain professionnels ou bénévoles

Les conditions de vie des personnes qui s'impliquent ne doivent pas être dégradées par leur participation. Cela peut vouloir dire que lorsque les personnes en situation de précarité échangent avec des professionnels, ceux-ci ne sont pas ceux qui peuvent prendre des décisions les concernant, ce qui aurait pour effet d'empêcher une parole libre ou de créer des situations de conflits ayant des répercussions sur l'accès à des biens ou services. En dehors de ce conflit potentiel, le choix de faire dialoguer ces personnes avec des professionnels ou des politiques doit être réfléchi et préparé pour que les dynamiques d'interaction ne souffrent pas de logiques de pouvoir et de domination. En effet, certains acteurs disposent de compétences d'expression orale, d'élaboration ou tout du moins d'une plus grande facilité liée à l'expérience, d'un statut social ou institutionnel plus légitime. Tant d'attributs qui pourraient interférer dans les dynamiques de groupe et freineraient la parole des plus fragiles. La question d'une éventuelle confrontation des savoirs et la tenue d'échanges doit être posée et un cadre défini si cette confrontation est décidée.

Une des solutions possibles, et que nous avons expérimentée à plusieurs reprises, est d'initier un travail par groupe de pairs. Les différents groupes peuvent alors restituer aux autres leurs travaux, ou, dans d'autres situations, un travail en commun avec échanges interactifs peut être proposé, mais il doit être préparé au sein de chacun des groupes de pairs. Ces échanges doivent être structurés afin d'éviter conflits, débordements émotionnels, enjeux de pouvoir, ou de place⁶⁸.

⁶⁸

Nous empruntons cette expression à De Gaulejac, V., Blondel, F. et Taboada-Leonetti, I. (1994). La lutte des places. Paris, France : Desclée de Brouwer

4. La place des professionnels et bénévoles qui accompagnent personnes en précarité alimentaire sur le terrain

Nous venons d'évoquer la fragilité des personnes en situation de précarité mais l'ensemble des participants doit être protégé dans le processus de participation. La fragilité des professionnels dans cette démarche relativement nouvelle doit aussi être prise en compte. Aussi bien la remise en cause de leurs pratiques ou simplement une nouvelle manière de voir les choses, déstabilisante qui remet en cause des années d'exercice d'une certaine pratique peuvent être vécues difficilement. Cela peut même générer des conflits. C'est une des raisons pour lesquelles la confrontation entre professionnels et non professionnels doit être préparée, et accompagnée si elle a lieu.

Les professionnels doivent donc aussi être formés, informés et motivés. Mais ces lieux de participation des acteurs et des citoyens en précarité alimentaire peuvent aussi redynamiser le travail social. Pour les professionnels, cette participation est productrice de sens et peut renouveler des relations nouées avec les personnes accompagnées. Elle génère un questionnement de leurs pratiques dans le sens d'un plus grand respect et d'une alliance pour faire progresser les réponses apportées. En effet, il semble y avoir un paradoxe entre les discours, très souvent invoqués, de promotion d'un individu acteur de sa vie et des pratiques qui ont tendance à enfermer les usagers dans le huis clos de la relation d'aide et qui excluent la dimension politique de leur aide.

ii. Les principes d'animation qui permettent de protéger et faciliter l'expression collective

1. Le respect de chacun : une attitude collective

Pour que le respect de chacun soit effectif, il est nécessaire de créer un environnement sécurisant qui au-delà des questions de l'anonymat et la confidentialité, prend en compte d'éventuels risques psycho-sociaux. Ainsi, la responsabilité du groupe est engagée à cet égard sur les préalables suivants : ne pas se moquer, ne pas porter de jugement, ne pas couper la parole de l'autre, etc... Ces personnes sont déjà stigmatisées, montrées du doigt, et subissent des violences symboliques dans leurs rapports par exemple avec les administrations. Le processus de participation doit rompre avec ces formes d'interaction et dans ce cadre sera moteur de changement. Un des objectifs de ces moments de participation, est de soutenir l'expression de la parole des personnes, qu'elles se sentent légitimes à porter un avis et surtout pas jugées. Cela suppose pour certaines d'entre elles un accompagnement, c'est-à-dire la valorisation de leurs propos, expérience parfois inédite pour certaines personnes qui vivent cela pour la première fois. Cela exige de l'animateur un stade d'engagement plus important. Parfois aussi, certains participants peuvent être peu confiants dans les possibilités de changement et s'autocensurer. Les animateurs doivent rester à l'écoute, en travaillant les a priori, en entendant les expériences négatives, « avoir un espoir d'avance », être dans le non-jugement.

La peur du jugement est souvent ancrée dans des expériences antérieures de participation ; souvent une participation sous sa forme « pauvre » comme par exemple certains ateliers cuisine où la logique n'est pas le partage d'expériences mais plutôt l'apprentissage du

« comment il faut faire », ce qui est l'occasion de subir des jugements directs ou indirects de la part des professionnels. Participer semble difficile face à des pratiques jugées intrusives⁶⁹.

« Le fait de justifier mes dépenses aux bénévoles c'est dur, d'avoir des remarques : ah, si vous arrêtiez de fumer ! »

« Je trouve aussi que certaines personnes bénévoles sont trop intrusives et abusives dans leur fonction ».

Dans cette même logique, et compte-tenu des difficultés de certaines personnes à s'exprimer, chacun peut venir sans être obligée de prendre la parole en réunion. Il faut aussi respecter le choix de chacun d'être accompagné d'un proche - quelqu'un qui participe déjà ou membre d'une association ou institution - mais cet accompagnant devra être dans un rôle neutre et ne pas prendre la parole à la place de la personne qui participe.

Enfin, le cadre de travail et les principes qui guident la démarche et les conditions de recueil de la parole doivent être rappelés à chaque séance de travail, car le groupe comprend souvent de nouveaux membres. Énoncer ses principes oralement crée un cadre de confiance, et les participants s'engagent alors, verbalement, à les respecter.

2. Ensemble se donner du temps, respecter les temporalités

Les protagonistes des pratiques participatives doivent prendre conscience d'un certain nombre d'enjeux et adopter une posture d'écoute et d'ouverture, plus encore de confiance, permettant le travail collectif. Ainsi, l'enjeu de participation de personnes vulnérables s'appuie sur un préalable temporel. En effet, pour un certain nombre de ces participants, il faut se donner du temps, notamment pour qu'ils se sentent en confiance et soient convaincus que leurs propos seront pris en compte, non déformés, et qu'ils apporteront une pierre au débat. Cela va à l'encontre de leurs expériences institutionnelles précédentes, souvent marquées par des difficultés pour entrer en dialogue avec les institutions et qui instaurent une défiance, difficile à dissoudre.

Parler en public, exprimer ses sentiments et ses expériences, relève de compétences socialement différenciées. Elle s'acquiert au fil du temps, à force de participer. Il faut oser prendre la parole. Il y a aussi une forme de prise de risque pour la personne à exprimer son point de vue, elle s'expose en se dévoilant. La faible estime de soi, le manque de confiance en soi, peuvent aller jusqu'à la honte, ancrée dans le regard des autres⁷⁰ et la place conférée aux « pauvres » dans la société. La peur du jugement, le rapport aux autres marqué par des maltraitements au fil de la vie, sont des points importants qui se travaillent au fil du temps.

« Les difficultés à élaborer les pensées, à mettre des mots sur ses ressentis mais surtout à sortir de la colère qui gronde en nous » et enfin « se permettre de dire : je propose ».

Tout cela s'ancre dans un processus long et qui doit garder comme ligne de mire la protection de la personne. Dès lors, la participation peut être pensée comme un processus

⁶⁹ Labo CAP

⁷⁰ Op.cit. De Gaulejac, 1996

qui permet en écoutant les autres de se sentir plus à l'aise, de parler d'expériences similaires, ou au contraire, distinctes, de s'approprier au fil du temps les mots dont on a besoin et qui reflètent tant les émotions que les idées et points de vue.

En effet, s'exprimer, affirmer un point de vue supposent aussi un travail sur les émotions, par exemple en mettant à distance la colère. Sur cette question du sentiment de non-confiance / défiance et de la violence que cela peut engendrer, on peut citer Pierre Zemor, ex-président de la CNDP, qui dans un ouvrage intitulé "Pour un meilleur débat public", indique justement que la participation permet de faire face à "l'expression radicale des rapports de forces qui nie l'autre et tue le dialogue"⁷¹.

Ce propos résonne particulièrement dans cette France post-gilet jaune, et constitue, selon Pierre Arène, l'argument majeur pour plaider une participation du plus grand nombre, et en particulier des plus précaires. Cependant, ce qui a changé par rapport à l'époque où Pierre Zemor écrit ce livre, c'est l'attente forte des participants de l'impact sur la décision. Les citoyens ne veulent plus participer pour participer, mais avoir un vrai impact sur la décision. L'enjeu fondamental et prioritaire réside ici !

3. La gestion des interactions de groupe

Rappelons que les participants ont connu ou connaissent des situations extrêmement variées et par ailleurs, en retirent des vécus, des expériences, des émotions variables. Conflits de valeurs, affrontements de vécus ou d'idéologies, parfois aussi logiques et contraintes différentes, peuvent entraîner des situations conflictuelles. Elles opposent parfois les personnes en situation de précarité aux professionnels et aux experts mais aussi les individus entre eux au sein des groupes de personnes en situation de précarité. Cela peut parfois dégénérer et aller jusqu'à des violences. Cela survient particulièrement quand les échanges résonnent avec l'histoire personnelle, ou avec les failles de certains. Ils sont particulièrement présents quand on travaille avec des populations qui ont eu des vies malmenées.

Encore une fois, le rôle de l'animateur est essentiel pour gérer ces conflits. Il ne doit pas hésiter à en discuter dans les temps de pause pour comprendre ce qui a posé un problème. Toutefois, la controverse, les discordances ont leur place dans la participation bien évidemment puisque la diversité de point de vue enrichit le contenu des échanges. Il ne faut donc pas l'éviter, mais anticiper de potentiels conflits, les gérer quand ils surviennent, trouver des accommodements acceptables, des solutions qui conviennent à tous, et savoir parfois accepter que des points de vue ne soient pas conciliables et respecter les divergences des points de vue. Les situations de précarité sont loin d'être homogènes et donc il est assez normal qu'il faille travailler avec cette diversité, dans une ambiance de tolérance.

Un groupe qui accompagne et soutient les plus fragiles

Dans notre expérience d'animateur, souligne Caroline Desprès, nous avons vu une personne qui participait aux réunions de manière régulière, ce, pendant plusieurs années sans prendre la parole. Quand son avis était requis, lors par exemple d'un tour de table, elle s'exprimait avec difficultés, parfois répondait à un questionnement, de manière parfois peu pertinente, voire hors sujet.

⁷¹

P. Zemor, « Introduction. Une longue quête de démocratie participative », dans Pour un meilleur débat public, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 15-23

Nous avons pu constater lors d'une des dernières interventions, qu'elle a pris la parole spontanément et a été accompagnée par le groupe et des personnes proches. Cette personne avait beaucoup de mal à penser des questions en dehors d'une situation très concrète. Ses proches l'ont aidé à reformuler. Cette manière de faire est beaucoup moins violente que quand c'est l'animateur qui réalise cette reformulation. En revanche l'animateur peut avoir ce rôle d'intermédiaire en invitant ses proches à reformuler.

4. Les compétences d'animation

La place des animateurs et des porteurs de projet et leur qualité professionnelle dans ce type d'animation avec des publics fragilisés demande des compétences qui doivent être acquises lors de formations primaires ou professionnelles. Il faut encourager et développer le métier de professionnels de l'animation, en créant une fiche métier, un enseignement universitaire, des formations professionnelles adéquates...) et plus spécifiquement quand le public est constitué de personnes fragiles ou vulnérables, que cela soit socialement ou psychologiquement.

L'animation de processus participatifs n'est désormais plus une affaire d'amateur mais prend la forme aujourd'hui d'un « marché de la démocratie participative »⁷². Comme tout marché, la participation citoyenne dispose de professionnels, et cette professionnalisation de l'animation présente, à bien des égards, des bénéfices réels. Toutefois il est nécessaire que les professionnels de la participation puissent trouver un équilibre entre standardisation des pratiques (préalable inévitable à tout processus de professionnalisation) et capacité d'adapter son langage et sa méthode en fonction des publics. Éviter la standardisation à tout-va et le « fétichisme procédural »⁷³ est un horizon souhaitable pour tous les praticiens de la démocratie participative et délibérative.

Plusieurs enjeux traversent l'animation, et la posture à adopter doit s'ajuster aux situations qui se présentent dans leur contexte spécifique. Notons deux points particulièrement délicats :

Comment distribuer équitablement la parole tout en respectant les temps nécessaires pour mettre des mots sur des expériences.

Ne pas tenir compte de compétences variables, c'est créer des conditions inégales, une forme de discrimination indirecte. Il s'agit pour l'animateur de distribuer la parole équitablement, voire parfois d'aller la chercher ; l'animateur se doit de créer les conditions optimales permettant des formes d'expression accessibles, mais il doit aussi savoir respecter la non prise de parole, et proposer sans insister.

Est-ce que l'animateur doit être plus en retrait et ne pas reformuler les paroles des participants ou au contraire avoir une animation plus active avec des moments de reformulations ?

⁷² A. Mazeaud et M. Nonjon, Le marché de la démocratie participative, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2018

⁷³ Lefebvre, Rémi, et Martine Legris. « Le chercheur au chevet de la démocratie ? Une expérience de recherche impliquée dans la démocratie participative en région Nord-Pas-de-Calais », Sociologies pratiques, vol. 37, no. 2, 2018, pp. 49-58.

La réponse se trouve aussi dans un entre-deux, entre de ces deux postures ; l'animateur doit pouvoir parfois reformuler mais doit constamment prendre la précaution méthodologique de vérifier auprès des participants qu'ils ont bien compris, d'autant qu'une analyse sera réalisée a posteriori. Certains mots, certaines formulations clés utilisés par les participants peuvent être retranscrits. Ils participent de la transparence des rendus, permettant aux lecteurs qui n'ont pas participé de valider les analyses et de rendre compte des mots propres des participants, toujours riches de sens.

Une manière de faire est de présenter la reformulation sous forme de questions : "si j'ai bien compris, vous dites ça ...". Ça permet de mettre en discussion la reformulation et de faire avancer le groupe. Attention, la reformulation peut amener une certaine violence symbolique, ça peut donner le sentiment que les mots de l'animateur sont plus légitimes que les mots des participants. En même temps, quand certains propos sont mal exprimés ou équivoques, la reformulation est nécessaire de manière à bien comprendre la personne qui s'est exprimée et que le groupe s'en saisisse. Dans les dynamiques de groupe, la reformulation est parfois faite par les pairs, ce qui est idéal. Donc une reformulation utilisant le langage courant ou propre aux personnes permet de bien comprendre ce qu'elle a voulu exprimer et que le reste du groupe le comprenne. Ces reformulations (réalisées avec précaution) permettent parfois d'approfondir et de recueillir l'avis du reste du groupe.

Et enfin, il y a une réelle violence à mal interpréter, dans l'analyse, des propos qui ne sont pas clairs et qui lors d'une restitution vont sembler relever d'une intention de ne pas restituer la réalité des propos ou de les déformer

Pour Pierre Arène, la question du langage et de la traduction est un des nœuds les plus prégnants dans l'animation. Comme dans toute autre « situation linguistique », pour reprendre un terme bourdieusien, l'animateur occupe une certaine position. L'animateur doit prendre conscience d'être détenteur du langage légitime, en tout cas, son langage est perçu très souvent par les participants comme tel. Un animateur connaît un minimum la thématique abordée et du coup, les enjeux ainsi que le langage expert qui va avec. Ainsi, il doit pouvoir tout au long de son animation rappeler que « ses mots » ne sont en aucun cas « supérieurs » aux mots des participants. C'est à nouveau la question de la posture qui est en jeu, l'animateur doit pouvoir travailler avec les mots des participants et non en mobilisant un langage technique peu accessible⁷⁴.

iii. Les difficultés rencontrées dans le déroulement des différentes méthodes de participation qui relèvent de la situation de fragilité des participants

1) La gestion du besoin d'expression

Certaines personnes ont du mal à décoller de leur expérience. Elles ont envie de la partager avec le groupe : elles ont envie de raconter quelque chose qu'elles ont vécu, parfois sans

⁷⁴ Exercice auquel les anthropologues sont en principe familiarisés. Ils s'appuient sur le langage propre des personnes et leur signification = les catégories émiques

que cela soit réellement en lien avec le thème ou la question. L'animateur doit gérer ces différentes situations : celles où une personne a de réelles difficultés et n'a pas bien compris la teneur des débats et celles où la personne vient chercher une solution individuelle à son problème ou pour qui la réunion est un exutoire pour parler de ses difficultés. Cela n'entre pas dans le processus de participation, de ce qui est attendu mais comme déjà évoqué, cela peut être pour certains, une étape nécessaire et incontournable. La démarche de participation comme nous avons dit plus haut est un processus et qu'il faut du temps à chacun pour en prendre la mesure et arriver à en respecter les principes.

2) Le respect du rythme et de la temporalité de chacun.

Déjà évoqué comme principe essentiel dans le cadre d'une démarche participative, le respect du rythme de chacun est essentiel quand des personnes en situation de vulnérabilité sont engagées dans cette démarche.

L'autonomie, c'est aussi respecter le fait que certains ne veulent pas parler, il faut tenir sur une ligne de crête, entre distribuer la parole et laisser aux personnes le temps dont ils ont besoin pour oser, pour s'exprimer comme nous l'avons déjà évoqué. Cela peut prendre des mois, parfois des années. Or, la libération de l'expression et du savoir des personnes en précarité, demande souvent d'inscrire ce travail dans la durée, ce qui va parfois à l'encontre des agendas administratifs et politiques. C'est une des limites de la participation des personnes en situation de vulnérabilité dans un contexte où la temporalité est imposée par des contraintes externes, administratives, etc.

3) Tenir compte de la compréhension de la langue, du rapport à l'écrit (littératie)

Ne pas savoir lire et écrire (ce que participants ne partageront pas par honte) ou ne pas maîtriser la langue française, sont autant d'obstacles à certaines formes de participation. La question de la langue a été soulevée car plusieurs personnes ayant participé dans le cadre des labos CAP, ne maîtrisaient pas le français (personnes en situation irrégulière ayant un parcours migratoire). Elles se sentaient en difficultés pour exprimer leur expérience alors qu'elles participent largement aux actions.

L'illettrisme ou la méconnaissance de la langue pour les étrangers renforce leur situation de précarité. Néanmoins, il est important de ne pas dévoiler dans le groupe qu'une personne est illettrée mais seul celui qui accompagnera cette personne le saura ainsi que l'équipe d'animation qui l'intégrera dans la construction d'outils d'animation ou dans l'analyse. Certains cadres de participation ne seront pas accessibles à certains profils de personnes et s'il est nécessaire de faciliter la participation de toutes et de tous, cela n'est pas toujours possible. Tout cadre possède ses limites.

L'enjeu de la langue et du vocabulaire, c'est aussi d'éviter au maximum le jargon professionnel, les acronymes, les mots en anglais. Il y a donc une forme de tension entre

l'appropriation nécessaire d'un champ sémantique selon le sujet, la connaissance par exemple de l'environnement institutionnel et l'emploi de termes inutiles et qui brouillent la compréhension de certains⁷⁵.

Les modes de communication avec les participants doivent également faire l'objet d'une vigilance. Souvent les échanges et invitations et restitutions sont envoyés par courrier électronique ce qui n'est pas utilisable pour toutes et tous. Ainsi, de plus en plus les labos CAP et la démarche de la dignité dans les assiettes essaient de correspondre en messages vocaux ou sur les réseaux avec des photos ou en présentant des petits films pour revenir sur les actions.

4) La gestion des émotions au sein du groupe

Si certaines personnes rencontrent des difficultés à mettre en mots des ressentis, d'autres au contraire ont un trop plein d'émotions, une colère qui peut donner parfois lieu à des formes de violence ou d'agressivité envers les autres. Ce peut être difficile à gérer et peut compromettre la dynamique de groupe. L'animateur, pour sa part, doit anticiper et gérer ses émotions, exprimées directement ou indirectement.

iv) Les principes d'organisation qui permettent la participation du plus grand nombre dans ces cadres collectifs

1) Assurer l'accessibilité des personnes aux lieux collectifs

Participer collectivement suppose des déplacements vers un lieu commun de rencontre, un espace propice aux échanges, proche ou non des lieux de vie des personnes selon les cas. Et donc il faut mettre en œuvre des moyens permettant l'accessibilité et la mobilité.

Il faut choisir aussi des moments adaptés à la disponibilité des participants ce qui selon la thématique et le public ciblé pose des questions : comment faire participer ceux qui travaillent, ont charge d'enfants ou de leurs aînés ou ceux qui souffrent de problèmes de santé rendant d'autant plus difficile les déplacements.

Il demeure que « le temps de transport, la fatigue, (il faut) veiller à ne pas surcharger » sont des enjeux importants, d'autant plus quand les démarches de participation s'ancrent dans des territoires ruraux ou semi-ruraux, comme dans le cadre du projet Terres de Lorraine. Lorsque les personnes relèvent de la pauvreté domiciliée, ces questions prennent toute leur importance. L'isolement géographique, le manque de ressources matérielles permettant de se déplacer (permis, véhicule, essence...) en constituent une des dimensions. Lorsqu'on aborde la faible mobilisation, l'absence de participation de certaines catégories de

75

Au sujet de ces questions, on peut lire l'article suivant s'appuyant sur les travaux menés avec le laboratoire d'idées d'ATD Quart-Monde : Desprès et Mamzer, Le consentement éclairé en question dans le cadre de collections en bio banque, Bulletin du cancer, 2021

personnes, les problèmes de mobilité en sont souvent l'origine, renforcés dans les territoires ruraux ou les quartiers isolés.

Ajoutons que les personnes en situation de précarité sont fréquemment captives de leur environnement, habitant plus fréquemment dans des territoires de ségrégation géographique, elles enclavés dont il est parfois difficile de sortir, pour des raisons matérielles, nous venons de le dire mais aussi symboliques, la peur de ce que l'on ne connaît pas. Il est donc intéressant que dans un premier temps la participation puisse s'engager dans une certaine proximité géographique, rassurante. Ensuite, aller plus loin, sortir de son village ou de son quartier permet des rencontres, ouvrir son horizon, mental et géographique, participe du processus d'évolution à laquelle la participation contribue.

Parfois les visioconférences peuvent être utilisées, et offrent un certain intérêt mais pour ceux présentant des difficultés d'expression, l'écran vient majorer les obstacles et l'animation ne peut se faire dans un cadre tel que décrit plus haut, tout au moins à l'étape de construction de la dynamique de groupe. L'épidémie de Covid a montré comment un groupe déjà constitué (le laboratoire d'idées santé d'ATD Quart-Monde) a pu continuer sous une forme téléphonique à fonctionner et à produire des recommandations⁷⁶, comment certains participants qui rencontraient des difficultés de participation à des réunions hors de leur région, par exemple pour des problèmes de santé importants ont pu participer par téléphone. Pour Pierre Arène, qui a animé plusieurs dispositifs participatifs et délibératifs en ligne, la participation en ligne est faisable mais nécessite plusieurs gardes fous.

2) Accompagner différentes situations numériques

Le partage en ligne peut accentuer certaines fractures : celle de l'illettrisme numérique bien sûr, mais aussi celles causées par des disparités d'outillage : absence de smartphone, d'ordinateur ou de tablette, mauvaise connexion etc. Il est nécessaire d'envoyer un mail et/ou d'échanger par téléphone en amont avec les personnes sollicitées. Le mail envoyé et l'échange téléphonique permettent de connaître ces situations et de s'adapter pour que ces personnes puissent participer : relai avec des associations sur place, prêt d'ordinateurs ou de tablettes, personne dédiée qui accompagnera la ou les personnes en difficulté tout au long de la démarche. Enfin, quelques jours avant le jour J, un autre contact est pris (mail et/ou appel téléphonique) pour expliquer comment utiliser Zoom par exemple. Grâce à des captures d'écrans, et à une expérience en conditions réelles, les participants appréhendent l'interface de cet outil : comment accéder à la plateforme via son mobile ou son ordinateur, comment activer ou désactiver son micro et/ou sa caméra, comment demander la parole et comment utiliser le « chat » pour interagir, etc. L'appui personnalisé peut être ludique : en prenant la forme d'un apéro virtuel la veille de la rencontre avec un petit groupe de participants pour

⁷⁶ Desprès, Boissonnat-Pelsy, 2022, Gérer le risque en contexte de précarité : l'exemple de l'épidémie de Covid-19 (cf partie méthodologie), Médecine palliative ; Boissonnat-Pelsy, Desprès, 2022, Donner la parole aux plus fragiles en temps de COVID, Médecine palliative

faire connaissance autour d'un verre et apprivoiser ensemble la manipulation technique de la vision par un échange convivial et informel.

3) Adapter le programme des journées, temps variés et rythmés

Être devant un écran pendant des heures peut être une expérience éprouvante pour des participants qui n'ont pas l'habitude de ce type de pratiques. Il est donc nécessaire de proposer des temps de pause plus réguliers. Il est également impératif de préserver les moments informels. Il est possible de créer des salles en ligne pour permettre aux participants de se retrouver et d'échanger pendant des pauses café « virtuelles ». Pour ne pas s'épuiser et éviter l'effet spectateur, il faut bannir, encore plus qu'en présentiel des interventions extérieures trop longues (encore appelés « tunnels d'intervention ») et varier les rythmes (entre temps d'information, temps d'échanges entre pairs etc.). Et là, la technologie nous aide : distribuer la parole est facile, activer des sous-groupes virtuels est instantané, le fil de conversation permet de faire s'exprimer autrement les participants notamment les moins à l'aise.

Néanmoins, la qualité de l'animation s'en trouve en général affectée, l'animateur ne pouvant observer les interactions globales du groupe, le regard permettant d'embrasser l'ensemble des participants ce que ne permettent des écrans individuels.

b) Les principes méthodologiques tout au long du processus

i. Le recrutement des personnes participantes

La difficulté de recrutement des participants et la valeur représentative des groupes participants est immanquablement évoquée. C'est une question qui se pose à tous les niveaux de la participation, et qui se résume dans cette assertion entendue par tous : « Ce n'est pas la quinzaine de personnes de votre groupe qui vont vous donner la connaissance de l'ensemble des problématiques et situations de pauvreté et de précarité »⁷⁷. La précarité a de multiples visages mais elle est aussi masquée et dissimulée par beaucoup de ceux qui la subissent. Pour Pierre Arène, chef de projets participatifs chez Missions Publiques : « Les personnes en situation de précarité économique et sociale, ne viennent pas spontanément même quand elles sont tirées au sort. Il faut donc choisir des méthodes qui permettent de les mobiliser et de les faire venir. Dans les démarches, nous avons souvent complété le tirage au sort par des recrutements complémentaires. Si on veut avoir une mobilisation qui fonctionne, il faut vraiment créer une relation de confiance avec les structures d'accueil, prendre du temps pour construire cette relation et ne pas leur donner la sensation qu'on les utilise seulement pour recruter. Il faut un minimum de co-construction avec les structures ».

⁷⁷ Ansa

Quelques exemples en sont données.

- La Convention citoyenne pour le climat, l'association « Petits frères des pauvres » a été l'interlocuteur pour mobiliser des personnes en situations de précarité.
- DGFEF, comité des bénéficiaires : Comité d'évaluation d'un appel projet pour chercher des jeunes éloignés de l'emploi à travers le numérique.
- FETA, Fair energy transition for all : avec un recrutement auprès des structures d'accueil.
- Pour les labos CAP, la construction de la démarche de la dignité dans les assiettes étant assise sur un « comité multipartenarial », celui-ci a rapidement mis en œuvre les invitations et les dynamiques nécessaires au recrutement. Le recrutement s'est fait en s'appuyant sur les associations partenaires et les acteurs du territoire du PAT et c'est assez simple et efficace.

Les participants aiment venir et ils se donnent comme mission pour certains d'amener des personnes et cette mobilisation « boule de neige » sur tout le territoire permet d'accompagner la réflexion globale sur le sujet de la précarité alimentaire mais aussi de mailler le territoire de petits groupes participatifs, appelés labos d'usage qui sont d'un premier accès plus facile que les labos CAP en séance plénière. Cela est possible dans le cadre de développement d'actions territoriales et ces groupes locaux pourraient permettre de mobiliser des personnes pour les débats nationaux.

Cette méthode suppose aussi de se donner du temps, de manière à progressivement impliquer les personnes en respectant leur rythme et leur temporalité.

1. La question de la représentation

L'essence de la démocratie participative n'est pas d'être représentative⁷⁸ mais que des personnes concernées s'engagent, sachant qu'elles parlent en leur nom mais souvent aussi évoquent la situation de leurs proches, parfois aussi au nom d'un collectif. Ajoutons que souvent les expériences et le vécu sont communs et partagés avec ceux d'autres personnes absentes, témoignant de l'appartenance d'un individu à une même société ou sous-groupe de la société. L'enjeu est alors non de créer un groupe représentatif, dans le sens d'une représentativité au sens statistique ce qui est un idéal inatteignable puisque la volonté de participer n'est pas universelle, mais de créer une diversité de situations qui éclairera sur différents champs d'expériences.

Il s'agit donc que les personnes présentes puissent témoigner de situations et d'expériences diversifiées et les plus variées possibles. Par ailleurs, ces personnes doivent pouvoir dépasser leur expérience individuelle et témoigner de celles de leurs proches, leurs voisins, de ceux qu'elles accompagnent aussi ; être en situation de précarité n'empêche pas d'être présent auprès d'autres dans une situation encore plus difficile. Il est plus pertinent, et surtout plus juste de parler de diversité, plutôt que de représentativité quand il s'agit de question de

⁷⁸ Différencier représentation et représentativité

participation, et plus particulièrement de mini-publics. Parler de diversité permet donc d'éviter un certain nombre de quiproquos sémantiques.

Des temps d'entretien de consultation d'acteurs clés en amont de la participation permettent de mieux cerner les constats et analyses réalisées sur le terrain par les acteurs. C'est sans doute ces temps précieux qui permettent d'appréhender les sujets et d'aller vers des échantillonnages et des focus groupes qui emportent l'adhésion par leur intérêt qualitatif et représentatif. Comme pour les participants, qui ont besoin d'un certain niveau d'information, les promoteurs de ces temps de participation ont besoin d'une immersion dans le sujet et ces entretiens en sont un exercice enrichissant.

Pour certaines formes de travail en groupe de pairs, la constitution du groupe peut donc être travaillée pour avoir une diversité de situations représentées qualitativement. Dans la méthode des labo CAP, les échantillons ne cherchent pas à être représentatifs statistiquement, mais ils doivent tendre à l'être qualitativement en prenant en compte la diversité des situations. Les personnes qui ont connu ou qui connaissent la précarité alimentaire et qui ont croisé différentes situations et expériences nourrissent le débat. Elles seront amenées à parler en leur nom propre, mais aussi au nom de ceux qu'elles fréquentent, leurs pairs, ce qui leur permet d'être moins fragilisées que si nous réduisons leur contribution au témoignage de leur vécu. Cette distanciation possible en parlant de leur entourage permet d'apporter des éléments constructifs en s'appuyant sur leur rôle de témoin.

Sans pouvoir toujours atteindre cet idéal, il est important de définir des critères qui permettront de juger, évaluer la qualité de la construction du groupe de participants. Ces critères doivent être construits en amont et l'absence de personnes caractérisées par l'un ou l'autre de ces critères participera de l'analyse globale des résultats et des productions. Un des points qui nous est apparu est la difficulté à mobiliser un public qu'on qualifie d'invisible, qui n'a pas recours à l'aide alimentaire.

2. Les critères de diversification

Quelques critères types ont ainsi été proposés, dans le cadre de la lutte contre la précarité alimentaire :

En fonction du logement : Personne sans domicile fixe ou l'ayant été ; Personne vivant en centre d'hébergement, en foyer ; Personne vivant à l'hôtel ; Personne ayant son propre logement

En fonction du lieu de vie : rural, urbain, péri-urbain

En fonction du statut administratif (régulier ou pas) en lien avec l'accès à certains types de droits (protection sociale, droits à une assistance et une aide sociale, à certains circuits d'aide alimentaire...)

En fonction de l'âge

En fonction du statut administratif (régulier ou pas) en lien avec l'accès à certains types de droits (protection sociale, droits à une assistance et une aide sociale, à certains circuits d'aide alimentaire...)

En fonction du statut d'emploi et de l'activité

Personne ayant des besoins alimentaires spécifiques pour des raisons de santé

Et les situations de cumul de plusieurs critères de précarité seront prises en compte. Lorsque l'on utilise des critères de diversité dans le recrutement et la mobilisation, la question de la transparence auprès des participants sur ces critères se pose. Plusieurs courants existent, au sein du « champ participationniste », sur cette question entre les tenants d'une transparence totale et les tenants du caractère confidentiel de ces critères. La position raisonnable doit se trouver entre les deux, avec la prise en compte de la violence symbolique que peut entraîner la publicisation de ces critères (avoir conscience qu'on a été recruté car on correspondait à tel ou tel critère peut être très mal vécu) et de l'autre la nécessité de faire comprendre aux participants pourquoi ils sont là et l'importance d'entendre et de faire participer tel ou tel public.

3. Les relais de recrutement, la mobilisation

Chacun s'accorde à dire qu'il y a une très faible diversité dans les sources de mobilisation. S'il y a de nombreux canaux possibles, peu répondent à des sollicitations extérieures à leur structure.

La mobilisation des bénéficiaires dans les associations est difficile. On y mesure les difficultés ressenties entre les partenaires dans les rapports humains. Une amélioration voit le jour avec la pratique de la participation mais nous avons eu des témoignages de participation obligatoire à des ateliers cuisine en vue d'avoir accès à des aliments, sans que les activités aient été construites et pensées avec les personnes. Cela ressemble à du "travail forcé" disait une femme rencontrée dans un labo CAP. Il est important que la participation reste libre et découle d'un choix de la personne, ce qui suppose de ne pas conditionner la participation à un bénéfice, un service, comme déjà dit.

4. L'apport d'une bonne coordination des acteurs sur le terrain

Pour que la participation joue pleinement son rôle, il faut que cette participation rende les uns et les autres pleinement acteurs et partenaires. Pour cela, il est nécessaire dit l'ANSA79 que nos méthodes permettent de :

- « Faire des partenaires des alliés de nos projets » de participation ce qui devrait être inscrit dès la conception dans la méthode.
- « Impliquer et valoriser les professionnels ».
- « Identifier les réticences et définir les modalités d'organisation de la participation qui permettent d'y répondre. »
- « Valoriser les démarches de participation des professionnels qui peuvent être complémentaires à celles de participation des personnes ».
- « Anticiper les conditions de prise en compte des propositions des personnes ».
- « Reconnaître en le valorisant, le travail et le temps donné par les citoyens en difficultés de vie.»

⁷⁹ Dans son kit de la participation citoyenne actualisé dans le cadre du HCTS en 2017

L'utilisateur des dispositifs (bénéficiaire, bénévole, professionnel et politique) doit être au centre des réflexions. Les hommes et les femmes qui cheminent ensemble ont un savoir d'expérience qui enrichit les démarches. Il faut dès lors en construire et adapter les méthodes, développer des « modalités » et des « lieux » pour :

- Aller vers les plus fragiles, les mobiliser autant que possible, dé-diaboliser les services, concevoir, mettre en œuvre et accompagner des améliorations ou des changements dans les process.
- Permettre aux personnes en situation de précarité alimentaire d'effectuer un travail avec les opérateurs qui les accompagnent, créer un environnement qui engage à entendre les réalités de leur vie et de leurs parcours utilisateur et consommateur.
- Pointer les éléments de fragilité, de vigilance, dans les mesures et les actions et élaborer des pistes d'amélioration, de transformation qui sont entendables dans la conjoncture sociale et économique (en termes d'achat, de production, packaging, lieux de distribution, de communication, d'information)
- Travailler les produits, les messages alimentaires et les « éducations » alimentaires possibles ensemble.
- Optimiser les moyens matériels, humains et financiers et améliorer l'adéquation des mesures et des besoins sur le terrain avec les utilisateurs, les bénévoles, les associations, et les institutions.
- Travailler ensemble les parcours innovants, depuis la conception d'une expérimentation, sa mise en œuvre jusqu'à son évaluation et à son essaimage.

5. Donner du sens à la participation : informer tout au long du processus

Le changement est considéré comme une finalité importante par les personnes en situation de pauvreté. Cet espoir peut même être la raison essentielle pour que les personnes en situation de précarité décident de s'exprimer, et a fortiori de participer. En effet, il faut que cette participation leur paraisse utile, qu'elles en voient l'impact (que ce soit pour elles-mêmes personnellement ou pour d'autres). Elles veulent savoir à quoi va servir leur participation. Le respect de ces attentes qui donnent du sens à leur présence et leur participation suppose donc de les informer sur les objectifs attendus, et les limites d'un projet quand en dernier ressort ils ne seront pas consultés lors des prises de décision au niveau politique, par exemple.

Pour assurer la pérennité de la participation quand elle suppose un engagement de plusieurs mois ou plusieurs années, il est important qu'elles puissent suivre ce qui se passe, et qu'elles aient des retours sur les répercussions et éventuels débouchés, conséquences de leur participation. Si elles n'en voient pas les résultats immédiats, les personnes peuvent avoir un sentiment d'usure, de désillusion et de frustration. C'est pourquoi il est essentiel de rendre compte des effets de la participation aux usagers.⁸⁰

⁸⁰ Rapport CNLE, op. cit., p. 14-15

C'est aussi à nouveau une question éthique : leur permettre de réaliser une décision éclairée quant à leur choix de continuer ou non à participer. Il s'agit de respecter l'autonomie de la personne.

Selon Pierre Arène, il est essentiel que les participants comprennent rapidement l'impact de leur travail sur les processus de décision et l'engagement dans des changements (actions, changements de dispositifs organisationnels ou législatifs). On notera l'importance du facilitateur, de la personne tierce qui va jouer un rôle fondamental dans la construction du groupe, et qui va devoir susciter la confiance. L'importance est d'informer également quand il ne se passe rien et pourquoi (longueur des processus, étapes intermédiaires non terminées, oppositions diverses à contrer, etc... l'information doit être complète dans ses aspects tant positifs que négatifs.

ii. Animation

1. La présentation, l'explication de la méthode et son appropriation par les participants

Dans un souci de transparence et de respect, présenter ou rappeler le cadre de travail et les principes qui le sous-tendent, de même que les objectifs de la démarche, est une étape essentielle qui permet la mise en confiance et l'assurance que l'expérience est utile et qu'elle a du sens, et prend en compte les réflexions de toutes les parties. Les personnes peuvent donc consentir à la démarche, leur présence atteste implicitement du consentement, à condition comme nous l'avons dit que cette participation ne soit pas assujettie à des conditions d'accès à des biens ou des services. Il doit être rappelé aussi qu'elles peuvent se retirer à tout moment de la démarche, qu'elle qu'en soit la raison, ce que suppose tout consentement réel.

2. Le respect de la confidentialité et de l'intimité

Le respect de l'intimité fait partie des requis lors de l'animation. Certains aspects de la vie ne peuvent être évoqués devant le groupe. L'animateur peut repérer des éléments qu'il faudra laisser de côté alors qu'il aurait pu le faire dans le cadre d'un entretien individuel.

3. La nécessité d'être équitable

Veiller à ce que la parole des personnes qui ont vécu la précarité alimentaire et /ou celle de leurs partenaires soit traitée de manière équivalente, avec la même légitimité. Ce qui suppose des outils d'expression adaptés aux compétences des participants et non discriminants.

⁸⁰ Rapport CNLE, op. cit., p. 14-15

4. Le risque de la stigmatisation potentielle

Pour éviter la catégorisation des personnes, source potentielle de discrimination, personne ne doit être défini et réduit à sa situation et ceci à aucun moment. Les tours de table de présentation de soi doivent être réduits au minimum, seuls les noms peuvent être partagés ou des informations succinctes à adapter au contexte et aux questions qui vont être travaillées ; il est bon aussi que dans le processus on ne fasse pas référence au groupe d'appartenance de la personne.

5. Une animation réflexive au service des participants.

L'animateur doit faire preuve de rigueur, de recul et de réflexivité. Ce sont des préalables indispensables. La réflexivité de l'animateur est une posture essentielle, incontournable, difficile à anticiper tant l'attitude de l'animateur doit s'ajuster en permanence aux situations.

Cela suppose une capacité de remise en question du point de vue de l'animateur, c'est un préalable impératif. Il doit avoir la capacité d'entendre et recevoir des expériences vécues (entendre les ressentis, les colères). Il doit aussi travailler avec d'éventuels conflits ou réactions émotionnelles individuelles, ou ses préjugés à l'égard de certains participants.

Au-delà, il doit adopter une position neutre mais néanmoins empathique, voire chaleureuse avec des personnes vulnérables qui nous l'avons dit ont parfois besoin d'être soutenues ou de sentir comprises. Il doit éviter toute forme de misérabilisme ou de pathos !

Être réflexif sur son propre langage, être à l'écoute des remarques et des questions et se remettre en question sert le groupe. L'animateur est au service du groupe et non l'inverse.

Au total :

Le président de séance veille au respect de règles suivantes⁸¹ :

- 1** Respecter l'équité du temps de parole : limiter les biais liés à la disparité locutoire. (Respect de la parole des autres nécessite de demander qu'il n'y ait pas d'interruption de la parole)
- 2** Traiter chacun à égalité en compétence : chaque parole ne vaut ni plus ni moins qu'une autre
- 3** Respecter la parole de l'autre (éviter les formes de jugement) : ricanement, ironie
- 4** Argumenter rationnellement : pas d'argument d'autorité
- 5** Être disposé à changer de point de vue ; il en est ainsi de tous : ainsi, les institutions qui peuvent être également bousculées par les modalités de la participation.

⁸¹ Le Coz, 2017, op. cit.

Si la participation a été décidée, il est important de laisser l'espace à la discussion, au débat et à la confrontation politique. Pour Pierre Arène, les conditions d'animation les plus inclusives possibles seront développées en pariant sur l'oralité plus que sur l'écrit, étant à l'écoute et attentif dans la facilitation des échanges, avec des petits groupes de travail, en faisant le pari de démarches les plus déconnectées possibles, privilégier le contact par SMS, les messages enregistrés, les appels téléphoniques dans l'organisation et les échanges.

6. L'enregistrement des échanges

Les échanges donneront lieu à un enregistrement après accord des participants, et à une transcription permettant d'éviter des biais et une mauvaise interprétation des propos lors de la prise de notes rapide. Ils permettent de travailler de manière fine et approfondie avec et sur les mots des participants. L'enregistrement est aussi une garantie scientifique de rigueur et de respect des échanges, permettant éventuellement une procédure de vérification de ce qui s'est dit par les personnes autorisées à y accéder, dans le respect de la confidentialité. Le stockage et la conservation de ces données doivent être protégés.

La définition, en début de séance, de l'anonymisation ou non des verbatims doit aussi se faire avec l'accord des participants. Dans les labos CAP, l'enregistrement et le décryptage des séances est systématique après accord des participants et les restitutions des synthèses et leur validation par les groupes se font à chaque séance. Il est clairement établi l'usage qui sera fait de ces transcriptions et le caractère anonyme de cet usage s'il en a été décidé ainsi.

iii. La construction du programme d'information pour préparer les rencontres participatives

Ils permettent aux participants de se projeter dans le sujet et sont un élément essentiel de la méthode. Il faut irriguer le débat mais il ne faut pas noyer les participants avec des informations ou des formations trop normatives. Pour Pierre Arène, il est essentiel de préparer avec soin le parcours d'information. Organiser des temps de formation avec les intervenants qui ont pour mission de donner des éléments de formation et d'information sur les sujets traités par les groupes, est essentiel. Ces temps de formation doivent permettre aux intervenants de saisir les besoins d'information et surtout de comprendre la nécessité d'adapter leur langage aux personnes qu'ils ont en face d'eux.

L'expérience montre que penser un parcours d'information « pluraliste »⁸², contradictoire et inclusif permet de placer les participants dans une position plus confortable pour être interactifs. La mise à disposition des éléments de connaissance contradictoires doit permettre de refléter les controverses que la question pose aux experts.

⁸²

Une information pluraliste, doit permettre de découvrir la diversité des idées existantes sur le sujet.

Enfin c'est en s'appropriant des éléments inclusifs, en partant du vécu, de l'expérience et des questions que les participants se posent que l'information sera la plus complète possible.

Il ne faut pas sous-estimer la qualité du passage de l'information, car cela permet aux personnes de se sentir incluses dans le projet.

iv. Comment répondre à la demande de passer de la participation à la délibération ?

Une question se pose alors : est-ce que la délibération est toujours à rechercher lorsque l'on fait participer des citoyens en situation de précarité alimentaire ? La méthode de travail, on le voit ici, est essentielle pour aller vers une parole, un avis, une délibération partagée ou une analyse des débats contrastée indiquant les dénominateurs communs de la réflexion et les points de discussion et la validation d'un résultat accepté par toutes et tous, lors de la construction d'une démarche.

Ce débat est essentiel car il constitue une question qui reste encore insuffisamment investiguée. Pour Pierre Arène, qui a eu l'occasion d'animer plus d'une vingtaine de mini-publics délibératifs, « les démarches participatives sont trop souvent pensées avant tout par le format plutôt que par le public ciblé, or il est nécessaire d'inverser cette tendance en s'interrogeant sur le public à associer et sur la question posée avant de penser le format. Cette question est d'autant plus importante que le contexte actuel tend à une explosion de l'impératif délibératif⁸³.

v. L'analyse des débats pour une optimisation de la parole de chacun.

L'analyse⁸⁴ repose sur la mise en œuvre de concepts propres à une discipline et ceux-ci pourront varier selon les compétences de l'animateur et/ou du chercheur, ceci dans le champ des sciences humaines et sociales... Cela veut dire que l'analyse rend compte d'un angle particulier, d'une perspective, qu'elle soit en anthropologie, en sociologie, en sciences politiques.

1. Les propos énoncés ont plusieurs statuts

Rappelons que les propos énoncés ont plusieurs statuts :

- **Ils témoignent d'une expérience vécue individuelle** et éventuellement partagée, parfois l'expérience relatée par un proche ou un pair. A posteriori et à distance d'un évènement, il peut y avoir une forme de reconstruction narrative, dans la mesure où

⁸³ L. BLONDIAUX et Y. SINTOMER, « L'impératif délibératif », *Rue Descartes*, vol. 63, no 1, Collège international de Philosophie, 2009, p. 28-38

⁸⁴ Les propos, discours, échanges et débats devront être enregistrés, transcrits et constitueront le support d'analyse.

la mémoire ne restitue pas l'entière de l'expérience : il peut s'agir de décrire une situation factuelle mais aussi des émotions, des ressentis.

- **Il peut s'agir de rendre compte de situations récurrentes** (constats) et donc cela sous-entend une montée en généralité donc une forme de recul voire d'élaboration : qu'est-ce qui est commun entre plusieurs situations ou expériences ?
- **Ils peuvent constituer une opinion** sur quelque chose et à ce titre peuvent informer indirectement sur des valeurs, et doivent être distingués d'un savoir d'expérience fondée sur le vécu.
- **Il peut s'agir aussi d'un discours engagé**, d'une dénonciation des pratiques sociales, institutionnelles, etc. parfois vecteur d'idéologies qu'il conviendra de repérer.
- Ou **d'émettre des propositions d'analyse des causes** d'un problème ; parfois de soumettre des propositions, des solutions.

2. Leur fonction est plurielle, heuristique, politique, individuelle.

*Ils peuvent avoir une **dimension heuristique**⁸⁵: de production et partage d'un savoir, d'élaboration d'où déboucheront des solutions et des recommandations sur les actions ou les solutions à apporter.*

*Une **dimension politique ou idéologique**, en cherchant à changer la société et ses pratiques.*

*Sans oublier une **dimension individuelle** : quand les personnes prennent la parole, elles donnent une image d'elle-même : certains propos chez des personnes régulièrement stigmatisées, discriminées peuvent être interprétés comme une manière de donner une certaine image d'elles-mêmes.*

3. Les principes classiques d'analyse, un ancrage disciplinaire

L'analyse relève des méthodes classiques d'analyse qualitative, la rigueur est de mise, associée à une réflexivité, compte-tenu de la subjectivité inhérente à l'animation.

L'analyse doit notamment être contextualisée et prendre en compte des éléments particuliers, tels que les dynamiques d'interaction en réunion, les propos doivent être contextualisés, notamment relative à :

- Quel thème précis fait l'objet de l'animation, comment a été formulé le questionnement ?
- Quels outils d'animation ?
- Quels en sont les avantages et les limites ?
- Qui parle ?
- Quelle est la situation de cette personne (information que l'animateur peut détenir et garder pour lui et pas forcément partagé avec le groupe) ?

⁸⁵ L'heuristique ou euristique (du grec ancien εὐρίσκω, heuriskô, « je trouve ») est « l'art d'inventer, de faire des découvertes » en résolvant des problèmes à partir de connaissances incomplètes. Ce type d'analyse permet d'aboutir, en un temps limité, à des solutions acceptables.

Certains éléments personnels peuvent être utiles à l'animateur lors de l'analyse, afin d'accéder au sens de ce qui est dit. L'analyse s'appuyant sur les connaissances propres à une discipline permet d'ancrer les propos dans un champ de savoirs constitués. Cependant, ces savoirs doivent pouvoir être remis en cause par les propos des participants, qui peuvent aller à l'encontre des savoirs universitaires légitimes. Ceci est un élément essentiel. L'articulation dans l'analyse de ces différents savoirs est un exercice délicat et difficile. Si les expériences restituées par les participants ne peuvent pas être remises en question, des fausses idées peuvent circuler, les personnes en situation de précarité comme les autres peuvent détenir aussi des préjugés. Par exemple, certaines réalités sociales validées par des études rigoureuses peuvent être difficile à entendre par les intéressés comme les études nombreuses sur les inégalités sociales de santé qui montrent une moindre espérance de vie des plus précaires, ils sont plus malades alors que dans certaines couches de la société, certains pensent que la pauvreté amène à renforcer ses défenses.

4. Une restitution régulière des analyses pour validation par les participants

Il convient que l'analyse soit restituée aux participants dans ses grandes lignes et les éléments les plus controversés devront alors être mis en débat.

Lorsqu'on travaille avec des personnes peu introduites dans cette culture, certains mots techniques ne sont pas familiers et seront remplacés par des termes du sens commun. Ces termes peuvent être vagues, polysémiques, ou utilisés à mauvais escient. Il est important pour l'animation et pour l'analyse d'avoir accès au sens que les personnes donnent aux mots utilisés. Cela suppose pour l'animation de faire préciser le sens donné à un terme qui peut être problématique, usage qui pourra alors être précisé dans l'analyse.

Cette démarche d'analyse, classique en anthropologie nous semble à retenir de manière générale, tant il peut y avoir décalage sémantique entre personnes profanes et experts/professionnels ou simplement pour accéder à la signification que les gens donnent à certaines attitudes ou comportements.

vi. Le choix d'outils d'animation :

Les outils sont nombreux et sont à la disposition des animateurs mais ils sont essentiellement destinés à faciliter l'émergence de la parole dans la production de récits, de constats mais ils donnent rarement la place aux préconisations ou à l'analyse des parcours et de leur amélioration.

Des outils tels que des supports visuels, des scénarii virtuels peuvent être utilisés et varient selon les thématiques abordées. Nous consacrerons un chapitre à décrire les outils qui nous ont semblé les plus proches des principes évoqués. Quelques exemples :

Pour Pierre Arène, l'utilisation de **persona fictifs** permet de décaler le regard comme : « Faire réagir sur des scénarios idéals ou cauchemardesques en prenant des personnages types pour éviter justement ce type de violence symbolique qui peut s'exercer si on amène les participants trop frontalement sur leur vécu. Par exemple, lors des ateliers de FETA des

consignes sont fournies aux participants : ils ont une carte « personnage » (une mère célibataire avec un jeune enfant, une personne âgée vivant seule, un couple aisé dans une maison, une personne sans emploi) et réagissent en se mettant à la place du support. En quoi ces changements répondront-ils aux besoins de ces personnes ? (Lien avec la carte personnage) A quoi faut-il faire attention pour que ces changements soient justes pour tout le monde ?

Pour Anne Laure Carlier, le **parcours utilisateur**, reconstruit avec les personnes en situation de précarité alimentaire, va permettre de s'inscrire dans la vraie vie des personnes. Le parcours utilisateur (journée-type / carte d'expérience) est la clé de voute pour adopter le point de vue des utilisateurs et identifier leurs points de douleur. Le « creative thinking », des techniques d'idéation simples permettent de trouver rapidement des idées pour régler les points de douleur, avec les personnes concernées.

Pour Caroline Desprès, lors d'un travail sur habitat et santé, les participants ont été invités à **dessiner** le logement idéal (dans son environnement). Cela décale aussi des réalités quotidiennes difficiles, douloureuses mais en creux est très informatif sur les vécus, les expériences relatives à l'habitat. Lors de la présentation au groupe, chacun a commenté son dessin, ce qui a permis d'engager une discussion collective et d'approfondir de nombreuses problématiques relatives au logement⁸⁶.

Pour Huguette Boissonnat, les pratiques participatives bicéphales permettent de travailler sur le sujet séparément en groupe de pairs (personnes en précarité alimentaire et bénévoles ou professionnels de terrain) puis de passer du temps ensemble pour entendre les constats, les analyses, les propositions de chacun des groupes et en tirer des éléments validés et enrichis par tous, qui pourront être la base de la communication. Les différences de ressenti, d'analyse et de préconisation pourront être étudiées et retravaillées pour que les acteurs des deux groupes puissent construire ensemble. C'est au cours de la validation commune que se fait ce travail, la validation des constats et des préconisations en plénière est un élément essentiel qui permet de déterminer les propositions acceptables réalisables et voulues par les participants des deux groupes. Et lorsque ces propositions communes sont identifiées, elles sont présentées aux décideurs, qui savent alors que cette proposition est choisie, possible, faisable et acceptable par les personnes sur le terrain.

1) La méthode des « Mini-Public délibératif »

La participation citoyenne répond généralement à deux objectifs :

- Cibler le grand nombre ;
- Viser une discussion en profondeur.

⁸⁶ Un toit, ma santé et moi : Un chez-soi quand on est pauvre, [Huguette Boissonnat Pelsy](#) ; [Delphine Mion](#) ; [Nathalie Victor](#) ; [Caroline Desprès](#) ; [Jeanne-Dominique Billiotte](#), [Editions Quart Monde](#) Collection / Série : Dossiers et documents de la Revue Quart Monde ; 30

La méthode « mini-public » se concentre traditionnellement sur ce second objectif. Ces dispositifs « mini-publics » sont qualitatifs. Ils visent la profondeur de la participation, le temps de la mise en discussion et, comme le disent souvent les sociologues, la délibération, à savoir la capacité à argumenter rationnellement, dans un cadre serein, le pour et le contre d'un choix.

Pour atteindre cette délibération, il faut donner aux personnes les moyens de la construire collectivement et il existe des méthodes pour cela. En effet, les conférences de citoyens, les World cafés et autres sont des méthodes dites de « mini publics », ayant des effets très marquants sur les participants.

La méthode du mini-public se caractérise donc par l'intention de soumettre les échanges discursifs entre un petit nombre d'individus coprésents autour d'une question problématisée et sujet à controverse pour aboutir à la production de recommandations collectives. Les mini-publics délibératifs, inspirés de la théorie de James Fishkin, se distinguent des autres méthodes participatives par l'utilisation d'une sélection aléatoire qui permet de constituer un échantillon diversifié de la population.

Rappelons que le tirage au sort stricto sensu n'existe pas et que la majorité des recrutements par tirage au sort s'organise autour de critères préalablement définis en comité de pilotage. Plusieurs mini-publics peuvent compléter cette sélection avec d'autres formes de recrutement pour justement toucher les populations les plus précaires ou les plus invisibles, comme énoncé précédemment. Pour Pierre Arène, il est essentiel d'ouvrir au maximum les différents canaux de mobilisation pour permettre aux plus précaires de participer à ces mini-publics.

Comme le rappelle le philosophe Bernard Manin, « la délibération ne consiste pas à rechercher l'unique solution correcte d'un problème, mais à explorer les mérites et les défauts de plusieurs actions possibles et à juger de leur importance respective ». Cette méthode exige donc plusieurs garde-fous méthodologiques :

- **Une méthode d'expertise inversée**, qui fait démarrer les travaux du mini-public en partant du vécu et des expériences des citoyens afin de mettre en relation leurs réflexions sur le sujet avec la manière dont ils vivent aujourd'hui le territoire.
- **Une formation** identique et pluraliste pour tous les participants sur le sujet considéré pour inciter une exploration des arguments présents.
- **Une animation inclusive** pariant sur l'oralité, et distribuant équitablement la parole.
- **Une transparence sur la méthode**, et la finalité.
- **Une réédition** des comptes claire.

Ce dernier point est fondamental, aujourd'hui, la méthode des mini-public est éprouvée. La Convention citoyenne pour le Climat a démontré l'exigence méthodologique que demande la mise en place de ce type de processus mais aussi en retour l'exigence politique qu'elle requiert. La phase de retour argumentée ne peut plus se résumer à des discours politiques mais à un réel développement de ce que les « décideurs » souhaitent inscrire dans leurs politiques publiques et au contraire ce qu'ils ne souhaitent pas utiliser. Cette phase est essentielle et constitue un enjeu profondément démocratique.

2) Les méthodes de Social Design

Pour Anne Laure Carlier, ces méthodes consistent à apporter des solutions en faisant directement participer les personnes à leur conception, et ainsi faciliter l'accompagnement au changement grâce au positionnement central de l'utilisateur ou du bénéficiaire et garantir une meilleure efficacité fonctionnelle des outils et services ainsi définis. La démarche, étape par étape : le Service Design consiste à apporter des solutions adaptées en se focalisant sur l'utilisateur.

C'est aussi faire mieux et plus vite tout en limitant les erreurs de conception / construction grâce au positionnement central de l'utilisateur ou du bénéficiaire. Mais c'est également garantir une meilleure efficacité fonctionnelle des outils et services ainsi définis. C'est une démarche itérative, participative, concrète et centrée sur l'humain, qui prend en compte les acteurs et les systèmes dans leur ensemble. La démarche de conception s'appuie donc sur le parcours des utilisateurs, permettant d'étudier et de visualiser l'expérience vécue par chacun au quotidien dans le but d'améliorer les services et outils proposés.

Des étapes

- La collecte d'information avec les bénéficiaires, les bénévoles, les institutions, les professionnels et les politiques
- L'analyse et la définition des caractéristiques des utilisateurs et la recherche des difficultés rencontrées dans leur parcours
- L'émergence de solutions : comment inventer et creuser ses idées pour améliorer les usages
- L'apport de solutions concrètes, l'avis des utilisateurs et les adaptations des solutions à leur parcours
- La mise en œuvre et l'accompagnement en incluant les utilisateurs au processus et à son évaluation

Des outils

- La fiche personae : ou comment chercher à mieux connaître les personnes qui participent et utilisent les actions avec les constructions de « profils » de bénéficiaires ou de bénévoles. Très souvent les actions sont conçues pour des personnes en précarité alimentaires avec des personnes qui vivent l'engagement bénévole mais qui sont-ils, qui sont-elles ?

- Le parcours utilisateur ou encore la journée-type, ou la carte d'expérience, est la clé de voute pour « adopter le point de vue des utilisateurs de l'action ou du projet » et identifier leurs points de douleur, ceux qui vont les amener à ne pas participer, à s'exclure, à refuser ou parfois à des colères ou des frustrations
- Le « creative thinking », des techniques pour trouver des idées simples rapidement pour régler les points de douleur, avec les premiers concernés.

L'idéation, le prototypage

L'idéation est un processus, un ensemble de techniques d'animation permettant de stimuler la créativité. Lors d'un atelier d'idéation avec les utilisateurs, les outils et méthodes de réflexion collective permettent ainsi de faire émerger des idées innovantes, hors du cadre.

Quelques exemples d'exercices pratiques que l'on peut réaliser lors d'un atelier d'idéation :

- Le « Crazy8's », qui va pousser les participants à trouver des idées de plus en plus innovantes en 8 minutes (une idée par participant et par minute, pendant 8 minutes);
- Le Storyboard, qui est une représentation de l'expérience de l'utilisateur sous forme de Bande Dessinée (quelles actions réalise-t-il et dans quel but ? Comment utilise-t-il le produit/le service ? Quel est son état d'esprit lors des différentes étapes ? etc....) permet de se projeter dans son quotidien, encourageant ainsi le sentiment d'empathie;
- La technique du super-héros qui, grâce à sa baguette magique, peut tout faire, sans limite technique ou financière, permettant ainsi à l'utilisateur de laisser libre cours à son imagination, au-delà des barrières généralement établies.

Les questions à se poser :

- Quelle serait l'expérience idéale ?
- Comment faire pour traiter le problème qui est face à nous ?
- Pour chaque point de douleur identifié, quels sont les leviers d'amélioration ou d'optimisation ?
- Quelles sont les briques manquantes aux solutions existantes ?
- Quelles solutions soulageraient le plus les usagers ?

Ces exercices participatifs apportent un regard neuf au-delà des conventions ou contraintes que chacun a intégré dans son quotidien, et permettent ainsi de commencer à se représenter le produit ou le service idéal avec un recul désinhibé : « et si c'était possible ? »⁸⁷.

Pour les plus pauvres interrogés, l'idéation disent- ils permettra de :

- « Passer au-delà de la colère pour se permettre d'avoir des idées »,
- « Passer au-delà de la peur pour rêver »,
- « De chasser les rapports de pouvoir et de contrôle social autour des enjeux alimentaires »,
- « Ne plus voir les ruptures de parcours de nos vies pour pouvoir se projeter dans un futur et faire des propositions ».

Enfin cela permet de : « Sortir de l'enferment, de l'isolement de la misère pour pouvoir proposer et imaginer un jour devenir partenaires ».

3) L'amélioration et la transformation des usages par le parcours utilisateur

Travailler sur les « parcours utilisateur »⁸⁸, décrire ensemble l'expérience des personnes et en relever les points douloureux ou irritants est un outil pour passer de la vision « processus » de l'organisation, à la vision « point de vue de l'utilisateur », et permet ensuite de construire avec les utilisateurs des parcours d'usage plus fluides, sans risque d'interruption ou de renoncement aux droits, sans zones de « douleurs ».

Dans le domaine de la santé, la plus-value de l'expérience patient n'est plus à démontrer et la place du patient dans l'amélioration de la qualité des soins est une réalité. La lecture attentive des parcours de soins lors des expériences patient menées en santé, particulièrement à partir des plus fragiles, vulnérables a fait la preuve de son efficacité et se développe en éclairant les concepteurs et promoteurs d'action. C'est une démarche qui a fait ses preuves dans le domaine de la lutte contre les inégalités d'accès aux soins et à la prévention et les non-recours aux droits⁸⁹. Elle entre dans les critères de la certification qualité V 2020 des établissements de soins. Elle pourrait tout à fait prendre sa place dans les processus de participation des personnes en précarité à la lutte contre la précarité alimentaire.

⁸⁷Face aux situations d'urgences alimentaires : une information claire, utile, efficace pour tous H Boissonnat Pelsy, S Hege ; Emmeline Tete ; Ambre Rollot, Nov 2022 ; 88 p ; site Terres de Lorraine <https://www.terresdelorraine.org>

⁸⁸Contribution à la réflexion sur la participation des personnes en précarité alimentaire dans les programmes et les actions de lutte pour une alimentation digne et durable pour tous, Boissonnat Pelsy H ; Carlier AL ; Boissonnat L , septembre 2021

⁸⁹Boissonnat (dir.), Huguette : Médecine ambulatoire et grande pauvreté : Lorsque les plus démunis deviennent acteurs et partenaires de l'expérience patient ; Éditions Quart Monde, 2022 ; 1 vol. (151 p.) ; 30 cm

4) L'animation de groupes bicéphales (personnes en situation de précarité et bénévoles et professionnels) et sa plus-value

Si le cœur de la participation est constitué d'un groupe de personnes vivant ou ayant vécu une situation de précarité alimentaire, leur avis est ici couplé à celui issu de la participation de bénévoles et professionnels.

Deux groupes travaillent dans deux espaces séparés d'abord sur le même sujet apportant leurs constats, puis ils mettent en commun leurs résultats et leurs analyses, allant jusqu'à mettre en avant les constats communs qui sont retenus puis les deux groupes travaillent sur les propositions d'amélioration, un temps de mise en commun est ensuite organisé avec la validation de propositions communes, et la découverte et l'explication des propositions différentes et un débat s'organise. Lorsque finalement un certain nombre de constats et propositions communes sont validées par toutes et tous, elles sont présentées aux commanditaires et aux responsables politiques.

C'est un outil qui peut être chargé de concevoir, d'améliorer et d'aider à pérenniser les actions engagées, de les évaluer en s'appuyant sur des savoirs d'expériences de tous. Les personnes en précarité alimentaire mais aussi ceux qui sur le terrain sont en première ligne pour mettre en œuvre les mesures de lutte contre la précarité alimentaire. Ce sont des participants précieux car ils constatent et suivent les forces et faiblesses des programmes. Ces groupes doivent avoir des occasions régulières de rencontrer les responsables politiques et de leur présenter leurs propositions, afin d'éviter un décalage entre les intentions politiques et les travaux des participants.

La difficulté de l'animation dans ces groupes multicéphales réside dans les réunions en plénières qui ont pour objet de véritables mises en commun des débats allant jusqu'à la validation de constats communs et de préconisations communes. Les modalités de restitution de ces éléments au décideurs politiques et institutionnels doivent être cadrées dès la mise en place des travaux.

Ici ce sont les débats, qui produisent des délibérations communes. En termes de méthode, l'attention est portée à ne pas trop séparer les groupes pour ne pas constituer de frein à la délibération. Les temps de validation croisés des constats, analyse et de des propositions sont au cœur de l'animation.⁹⁰

5) La méthode de l'expertise inversée

Il faut dans les consignes partir de ce qui bloque sur leur territoire, dans leur foyer. Les techniques de photo langage, de discussion mouvante où les gens peuvent se placer sur une échelle invisible fonctionnent bien.

⁹⁰ <https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/terresdelorraine-livretlabocap2021.pdf>

Labo CAP dans la démarche de la Dignité dans les assiettes : des laboratoires d'usage

6) Les méthodes de projection

Dans nos méthodes qui visent l'inclusion (partir par la projection sur le souhaitable, permet de révéler la singularité mais sans le demander frontalement, et de passer notamment par un travail sur des scénarios et créer les échanges en s'identifiant à des personnes fictives ou se projeter sur des situations).

Cependant cette méthode demande à être aménagée, les personnes en grande fragilité ont beaucoup de mal à se projeter dans le futur, particulièrement lorsqu'ils n'ont pas de toit et sont dans la survie au quotidien. Leur vie faite de ruptures les amène à se préoccuper de l'immédiat pour survivre, la projection est donc un exercice difficile pour eux. Leur futur, ils en parlent lorsqu'il s'agit des enfants.

Concrètement, cette méthode peut prendre plusieurs formes :

- Un travail d'identification de ce à quoi pourrait ressembler un avenir souhaitable et à *contrario* un avenir cauchemardesque. Des techniques d'animation peuvent être utilisées pour aider les participants à imaginer ces types de futurs comme l'outil de photo langage en permettant aux participants qui le souhaitent de choisir une ou plusieurs photos qui leur inspire un type spécifique de scénarios. L'animateur doit avoir la capacité d'inviter les participants à expliquer leur choix et aussi à veiller à prendre le temps nécessaire pour reformuler les consignes si certains éprouvent des difficultés à se projeter.

- Un travail de projection guidé dans lequel l'animateur invite les participants à se projeter dans le futur. Contrairement à la formule précédente, ce temps prospectif ne doit pas restreindre l'imagination des participants dans un scénario idéal ou dystopique. À la suite de cette projection guidée, les participants peuvent être invités à se trouver en sous-groupe pour partager leurs visions. Dans l'animation de ces temps aux tables, le facilitateur doit être en capacité de mettre à l'aise les personnes qui n'ont pas réussi à se projeter et de prendre le temps pour embarquer tout le monde dans ce travail et essayer de comprendre pourquoi certaines personnes n'ont rien vu.

Un exemple de récit introductif pour guider ce voyage dans le futur :

« Trouvez la position qui vous est la plus confortable, peut-être vous vous levez ou vous restez assis. C'est comme vous le préférez. Fermez les yeux (ou pas). Respirez profondément plusieurs fois, puis respirez plus lentement... Nous allons partir ensemble en voyage. Un voyage dans le temps.

7) Du témoignage, au récit, au partage : « les mots de la Faim » une pièce de théâtre coécrite et jouée par les participants

La démarche de « **La dignité dans les assiettes** » du pays Terres de Lorraine a permis la mobilisation de parties prenantes associatives et citoyennes sur le long terme dans le cadre du PAT Sud 54. En s'appuyant sur le livre « se nourrir lorsqu'on est pauvre » coécrit avec des personnes en précarité, ces mêmes personnes ont voulu qu'une dynamique de partage de leur réalité se mette en place. Un livret a été écrit par Adrien Gusching du théâtre de Cristal sur l'accessibilité de l'alimentation, et mis en scène par Dominique Farci et Adrien Gusching. Ce texte vient directement des tranches d'histoires de vies de personnes interviewées, 14 acteurs amateurs, qui ont pour la plupart eux-mêmes raconté leur

expérience vécue, l'ont joué de nombreuses fois devant un public ému et dont le regard a changé durablement sur cette question. Cette participation a accompagné les acteurs du territoire à des transformations et des actions concrètes : réseau de jardins nourriciers, collectif d'acheteurs en précarité, kit d'information sur les offres alimentaires en urgence accessibles et faciles d'accès pour les gens qui ont faim, participation soutenue par des laboratoires d'usage, observatoire de la précarité alimentaire sur le territoire et des impacts des politiques de lutte contre cette précarité.

8) Des « comptes » aux « contes »⁹¹

« Le but de toutes cette méthode d'exploration, peut se résumer ainsi : rêver logique dans la société. L'expression « rêver logique » a été reprise ici d'une phrase de Yvette Muise, une citoyenne en situation de pauvreté de Québec impliquée dans son milieu, qui a dit en 1998 : « Je suis tannée de rêver en couleur, il faut rêver logique. » Cette phrase a beaucoup inspiré l'action citoyenne de lutte contre la pauvreté dans les années qui ont suivi. C'est la méthode a été utilisée par AequitaZ, le Secours Catholique et La Fédération nationale des centres sociaux et socio-culturels lors d'une démarche citoyenne sur la protection sociale dans notre pays et les réformes nécessaires.

« Des personnes en situation de précarité, des personnes à divers échelons plus haut dans l'échelle sociale à la plus basse, certains faisaient partie des instances décisionnelles de leurs organisations, ensemble, ont croisé leurs savoirs en toute humanité. Pour réussir, certains aspects de la méthode avaient été convenus dès le départ :

- Séminaires VIP (Vraiment Importantes Personnes !) avec une attention extrême aux participants
- On valorise les différentes formes d'intelligence,
- On valorise les mots nouveaux, la poésie, la métaphore et le jeu.
- On procède par explorations, exercices et tests, détours et retours.
- On a recours à des outils d'exploration créative faisant appel au sensible et à l'intelligence théorique et pratique.
- L'animation porte attention à la souplesse et à la rigueur, avec une attention particulière aux mots, aux métaphores, aux mécanismes, aux représentations et modélisations possibles s'il s'en présente.
- L'expérience est toujours racontée dans un compte-rendu attentif, avec un recours au besoin à un enregistrement sonore des échanges.

La démarche se construit au fur et à mesure. C'est en cheminant que le chemin se fait. La démarche ne ressemble pas à un programme à dérouler mais plutôt à une exploration progressive de terres inconnues ».

⁹¹ https://www.aequitaz.org/wp-content/uploads/2018/01/Aequitaz-Contes_Protection_sociale.pdf

**9) Les outils de participation utilisés lors du Programme TETRAA :
« Alimentation, cohésion et justice sociale » 92**

Titre du document / outil / méthode	Description sommaire	Pourquoi mobiliser cette ressource ?
Entretien empathique sur l'accès à l'alimentation dans le parcours de vie	Cette approche insiste sur l'importance de mettre les personnes concernées par la précarité alimentaire au cœur de la réflexion. La grille d'entretien orientée « parcours de vie » permet de ne pas stigmatiser la pauvreté mais au contraire d'insister sur les stratégies, tactiques et modalités d'adaptation mises en place par les personnes concernées pour s'approvisionner. Cette approche permet également une compréhension plus complexe (multi factorielle) de la précarité alimentaire, en lien avec les événements de vie (divorce, perte d'emploi ...), la conjoncture globale (covid, crise ...) ou encore les déterminants sociaux (âge, genre ...).	<ul style="list-style-type: none"> - Remettre de la parole directe, vécue, à la base des réflexions stratégiques, à travers la notion d'exérèse d'usage. - Eclairer les angles morts de notre compréhension des facteurs de précarité - Donner des outils simples et accessibles pour faciliter le travail de terrain
La cartographie sensible, observation du paysage alimentaire	Cette expérience en sous-groupe consiste à réaliser - dans un périmètre de 1km à pied (soit 15 à 30 minutes d'arpentage) une observation rigoureuse des manifestations agro-alimentaires : panneaux de signalisation, points de distributions, vergers ou fruitiers. Un relevé photo est fait, afin de comparer les observations des un·es et des autres.	<ul style="list-style-type: none"> - Aiguiser son regard sur les codes visuels et culturels qui évoquent l'alimentation dans l'espace public - Faire l'expérience de chercher des points d'approvisionnement autour de chez soi - s'interroger sur les codes visuels, langages et messages véhiculés localement à propos de l'alimentation - Poser un premier jet perceptif du paysage alimentaire (à compléter par des données scientifiques)
Théâtre image, un outil pour matérialiser des situations vécues d'injustice alimentaire	Cet atelier permet de réfléchir à des situations vécues d'injustice alimentaire, en s'appuyant sur les histoires de tous·tes et en cherchant collectivement des réponses. Il peut être fait dans des groupes mixtes (personnes concernées par le problème / personnes en charge d'y répondre) est permet de mettre les participant·es dans un rapport plus horizontal d'intelligence collective.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier des situations courantes d'injustice alimentaire, montrer qu'on est tous·tes concernées de près ou de loin, travailler à partir du vécu. - Engager un processus d'intelligence collective, de résolution de problèmes - Utiliser les saynètes pour formuler des enseignements sur la posture, la symbolique, la gestuelle mise en place dans les situations de discrimination alimentaire.

Porteur de parole en version « soupe aux cailloux »	Réalisation d'un porteur de parole (outil d'éducation populaire visant à poser une question clé dans l'espace public et à faire un affichage collectif et anonyme des réponses) autour de la question du don alimentaire, à travers l'image de la soupe aux cailloux (ou soupe contributive).	<ul style="list-style-type: none"> - Permet de questionner le différentiel entre ce qu'on se donne à manger à soi même et ce qu'on donne à autrui - Permet de questionner le rapport social qu'induit la collecte alimentaire, et l'imaginaire collectif autour de ce rituel annuel - Permet de poser la question au grand public « qu'est ce qu'une bonne alimentation » en lien avec ce qui est donné lors d'une collecte alimentaire
Atelier de fiction politique	En plénière, au sein du réseau local associant collectivités, porteurs de projets et associations de l'aide alimentaire, cet exercice vise à se projeter ensemble dans un avenir désirable. Sur le principe d'une rêverie, les participant·es sont invité·es à décrire le monde de demain. Ils commencent par décrire des éléments factuels (j'ouvre les yeux, qu'est ce que je vois ...) puis donnent des clés de compréhension (qu'est ce qui a changé, quelles lois ont été votées, quelles sont les nouvelles instances etc). Des moyens variés (théâtre d'objet, écriture littéraire, dessin) sont utilisés pour restituer la vision du groupe. Un débrief permet ensuite aux participant·es de dire quel premier pas chacun·e peut faire à son échelle pour engager le chemin vers cet avenir désirable.	<ul style="list-style-type: none"> - Permet de nommer un constat et des valeurs communes au sein d'un réseau d'acteur·ices locaux·les - Utiliser la fiction pour formuler le type de changement social, institutionnel ou culturel souhaité. Et donc invite à reformuler les problématiques au présent - Permet d'engager une réflexion collective et pragmatique sur les ressources, alliées et forces dont on dispose pour aller vers cette vision souhaitable, mais aussi sur les freins auxquels il faut faire face et les pré-requis à mettre en place.

⁹² Programme TETRAA : Livre Blanc Principaux enseignements et recommandations issus du groupe d'échange : « Alimentation, cohésion et justice sociale » Mai 2023. Rédaction : AequitaZ

Apport Marie Waiser Chaire Unesco	Analyse comparée quanti et quali permettant d'identifier la culture institutionnelle propre à différents pays (occidentaux) en matière de gestion de la précarité alimentaire. Le périmètre de l'étude prend en compte les politiques publiques mais aussi les initiatives du tiers secteurs et les formes caritatives ou entrepreneuriales autour de la question.	<ul style="list-style-type: none"> - Permet de situer la gestion « à la française » au sein de groupes d'influence plus large - Permet de comprendre à grand traits les fondements et l'histoire des politiques alimentaires française - Eclairer le jeu d'acteur·ices actuel
Atelier mobilisation et participation citoyenne	Apport issu de la formation « Artisan·es de justice sociale » proposée par AequitaZ concernant l'accompagnement de collectifs de personnes précaires, du partage de constats communs à l'élaboration d'une parole politique.	<ul style="list-style-type: none"> - Outils la sollicitation et la mobilisation des personnes concernées - Outils la création de collectif d'action ou de plaidoyer - Permet de travailler sa posture, son écoute et son analyse dans une démarche de participation citoyenne
Atelier contribution au système alimentaire	Cet atelier à base de « personas » (ou figures type de la composition sociale d'un territoire) permet de visualiser sur un schéma représentant le système agro-alimentaire local les personnes dont les contributions sont reconnues, valorisées ou au contraire invisibilisées. Les participant·es sont ensuite invité·es à travailler sur les relations entre les parties prenantes, autour des questions « à qui ça coûte / à qui ça rapporte ».	<ul style="list-style-type: none"> - Permet de réhabiliter les savoirs, les techniques et les pratiques de contributions alimentaires invisibles (exemple : maman célibataire qui doit gérer une alimentation saine et à bas cout pour ses enfants ...). - Permet de travailler sur les rapports de force entre les parties prenantes d'un même système agro-alimentaire (qui dépend de qui ?) - Permet de poser une représentation commune et inspirée du réel pour inventer des solutions pragmatiques qui partent des situations des personnes concernées.
Cartes « 10 questions pour mettre la justice sociale au coeur de nos projets » inspirée de Vivian Labrie	Cet outil permet de regarder nos stratégies de transition agro-alimentaire sous l'angle de la justice sociale à court, moyen et long terme, à travers 10 questions structurantes. Inspirées du questionnaire « Du local au global, nos projets passent-ils le test ? » de l'économiste Vivian Labrie, ces questions donnent une grille de lecture critique sur les démarches de démocratie alimentaire (place des personnes concernées, inclusivité du débat, mise en récit ...).	<ul style="list-style-type: none"> - Permet la co-construction stratégique avec un cercles d'acteur·ices du territoire - Permet d'ancrer des « réflexes » ou des indicateurs de prise en compte de la justice sociale dans les projet
Outils « postures de coopération de l'acteur public » de la 27e Région	Cet outil issu du voyage d'études de la 27e Région auprès des collectivités pionnières des communs en Europe décrit une palette de posture de la puissance publique vis à vis des initiatives démocratiques de défense des communs, et peut-être appliqué plus largement aux enjeux d'innovation sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Permet d'éclairer les relations entre collectivité et acteurs de la société civile dans le cadre d'initiatives de démocratie alimentaire - Permet d'éclairer la culture de l'action publique locale (sur les politiques alimentaires) - Permet d'amorcer une réflexion sur l'alimentation comme un commun
"Marchande d'étoiles" / un interview de Gigi Bigot	Interview de la conteuse Gigi Bigot sur son travail avec les membres d'ATD Quart Monde, sur le pouvoir du conte et du récit symbolique pour construire une parole politique	<ul style="list-style-type: none"> - Donne un exemple de création de pouvoir d'agir par la mise en récit/fiction de situations d'oppression
Petite histoire, grand histoire	Outil d'éducation populaire (documenté par les Céréma mais largement utilisé par ailleurs) pour mettre en relation, dans une ligne de temps commune, les événements de vie singuliers des participant·es et les événements de l'histoire générale.	<ul style="list-style-type: none"> - Permet de poser les bases d'une histoire commune tout en relevant les spécificités de la construction sociale dans le parcours de chacun·e, comme un pré-requis pour la projection collective (on ne part pas tous·tes du même endroit)
"Job les grands espaces"	Film participatif réalisé par l'association Carton Plein sur l'avenir d'un petit village isolé en Auvergne	<ul style="list-style-type: none"> - Donne un exemple de création de récit collectif qui associe le traitement de l'héritage historique et l'imagination d'un futur désirable.
La fresque de la renaissance écologique	Outil inspiré de la fresque de Lorenzetti (14e) comme allégorie des effets des bons et mauvais gouvernements, adapté par le professeur Julien Dossier comme outil de vulgarisation scientifique et d'intelligence collective autour de l'adaptation de notre système social aux mutations environnementales.	<ul style="list-style-type: none"> - Donne un exemple d'outil inclusif (visuel, sans termes techniques, adapté à tous les âges) pour réfléchir et raconter collectivement le monde de demain.
Les ateliers de l'ante-monde	Cycle d'ateliers d'écriture (aboutissant à des publications comme « Batir aussi ») proposant de raconter un monde post-crise et ses multiples re-configurations à l'échelle des individus.	<ul style="list-style-type: none"> - Donne un exemple d'outil à destination de collectifs militants, souvent impliqués dans des luttes de terrain : comment raconter "le monde d'après" peut donner de la force.
Le nombril du monde à Pougne Hérisson	Festival d'art de rue initié par le conteur Yannick Jaulin autour de la réinvention mythologique d'un village des Deux sèvres.	<ul style="list-style-type: none"> - Donne un exemple de mise en récit du territoire passant par l'investissement de l'espace public, le spectacle vivant, l'imagination collective.
La banlieu du turfu	Expérience de réalité virtuelle et collective initiée par le designer et artiste Makan Fufana autour d'une mythologie spécifique aux quartiers de banlieue, partant du principe que ces territoires souffrent d'un déficit d'imaginaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Donne un exemple de réappropriation des techniques de mise en récit par des acteur·ices qui ne sont pas les intervenant·es classiques de la prospective territoriale
Le guide du Cerrd / Mise en récit des transitions	Ressource très complète sur une méthodologie de création de récit désirable pour un territoire dégradé par une histoire industrielle et sociale dévastatrice.	<ul style="list-style-type: none"> - Permet de comprendre en détail les enjeux, pré-requis et jalons d'une démarche de prospective territoriale qui associe toutes les parties prenantes du territoires (habitant·es, associations, institutions, secteur privé ...) - Donne des exemples concrets d'outils et temps fort pour mettre en place une démarche de ce type - Donne un état des lieux précis des termes (définitions)

10) Les méthodes de CARTODEBAT⁹³

CartoDEBAT est créé en 2017 et la plateforme est lancée dans le cadre du projet de recherche européen E-débat. Face aux évolutions réglementaires de 2016 sur la dématérialisation de l'enquête publique, conformité réglementaire de la plateforme, la visibilité et l'accessibilité des données sources d'expressions citoyennes, valoriser la parole des habitants dans le processus d'amélioration de projets d'aménagements qui modifient leurs territoires à partir d'un travail conjoint sur une plateforme est un outil essentiel qui peut accompagner des groupes de citoyens en précarité qui participent à des réflexions plus larges dans la société. Les modalités de participation à ces dynamiques plus larges des plus fragiles doit se travailler, et des entretiens pour remplir les données ensemble, la page de CartoDEBAT peut aussi servir de base d'animation. **L'intérêt est de faire rentrer les plus pauvres dans une concertation plus large, sur des sujets autres que « leur pauvreté » et leur offrir la possibilité d'être co-acteurs pour transformer la société.**

A l'exemple de la recherche menée en Lorraine⁹⁴, le C3D95 du Grand Nancy a fait le choix de fonder la démarche sur des contributions volontaires, engagées et non issues d'un panel représentatif. 191 participants ont contribué aux débats sur les plateformes en ligne CartoDEBAT et Discord. D'autres sources externes ont permis de diversifier les paroles recueillies :

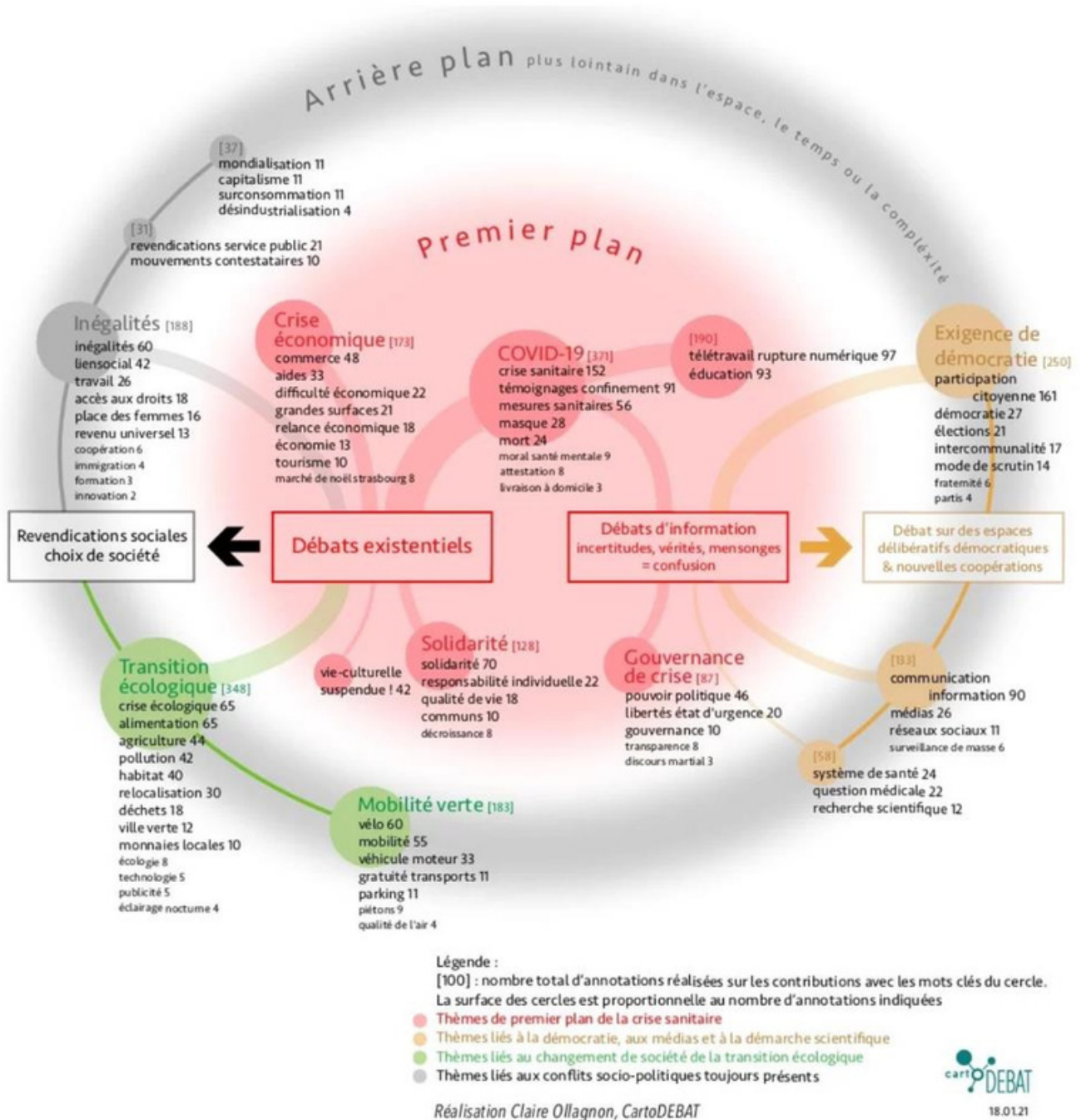
- Enquête de terrain avec l'association Ghatt'up
- Enquête téléphonique « se nourrir lorsqu'on est pauvre » de Terre de Lorraine et ATD Quart Monde
- Laboratoire d'usage labo CAP
- Enquête menée par l'Eurométropole de Strasbourg
- Retranscription d'émissions radio : « dans ton coude » de radio cabanes et le Grand rendez-vous de France inter du 25 juin 2020.

Le « corpus métamorphose », qui repose sur 1820 contributions en provenance de 542 participants, a fait l'objet d'une analyse scientifique (reposant sur une qualification d'extraits avec des mots clés et une annotation des contributions).

⁹³ Contribution Louis Ollagon de la société Cartodébat <https://cartodebat.com/apropos.html>

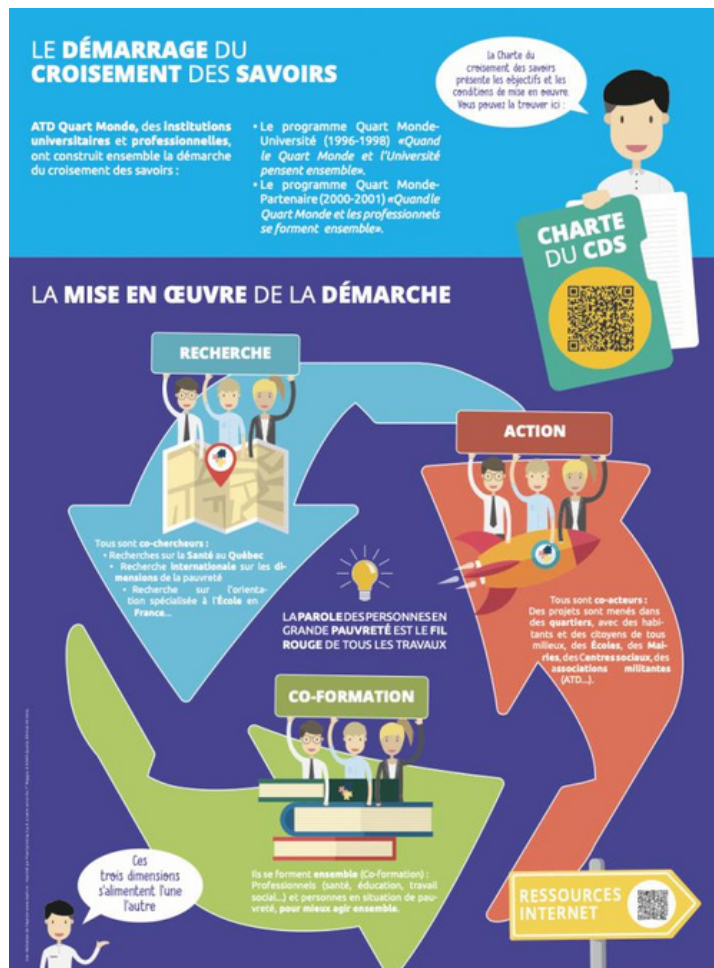
⁹⁴ <https://conseils-de-developpement.fr/livre-blanc-metamorphoses-synthese/>

⁹⁵ Le C3D est l'instance autonome de démocratie participative et contributive de la Métropole de Nancy . Il est composé de 110 membres bénévoles représentatifs de l'organisation de la société civile grand nancéenne et s'organise librement.



11) Le croisement des savoirs pour changer de regard

Le « Croisement des savoirs » est une dynamique permettant de créer les conditions pour que le savoir issu de l'expérience de vie des personnes qui connaissent la pauvreté puisse dialoguer avec les savoirs scientifiques et professionnels. Ces différents savoirs produisent une connaissance et des méthodes d'actions plus complètes et inclusives. Le Croisement des savoirs, mis en œuvre dans de nombreux pays, s'inscrit dans des domaines très divers : santé, travail social, éducation, justice, etc. La démarche est fondée sur une méthodologie rigoureuse et expérimentée depuis des années, formalisée dans le livre *Le croisement des savoirs et des pratiques – Quand des personnes en situation de pauvreté, des universitaires et des professionnels pensent et se forment ensemble* (Éditions de l'Atelier, Éditions Quart Monde, réédition 2008)⁹⁷.



Ce n'est pas une formation, mais une co-formation réunissant professionnels, bénévoles et personnes en situation de précarité.

La co-formation peut s'organiser autour d'une animation double :

- Des temps en grand groupe permettent de travailler sur du photo langage (« sur la même image, qu'est-ce que chacun voit ») pour rendre compte de ces regards différents et travailler pour qu'ils finissent par se rencontrer.
- Les participants se séparent après en groupes de pairs et chacun travaille sur un parcours de vie

⁹⁶ Livrable GT5 COCOLUPA / DGCS Mars 2023

⁹⁷ <https://www.atd-quartmonde.org/nos-actions/penser-agir-ensemble/croisement-des-savoirs/>

- Les participants reviennent ensuite en grand groupe, pour croiser ces regards. Chacun exprime son point de vue, sa réalité, ses colères. Ces moments de croisement sont compliqués mais transformateurs : les savoirs changent et s'enrichissent. »

c) Modalités de capitalisation et de valorisation des travaux participatifs engagés

i. Les principes du processus de fabrication de la décision : parole collective, validation, délibération

1. « *Entendre et s'entendre, expliquer et s'expliquer, connaître et se connaître* » 98

Le langage est une passerelle dans le processus de participation, il permet de se rejoindre et de construire ensemble ; il est primordial constitue le vecteur de la communication. Trouver un langage commun constitue alors un enjeu essentiel dans le cadre de la participation.

« Trouver un langage commun, parce que quand un ministre s'exprime et écoute, ce n'est pas obligatoirement notre langage à nous, même très convaincu ».

Lors d'une démarche de recherche action sur la relation soignant/soigné dans le cadre de la mise en œuvre de la CMU, les professionnels disaient : « il faut développer des pratiques apprenantes », les politiques disaient « il faut développer des formations validantes dans le cadre des politiques d'insertion » et un homme face à eux finit par dire ... « ah oui il faut apprendre à plomber l'agglomération, une fois que tu l'as fait avec quelqu'un, tu sais le faire et tu le refais » ... Plusieurs mots pour dire qu'il faut apprendre les uns des autres pour que la participation prenne sa place⁹⁹.

Cela suppose donc un travail d'acculturation¹⁰⁰ pour comprendre le langage de chacun, personnes en situations de précarité et bénévoles/professionnels. Il faudra ensuite une traduction vers les décideurs qui ont aussi un langage propre, souvent proche de celui des experts.

2. *Une zone grise entre le recueil de la parole et les éléments de décision à transmettre aux décideurs*

Depuis le recueil de la parole et des discours jusqu'à l'émergence de propositions pour l'amélioration et la transformation des politiques et des actions et leur mise en œuvre, il

⁹⁸

Phrase de Mme Gracieuse Souvay militante Quart-Monde citée par Anne Sophie Delporte dans « Inégalités de santé, Précarité et Développement Durable : quelles perspectives ? Les plus pauvres, acteurs et partenaires » Mercredi 14 septembre 2011 ATD Quart-Monde. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE Arche Sud, esplanade de la Défense, 92055 LA DÉFENSE Chantal Sibue de Caigny ; Marianne Doyen ; Céline Braillon ; Huguette Boissonnat Pelsy, Avril 2012

⁹⁹

Relation Soignant/Soigné : relations étudiées dans le cadre de l'accès aux soins des populations en situation de précarité DRASS Lorraine ATD Quart-Monde 2003 ; 106 pages

¹⁰⁰

Le terme d'acculturation fait référence à l'appropriation respective du langage et des mots de chacun des groupes constitués

substitue une zone grise (schéma 1). Nous évoquons la notion de zone grise car c'est souvent une zone d'ombre, non anticipée, souvent non explicitée dans les démarches participatives.

Nous avons vu que pour recueillir l'expérience et le point de vue des personnes, il faut choisir ses méthodes, poser les préalables et points de vigilance, en tenir compte et bien définir les attendus des différents partenaires. Le recueil de discours permet de collecter des données qui bien souvent ne peuvent pas être prises en compte en l'état ni même aller jusqu'aux décideurs, pour différentes raisons énumérées ci-dessous :

- Faiblesse de caractérisation des usages.
- Faiblesse d'analyse.
- Faiblesse de caractérisation des attendus de la participation.
- Manque de conditions données aux participants pour coconstruire et « proposer ».
- Faiblesse de caractérisation et d'expérimentation des solutions alternatives exprimées par les personnes, faiblesse des modèles économiques qui leur correspondent.

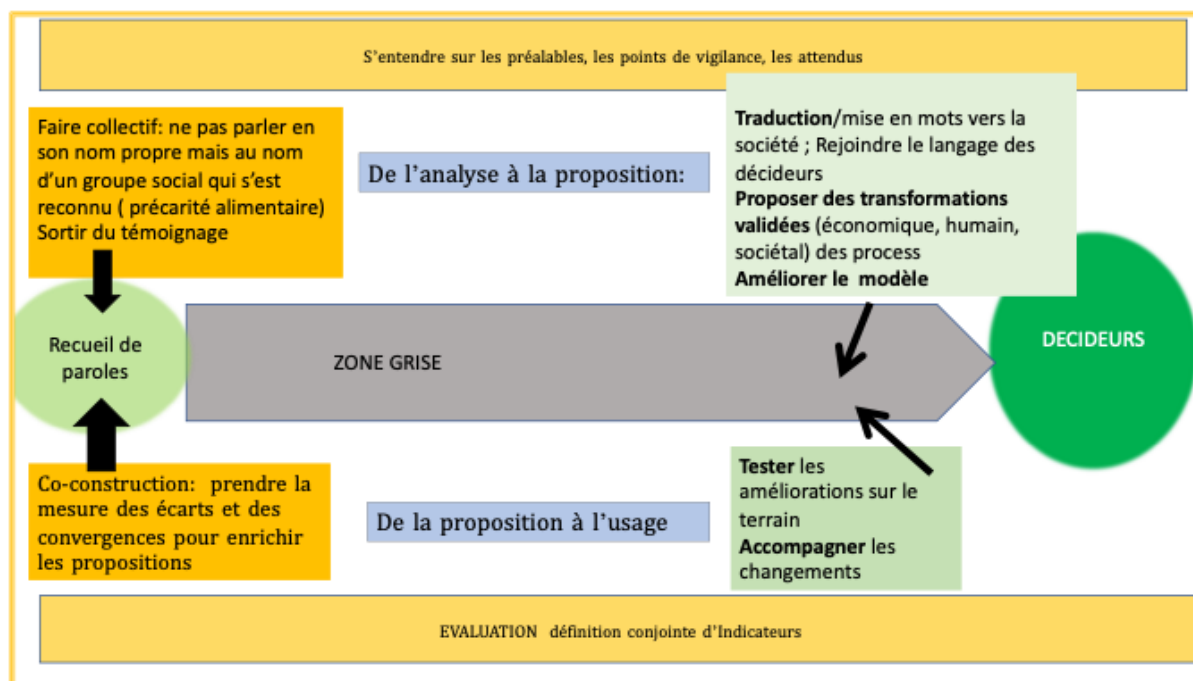


Schéma 1 : Du verbatim au décideur : une zone grise à combler H Boissonnat Pelsy

101

¹⁰¹ Contribution à la réflexion sur la participation des personnes en précarité alimentaire dans les programmes et les actions de lutte pour une alimentation digne et durable pour tous H Boissonnat Pelsy ; ML Carlier ; L Boissonnat ; septembre 2021

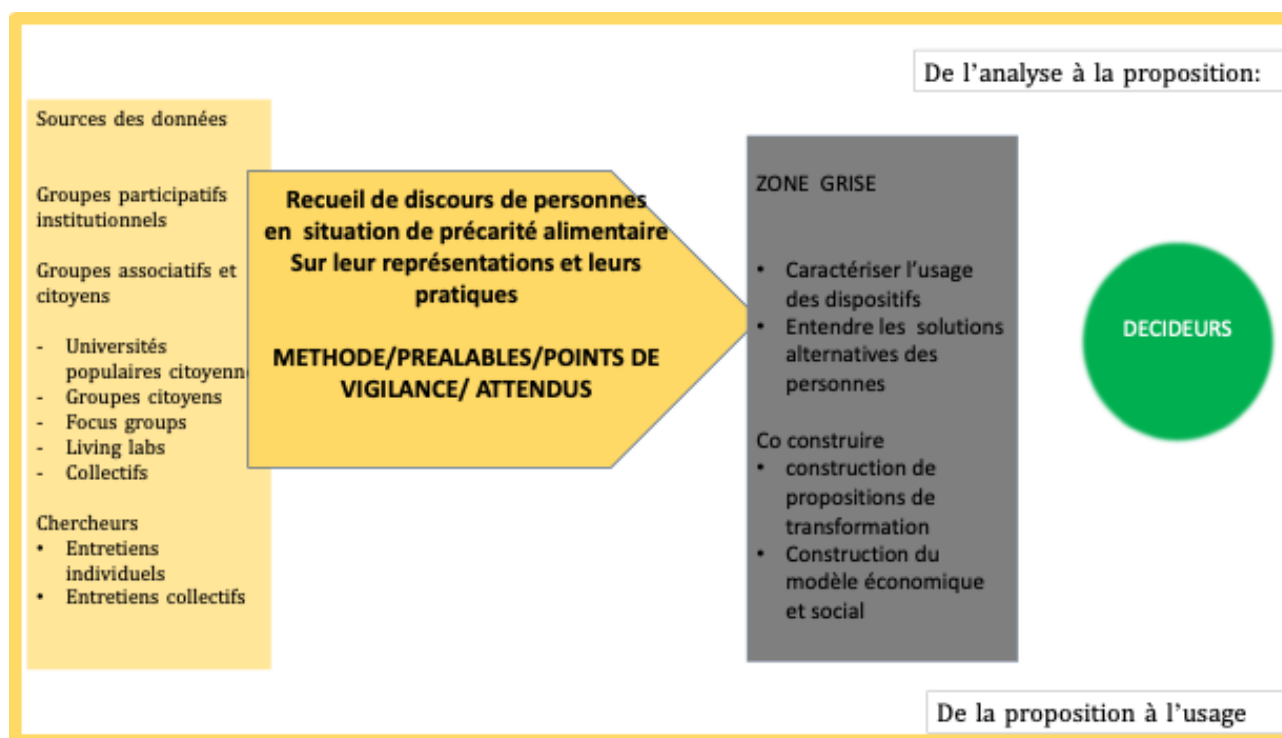


Schéma 2 : Du recueil de la parole à la transformation des usages, un pas vers les décideurs H Boissonnat Pelsy ¹⁰²

Cette zone grise (schéma 2) entre le recueil de données, son analyse et ce qui est utilisable par les décideurs demande un travail de traduction et de mise en mots, voire en chiffres, traduction adaptée au monde des décideurs et à son langage, afin qu'ils soient convaincus et décident de mettre en œuvre les transformations et améliorations co-construites. Les méthodes sont censées réduire cette zone grise en rejoignant les décideurs là où ils se trouvent, en adoptant dans une certaine mesure leur logique (incluant des questions de faisabilité, respectant des règles juridiques ou des contraintes politiques) et leurs mots.

La démarche n'est pas seulement de produire et transmettre un recueil de récits et de verbatims mais bien de produire :

- une analyse contextualisée,
- de restituer une **parole collective**,
- la mesure des écarts et des convergences dans les groupes pour **enrichir les propositions**,
- la construction de récits et de préconisations qui fournissent « **des éléments de décision** » aux décideurs,
- l'expérimentation, et l'accompagnement des **transformations** sur le terrain.

¹⁰² Ibid

Il est alors important de définir les attendus, et de mettre en place les indicateurs d'impact qui accompagneront la démarche dès la conception des actions de participation avec les personnes en situation de précarité alimentaire.

ii. Parole collective mais parole de tous

On attend de la personne qui participe de ne pas porter uniquement sa parole, ses intérêts personnels mais une parole collective. C'est la recommandation numéro 1 du CNLE *« Pour passer d'une parole individuelle à une parole collective, il faut dépasser la question de la « représentativité » : il s'agit de la représentation d'un collectif. Cela demande un rattachement important à un groupe d'appartenance »*.¹⁰³

Ce passage d'une parole individuelle à une parole collective est fondamental. Il est d'autant plus important qu'il permet de re-politiser les individus, de donner à leur participation une autre dimension. Participer n'est donc plus seulement, pour eux, une possibilité de partager leur vécu (fonction importante de leur participation) mais également un moyen de porter la parole *« des sans voix »*, d'aider les autres personnes précaires.

Participer ne veut pas dire que les personnes en situation de précarité ou les personnes vulnérables ne doivent apporter leur contribution que sur la pauvreté, ou la question les concernant directement. Ils aimeraient être des partenaires des autres réflexions sur la société aussi, comme c'est le cas dans la Convention Citoyenne sur la fin de vie organisée au Conseil Économique Social et Environnemental (CESE). Ce dernier point est important, **être en situation de précarité, ne veut pas dire qu'on ne peut et ne doit qu'intervenir que sur des sujets en lien avec cette situation**. Au contraire, la parole de ces personnes doit être élargie sur tous les sujets car elles sont souvent beaucoup plus sensibles à des perspectives souvent pas assez approfondies par d'autres catégories de public. Ils peuvent être sources de réflexion innovante, de remise en cause de présupposés ou de paradigmes. Par exemple, sur les sujets environnementaux, avoir des personnes en situation de précarité permet de mettre en valeur l'impératif de justice sociale. Plus généralement, les inviter à donner leur avis sur d'autres sujets que la pauvreté permet de les intégrer pleinement à la société.

Mais la parole peut être collective en plusieurs sens. On porte la voix d'autres qui nous ressemblent mais on n'est pas toujours tous d'accord, sur les constats, les raisons, les solutions à apporter. On peut donc rendre compte de cette diversité de points de vue d'un groupe social ou rendre compte de ce qui a été consensuel ou négocié. Il faudra alors que l'animateur définisse avec le groupe quels messages ils voudraient transmettre et s'il y a décision à prendre, il faut aussi trouver un accord commun. Dans une démarche non essentialisante, sans enfermer les personnes dans une identité de pauvres et une approche homogène, monolithique de la précarité, une diversité des points de vue est normale, voire saine. Néanmoins, comment faire quand on n'est pas d'accord avec les autres ? Entre des personnes aux compétences équivalentes, qui doit avoir le dernier mot ? Entre des personnes aux savoirs différents : personnes en précarité face aux experts, comment conjuguer sans se combattre ? Il n'est pas à exclure que les instances participatives accèdent aussi à un pouvoir décisionnaire mais généralement elles sont consultatives c'est d'ailleurs le fond du problème.

¹⁰³

Recommandations pour améliorer la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques, Les rapports du CNLE, 17 octobre 2011

L'impact sur la décision dépend de la sincérité du décideur, et des garde-fous méthodologiques mis en place (reddition des comptes, validation et fabrication des décisions etc.).

Un exemple nous a semblé inspirant c'est celui qui est relaté dans le livre blanc des métamorphoses¹⁰⁴.

« En mars 2020, alors que débutait le 1er confinement, le [Conseil de développement durable du Grand Nancy](#) a souhaité collecter la parole des citoyens, leurs ressentis, leurs attentes, leurs craintes, leurs espoirs mais aussi leurs idées pour commencer à réfléchir à l'après. Un débat citoyen a été organisé sous forme numérique autour d'une question principale : « CoVid 19, comment vivez-vous la période actuelle dans votre territoire ? » déclinée en plusieurs thématiques. Initié à l'échelle du territoire du Grand Nancy, le débat s'est ensuite élargi à d'autres territoires, avec notamment l'appui d'une dizaine de Conseils de développement ainsi que des témoignages collectés par des radios locales et dans des EHPAD ».

Dominique Valck, Président du Conseil de développement de la Métropole du Grand Nancy et co-président de la CNCD, y lance en conclusion un appel pour imaginer **un nouveau processus de la fabrication de la décision**. « La crise sanitaire, si elle révèle une crise de sens, rend nécessaire l'écriture d'un nouveau contrat écologique et social. **Un processus permanent et itératif peut permettre de fabriquer les changements que la situation inspire, mais aussi et surtout l'adhésion à ces changements**. Le débat contradictoire et la concertation permettront de **dessiner les chemins de confiance et de développer les stratégies d'adhésion** aux ruptures annoncées, aux métamorphoses identifiées dans ce travail. La recherche collaborative, la réflexion croisée, le rapport entre citoyens et chercheurs sont autant de leviers à actionner pour créer un supplément d'adhésion, **Co-construire des politiques publiques entre élus-services-citoyens et chercheurs et ainsi renforcer la démocratie continue**. » Hervé Marchal en conclusion de ce travail met en garde sur une utilisation mal gérée des données obtenues lors de travaux participatifs. « Toute production de données répond à des envies, des intérêts, des objectifs plus ou moins assumés. [...] la production de données qui sont toujours « données » d'une certaine façon et donc pas vraiment neutres, pour le moins. C'est dire, au passage, si le philosophe-sociologue Bruno Latour a raison de dire qu'il est préférable de parler « d'obtenues ».

Bruno Latour a proposé une méthode pédagogique¹⁰⁵ « la cartographie des controverses » qui répond à un double constat. D'une part, le public est de plus en plus confronté à des incertitudes en matière scientifique : [...]. D'autre part, la confiance dans les institutions scientifiques diminue. La conséquence est qu'on n'arrive plus à clore un débat. Alors soit on désespère, soit on équipe le public pour décrypter ces controverses. Désormais, chaque citoyen ne doit plus seulement apprendre mais enquêter pour découvrir qui sont les

¹⁰⁴ <https://conseils-de-developpement.fr/livre-blanc-metamorphoses-synthese/>

¹⁰⁵ https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/anthropologie/bruno-latour-decrypter-les-controverses-est-un-enjeu-democratique_166892

producteurs de savoirs, où sont les conflits, les intérêts, qui finance () etc. ». Cette méthode est applicable aux personnes en situation de précarité, leur attente en matière de développement des connaissances et d'ouverture sur la citoyenneté et la société est immense.

iii. Une tension entre le temps court du politique et le temps long de la participation

Nous avons abordé à plusieurs reprises la question de la temporalité nécessaire, voire indispensable pour permettre la participation des plus vulnérables. Cependant, la tension qui existe entre la temporalité adéquate pour la construction d'un avis argumenté par des citoyens non-experts d'un sujet et la temporalité de l'action publique ne sont pas toujours en adéquation.

Cela nous invite à réinterroger les manières dont sont façonnées aujourd'hui les politiques publiques. La formation des élus et des agents est une solution pour parvenir à refaçonner un nouveau paradigme de l'action publique qui insère les modalités de participation en amont de la fabrique des politiques publiques. L'enjeu est de sensibiliser l'ensemble des élus et de l'administration sur l'apport de la participation pour façonner les politiques publiques. Dans un article sur les adjointes et adjoints à la démocratie participative, Rémi Lefebvre, Julien Talpin et Guillaume Petit¹⁰⁶ ont bien résumé le paradoxe qui existe aujourd'hui dans de nombreuses collectivités concernant l'intégration des habitants au niveau local. Si presque la quasi-totalité des collectivités se sont dotées d'un ou une élu-e en charge de la démocratie participative, ce type de délégation souffre très souvent d'une « misère fonctionnelle » et constitue une niche qui a beaucoup de mal à s'insérer dans les politiques publiques. Le caractère gadget de la participation est un phénomène inquiétant qui invite à repenser cette inflation de dispositifs participatifs en se posant la question de leur utilité. Finalement, est-ce que cette situation est forcément signe d'une vitalité démocratique ? La réponse à cette question n'est pas si simple...

Il est important de s'assurer que les personnes vivant des situations de précarité alimentaire et participantes aient le temps de s'approprier suffisamment les enjeux, les questions pour pouvoir apporter non seulement leurs témoignages mais aller au-delà de constats, produire des analyses et des préconisations. Cela demande du temps et il faut parfois ralentir les démarches, leur laisser le temps, reformuler, répondre aux interpellations. Le temps – rapide – des politiques publiques, et le temps long de la participation sont ici particulièrement en tension et les promoteurs doivent en prendre la mesure.

Lors du labo CAP sur la participation du 16 mai 2022, une personne ayant l'habitude de participer relate l'expérience suivante¹⁰⁷ : elle avait été conviée à Paris à une concertation sur la santé, sujet qu'elle avait travaillé en amont et qu'elle connaissait bien, mais trois jours

¹⁰⁶ R. LEFEBVRE, J. TALPIN et G. PETIT, « Les adjoint-es à la démocratie participative. Une catégorie d'élu-es entre spécialisation fonctionnelle et misère positionnelle : », *Participations*, N° 26-27, no 1, 19 février 2021, p. 41-75

¹⁰⁷
Labo CAP, 16 mai 2022

avant la réunion le sujet a été changé, elle devait désormais donner un avis sur les prêts bancaires, sujet qu'elle ne connaissait pas... et elle relate à quel point cela s'est mal passé !

iv. Les principes qui guident la valorisation et la capitalisation des travaux et actions engagées

Fréquemment, la participation s'arrête à la prise de parole des participants. C'est souvent comme cela que les institutions la conçoivent. Cependant, ce n'est que l'alpha de la participation.

La valorisation des rapports et des publications est une manière de restituer à ceux et celles qui ont participé à les construire, les fruits de leur travail. C'est un élément qu'il faut travailler dans la forme, l'acceptation et la validation avec les participants. On voit souvent que les notifications de décisions peuvent être des pièges où la participation échoue, des écueils qui trahissent la confiance : le travail a été mené par les participants, les résultats et les rapports ont été écrits par d'autres et transmis par des présidents devant les participants qui ne se reconnaissent pas dans ces rapports finaux.

*1. La démarche du **CNPA** dans son édition de « Parole sans filtre »*

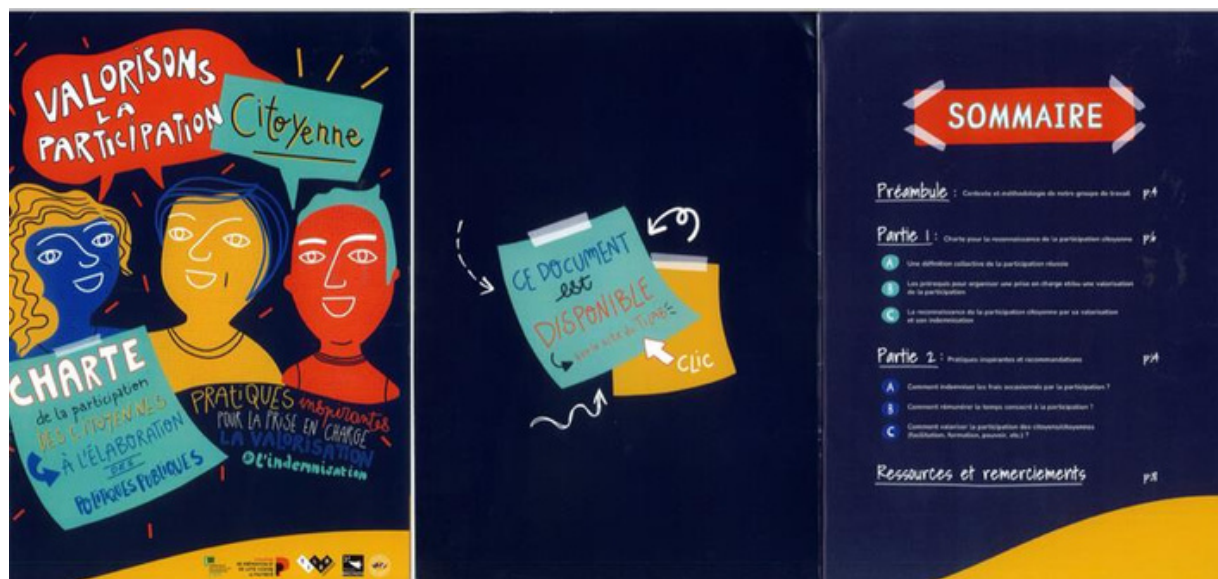
Ce travail, une compilation de quatre ans de constats et préconisations à travers les plénières des Conseils de Personnes Accueillies et/ou Accompagnées de toute la France, est le fruit d'une construction participative. Il montre toute l'appropriation du rapport par ses participants comme en témoigne Mme *HAMIDA Lou-Jayne* : « C'est un travail inédit car c'est la première fois que des personnes concernées ont une voix collective, directe et sans filtre ».



« Nous, personnes concernées, réalisons aujourd'hui l'accomplissement inédit de porter une parole collective, une parole directe de personnes qui, au fondement de la société, ne sont jamais entendues. **Et qui pourtant ont des choses à dire.** »

2. La Charte de la participation citoyenne Bretagne

Il faut aussi citer la valorisation et l'association des participants à la promotion et à la capitalisation d'un travail réalisé en Bretagne. Pour réaliser une charte de la participation citoyenne à l'élaboration des politiques publiques un modèle participatif exemplaire a été mené et ses participants en font eux même la promotion.

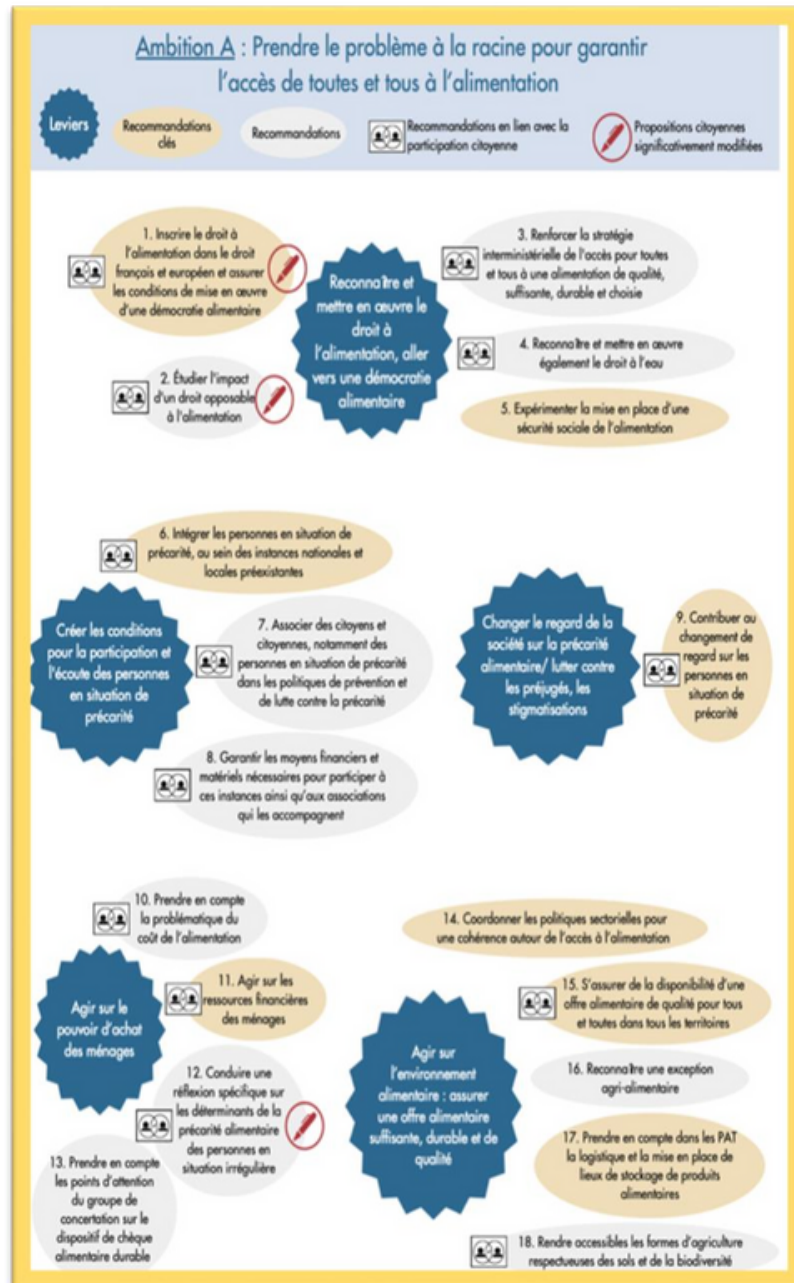


3. La démarche de la métropole de Rennes :

La Métropole de Rennes porte un projet de Charte de la participation (document qui cadre le fonctionnement et les valeurs à respecter pour toute démarche participative), qu'elle souhaite rédiger avec les citoyens dans le cadre d'une Convention citoyenne. Le recrutement des citoyens par tirage au sort a commencé en mars 2022, les ateliers en avril-mai et la charte doit être adoptée en conseil communautaire. C'est le Conseil National des débats publics qui est en appui à ce travail.

4. Le Conseil national de l'alimentation (CNA)

Le Conseil national de l'alimentation (CNA) a effectué un travail important pour valoriser les débats citoyens et les redonner aux participants comme en témoigne cette fiche en exemple.



On note la précaution méthodologique qui mentionne que :

- Des recommandations clés ne sont pas issues de la consultation citoyenne,
- Certaines propositions de la consultation citoyenne ont été fortement modifiées.

Certaines propositions ont été abandonnées et mises dans une catégorie à retravailler ... comme la carte magnétique de financement complémentaire pour acheter à manger alors qu'elle était importante pour les citoyens.

Panneau X : propositions du panel citoyen non retenues

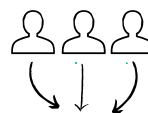
Propositions du panel citoyen

Mettre en place un système de **carte alimentaire** permettant l'achat de denrées alimentaires et de produits d'hygiène dans tous les commerces pour que les personnes dans le besoin puissent s'alimenter dignement et de manière non discriminante. Le budget associé doit **s'ajouter aux minima sociaux**.

Fixer un **quota minimum de produits issus de l'agriculture française** à prix abordable dans les supermarchés.

Réduire et bloquer les **prix de première nécessité**

Réponse du groupe de travail du CNA



Synthèse sur le
chèque alimentaire

Accompagnement

Universalité ?
social ?



Conventionnement ?

Besoin d'une réflexion
plus large et de précisions

Prix abordable ?

Modèle
économique
associé ?



Autres modes
de production
?

Risques d'impacts sur les
autres acteurs de la chaîne
alimentaire

Répartition de la valeur ?



v. Capitaliser les bonnes pratiques : un des moments clé des processus de participation.

Face à une demande institutionnelle et politique toujours plus forte de mener des actions qui font la preuve de leur efficacité, il est nécessaire de produire et diffuser des données sur les actions, et de capitaliser les savoirs issus de l'expérience de terrain. Peu d'animateurs et de promoteurs de la participation produisent des données, ils rendent du coup peu visibles leurs actions prometteuses et les processus innovants ou singuliers qu'ils ont menés.

1. Caractériser une méthode de capitalisation

Travailler la méthode de capitalisation des savoirs issus de l'expérience dans la participation permettrait d'accompagner les acteurs de terrain pour leur permettre de traduire leurs savoirs pratiques en connaissances partageables et répliquables pour l'amélioration des processus de participation.

C'est aussi donner de l'élan à un moteur de changement social qui participe de manière essentielle à la vie démocratique, non seulement pour faire émerger la parole des plus fragiles mais pour transformer la société en société inclusive.

2. Promouvoir des savoirs expérientiels

En participant, il s'agit aussi de produire du collectif, « de trouver des solutions ensemble »¹⁰⁸. On peut ici s'inspirer de ce qui se fait dans le domaine de la santé, la Société Française de Santé Publique montre l'exemple avec son portail de capitalisation CAPS et la formation à l'EHESP¹⁰⁹ qui est mise en place¹¹⁰ avec comme objectif : « que les personnes formées à l'accompagnement en capitalisation CAPS s'engagent, à l'issue de cette formation, dans la promotion des savoirs expérientiels en promotion de la santé et la conception de projets de capitalisation et qu'ils soient capables de mener et partager avec d'autres une ou plusieurs capitalisation(s) d'intervention(s) en promotion de la santé suivant la méthode CAPS ».

Une grande vigilance doit donc nous animer dans les travaux de valorisation et de capitalisation des actions de participation.

Il est nécessaire de redonner la parole aux personnes participantes dans les actions de capitalisation. Trop souvent les participants sont exclus de ces travaux et les sachants s'en approprient la diffusion oubliant les ressorts essentiels captés et analysés par les personnes de terrain.

d) Garanties Éthiques

Si la notion de participation est à la mode et voit un florilège d'initiatives et de dispositifs participatifs, dans le champ de l'alimentation ou dans d'autres champs, permettre cette participation, voire un dialogue et une mise en dialogue des savoirs tout en en assurant la validité à la fois scientifique et éthique n'est pas évident.

Il convient de définir un cadre qui doit permettre le respect de tout individu, sa protection, la validité des travaux menés et leur valorisation, et leur évaluation et leur capitalisation.

Des principes éthiques irriguent l'ensemble des travaux des participants à ce rapport, attentes des personnes qui vivent ces situations de précarité alimentaire, réflexion des co-auteurs chacun dans son domaine, demande et réflexion des politiques, professionnels et

¹⁰⁸ <https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/labo-cap-16-mai-2022-cap-sur-la-participation.pdf>

¹⁰⁹ École des hautes études en santé publique (EHESP) - 15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS74312 - 35043 Rennes cedex - Tél : +33 (0)2 99 02 22 00

¹¹⁰ <https://formation-continue.ehesp.fr/formation/capitaliser-les-savoirs-issus-de-l'experience-en-sante-avec-caps/>

bénévoles associés à ce travail.

Nous reprendrons ici les grands principes éthiques directeurs dont plusieurs ont déjà été évoqués dans les chapitres précédents du document.

i. L'engagement volontaire à participer

Il relève du choix de la personne. L'absence d'injonction est essentielle pour garantir le consentement libre, sans contraintes. Les personnes soumises aux impératifs du besoin immédiat ne devront pas subir de pression pour participer : par exemple, en conditionnant l'accès à des biens ou des services à la participation, la personne ne serait pas libre de refuser.

De même, le niveau d'engagement appartient à la personne : « comme de respecter que certains ne prennent pas la parole en réunion... » ou la possibilité pour la personne de se retirer à tout moment du processus. Le respect de l'autonomie : c'est s'en tenir à ce que la personne souhaite et aux éventuelles limites qu'elle a posées à sa participation.

Néanmoins, l'entrée dans le processus de participation, pas toujours simple et parfois inquiétant pour les personnes peut être accompagné : en expliquant, en permettant d'assister à une première réunion, ou en venant accompagné d'un proche, d'un bénévole, etc.

Ajoutons que pour garantir un consentement éclairé, les personnes doivent être informées de la finalité de la démarche, de ses limites, notamment en étant claire que si un changement est attendu et espéré, il reste soumis à des contraintes administratives, juridiques, financières et à la décision en dernière instance des instances politiques.

ii. La confiance comme clé de la participation

Cette confiance se construit au fur et à mesure, elle peut s'appuyer sur des personnes de confiance, mais aussi en posant un cadre de travail transparent et expliqué clairement. Ce cadre, quand il est construit et stable, engage l'ensemble des participants : tant l'animateur, que le groupe que les commanditaires politiques ou institutionnels. Ce cadre n'en reste pas moins non procédural. Il est énoncé oralement, expliqué si besoin de précisions mais sans solliciter une signature.

Les principes de fonctionnement des réunions, les attendus du projet, le traitement et la gestion des données recueillies, leur usage, sur les méthodes de validation et les processus de restitutions par les animateurs et les partenaires politiques et institutionnels seront donc exposés préalablement au début du travail.

iii. La protection des données

Les données recueillies (témoignages, discours) seront stockées de manière sécurisée, et anonymisée dans les comptes rendus sauf en cas d'écriture conjointe et avec l'accord de la personne qui est à l'origine de ces mots. L'anonymisation des propos est une condition essentielle pour construire ce cadre de confiance et permet aux personnes de s'émanciper dans le dispositif sans craindre des répercussions sur leur vie privée.

iv. La validation par les participants des résultats

Cela devra être fait lors des rencontres, (analyses des décryptages, notes de séances, synthèses) en assurant le respect de l'expression et de la parole des participants(décryptage) et devra être garanti par les temps d'information sur les débouchés d'action, leur développement, leur suivi, l'acceptation par les politiques

v. Donner du sens à la participation

: « Il faut avoir envie de revenir » dit cette personne qui a été plusieurs fois dans des instances représentatives ». « Il faut **donner du sens à sa participation** ».

Déboucher sur les propositions et des actions : Lorsque ce qui est dit et exprimé débouche sur des propositions, cela permet de créer de la motivation. « Quand ça remonte aux élus, au niveau national, Conseil National de l'Alimentation, par exemple, oui ». De même en est-il quand cela résonne avec l'expérience individuelle : « Que cela fasse écho avec ce que l'on vit; donner à voir et à entendre la réalité de la vie des gens ».

Pour Pierre Arène, la question du sens est essentielle mais elle ne doit pas s'arrêter au lien à la décision. Les raisons pour participer sont multiples et ne doivent pas être hiérarchisées. Certaines personnes vont venir pour des raisons personnelles (intérêt pour le sujet, envie de donner son avis, augmenter sa confiance en soi, etc.) ou pour des raisons plus collectives (envie d'agir pour l'intérêt commun, changer des situations injustes etc.). L'animateur doit prendre conscience de ses diverses raisons et ne pas porter d'avis sur ce que seraient les bonnes raisons de participer.

vi. Protéger des risques d'instrumentalisation

« Se protéger de risques d'instrumentalisation, de réunions ou de présence alibi, c'est ancrer la participation dans une démarche claire et transparente. »¹¹¹ . Ne pas instrumentaliser, c'est respecter les discours tenus, leur contenu, ne pas les transformer ni les censurer si ça ne va pas dans le sens attendu par certains. C'est aussi profondément lié à la rigueur scientifique de la démarche.

Ne pas instrumentaliser, c'est aussi fournir les conditions pour qu'une personne qui souhaite participer puisse le faire, qu'elle puisse s'exprimer, ce, sans se mettre en danger. S'il est politiquement correct de faire participer les personnes impliquées, notamment précaires, certaines de ces personnes ont relaté des expériences antérieures où elles étaient conviées à participer alors qu'on ne leur donnait pas la parole ou encore, alors que tout était déjà décidé. Faire participer des personnes dans un tel contexte relève d'une instrumentalisation. C'est ce qu'on dénomme une présence alibi puisque les discours et productions diverses ne modifieront en rien le processus et les aboutissements. C'est un risque important et générateur de grande défiance. Ce fut le cas pour la Convention citoyenne sur le climat et également pour beaucoup de débat public sur le nucléaire. Comme le rappelle Guillaume Gourges et Sandrine Rui, il est essentiel « d'interroger la façon dont l'offre publique

¹¹¹ C. Desprès, Labo cap 16 mai

de participation, émanant des institutions et des pouvoirs publics, d'une part, et l'offre civile de participation, émanant des acteurs et actrices plus ou moins organisés-es de la société civile, d'autre part, affrontent la question du pouvoir¹¹² ». Une des manières d'intégrer cette question du pouvoir est d'objectiver et de visibiliser au maximum les jeux de pouvoir qui traverse les processus de participation. Ce travail d'objectivation doit permettre aux participants de comprendre les enjeux politiques qu'impliquent leur participation. Ils doivent être pleinement informés des enjeux.

La place qui leur est faite aux participants en amont pour élaborer des principes, intervenir dans le périmètre d'un projet, sur la thématique et à la fin, dans les processus de décision et d'évaluation doit être questionnée systématiquement. L'instrumentalisation est à comprendre et concevoir comme une façon de traiter les personnes comme des objets, des instruments utiles à une fin. « On ne te rendra pas ta dignité si t'as décidé que tu n'en as pas ou plus, il faut la choyer » dit cette participante au labo CAP, « malgré le regard des autres, les intimidations, chaque personne a sa dignité. » Et « personne ne doit jamais être traité comme un moyen mais toujours comme une fin en soi » finissait-elle en citant Kant. Une autre personne accompagnante du collège du CNLE partageait ce constat :

« Il y a une tendance à infantiliser les personnes concernées et ne pas reconnaître leur expertise. Même si un professionnel accompagne des personnes, il ne peut pas parler à sa place car il ne vit pas la situation et que les personnes accompagnées ne leur disent pas tout. »

Cette femme a eu l'occasion de parler à des personnes hauts-placées :

« Il y a eu des fois où on s'est dit « on a été entendu, on a été écouté », y a des fois où on s'est dit « il a plus ou moins écouté mais on n'a pas été entendu [...] ; ça dépend le degré de conviction qu'on a aussi dans ce qu'on veut défendre, dans ce qu'on veut dire : plus t'es convaincu dans ce que tu dis, plus c'est important. C'est vital, plus tu vas arriver à te faire entendre, et très certainement écouter ». Pour cela il faut aller plus loin que de se faire entendre, il faut se faire écouter. »¹¹³

vii. Une action citoyenne reconnue et valorisée

Les éléments logistiques à prévoir et anticiper sont les mêmes que pour tout participant mais les plus pauvres ne viennent pas là sur des temps de travail ou dans des cadres bien établis, ils sont souvent bénévoles, n'ont pas toujours de compte bancaire, parfois il est plus ou moins dans le rouge, ce qui complique les défraiements. Bien souvent, quand on ne peut pas faire autrement les groupes décrivent des pratiques où les défraiements ou indemnités

¹¹² GUILLAUME GOURGUES et SANDRINE RUI, « Pouvoir, le mot juste », dans *Expérimentations démocratiques : pratiques, institutions, imaginaires*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2022

¹¹³ <https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/ensemble-contre-la-precarite-alimentaire-rapport-des-labos-cap-2021-mai-2022.pdf>

sont versés en nature par un tiers pour qu'ils ne viennent « pas nourrir la banque ». D'autre part, percevant des minima sociaux (AAH, RSA...), ils doivent veiller à ce qu'une indemnisation de leur présence dans des processus participatifs ne les fasse pas dépasser les seuils, ce qui pourrait leur faire perdre ces aides. Chaque situation individuelle doit alors être examinée afin que les personnes prennent la décision et choisissent d'être indemnisées ou non. La question s'est posée au moment de la participation des citoyens bénéficiant du RSA à la Convention citoyenne climat... L'indemnisation leur faisait perdre tout ou partie de leur RSA et ensuite vu le délai pour le remettre en place, leur participation était trop risquée.

Depuis le CESE a pris des mesures qui peuvent servir de modèle pour tous. Lors de ses conventions citoyennes, le RSA ne sera pas affecté par l'indemnisation en cas de participation d'une personne en situation de précarité. C'est une transformation importante qui va permettre la participation et la considération des personnes au RSA dans le débat citoyen. Un principe de neutralité fiscale de façon générale, est indispensable pour pérenniser ces démarches.

Bien être acteurs de la participation, c'est transformer la place des participants. C'est permettre aux personnes en situation de précarité de ne plus être considérées comme *des bénéficiaires* mais des partenaires. Toutes les personnes ont quelque chose à donner, à partager, il faut créer les conditions pour leur permettre à tous de s'autoriser à dire « je peux donner » et à le faire. Marie France Zimmer lors d'un labo CAP redisait devant toutes et tous que la participation ce n'est pas ce qui est souvent envisagé :

« Ce n'est pas... le partage envisagé, « je vous partage mon atelier cuisine et vous faites comme je vous dis ». Non, ça va dans les deux sens. C'est (moi) « je vais vous expliquer comment je fais ma recette » ou je vais vous dire comment... où (encore) je vous amène, parce que j'ai trop de tomates au jardin, je vous les amène. C'est dans les deux sens, le partage. »

Les promoteurs d'actions participatives connaissent bien ces formulaires qui certifient l'implication de tel ou tel dans le processus participatif afin de les faire valoir dans le parcours d'insertion civique (aidant à obtention de titre de séjour) et professionnel (dans la recherche d'emploi, dans les validations d'acquis). Bien souvent cependant ces attestations sont lettres mortes et peu de reconnaissance et ou d'admiration pour leur engagement est au rendez-vous, encore moins de résultats qui changent les parcours et cassent la spirale de la pauvreté.

IV. CONCLUSION

Des chercheurs d'horizons différents ont collaboré ici pour faire émerger les principes généraux qui accompagnent les dynamiques participatives dans la lutte contre la précarité alimentaire, notamment lorsqu'elles incluent les citoyens qui vivent cette situation au quotidien. Trente personnes ont été associées à cette étude, lors d'ateliers participatifs, dont certaines vivent ces situations et d'autres sont des professionnels ou bénévoles impliqués dans des actions qui permettent de lutter contre la précarité¹¹⁴. Leur contribution émaille ce rapport, particulièrement pour expliquer comment elles-mêmes conçoivent la participation et les changements et résultats qu'elles en attendent et en constitue la colonne vertébrale. Son originalité est bien d'avoir recueilli la parole des personnes concernées par le sujet dans les réflexions menées sur ce thème et c'est pourquoi nous avons laissé une certaine place à leurs paroles en propre (verbatim).

Dans ce travail, le rôle de la participation dans la lutte contre la précarité alimentaire est évoqué en rappelant brièvement l'histoire et les enjeux de la participation citoyenne, de son action de revitalisation de la démocratie, de production de connaissances et d'innovation. Les principes évoqués ici concernent d'abord les grands principes généraux qui tiennent compte de la situation des personnes, de leurs forces, de leurs fragilités, principes qui amènent à n'utiliser que des méthodes documentées et claires, partagées avec les participants, avec des garanties éthiques du respect de ces individus, de leur protection, de la validation de la restitution et de l'analyse produite. Ce respect intervient autant dans la démarche elle-même que dans la valorisation, la capitalisation et l'évaluation des travaux issus de cette participation, les modalités étant clairement définies avec les participants et ayant recueilli leur accord.

L'animation répond à ces mêmes principes et impose un cadre de travail pour l'ensemble des participants et une posture de l'animateur dans un cadre à la fois structuré et souple, tant il doit s'adapter constamment à des situations singulières voire inédites. Il s'agit au minimum de ne pas fragiliser les existences mais surtout, la participation doit être un moteur d'ouverture, d'évolution du rapport à soi, aux autres, à la société. Ce travail fait état, en toute transparence, des difficultés rencontrées par les participants et chercheurs lors des processus participatifs qui ont permis de repérer des écueils à éviter. Des prérequis sont proposés pour réduire les risques d'échec. Des exemples émaillent le document, de manière à illustrer mais aussi rappelant que la démarche ne doit pas être enfermée par des outils trop normatifs.

Les méthodes définies quant à elles permettent un soutien à la mobilisation des publics pour que le plus grand nombre puisse participer, se sentir à l'aise dans une démarche collective, représenter la diversité des situations de précarité alimentaire, et puisse être accompagné matériellement, physiquement, parfois émotionnellement pour collaborer activement dans les démarches de participation. Des solutions devront régulièrement être pensées, imaginées en fonction des besoins et des difficultés qui se présentent.

¹¹⁴ <https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/fiche-labo-cap-participation-16-mai-2022-labo-cap-participation-3.pdf>;
<https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/labo-cap-16-mai-2022-cap-sur-la-participation-1.pdf>

Force est ici de constater que la participation s'inscrit dans un processus de changement. L'enjeu ici est pour tous de construire de la justice sociale, d'aller vers une société plus inclusive. Le changement des représentations et des regards en est un pilier fondateur et irrigue la démarche tout au long des processus. Comme le rappelait l'ANSA115, le premier effet de la participation est « d'optimiser la qualité, l'efficacité et la légitimité de l'action publique » en s'appuyant sur l'intelligence collective, le second effet « de construire ou améliorer les actions destinées aux personnes », et enfin, de permettre à chaque personne de renforcer sa capacité d'action et d'être actrice de son projet ». Les personnes, par leur vécu, leur expérience, l'expression de leurs besoins spécifiques, leur analyse des processus affirment ici qu'elles permettent de construire des solutions adaptées à leur existence et peuvent ainsi garantir l'adhésion et la participation de leur groupe populationnel aux actions et diminuer le « non-recours aux droits ».

Optimiser leurs apports, construire des méthodes adéquates, prendre le temps de la concertation, valoriser leurs apports, susciter leurs préconisations, les tester, les accompagner lors des développements sont autant de chantiers dans lesquels il faut investir pour optimiser la participation des citoyens et particulièrement les plus fragiles et les plus précaires.

Il faut aussi ajouter ici l'importance de donner le goût à la délibération. A chacun et chacune des participants. Il s'agit ici d'une nouvelle étape dans l'histoire de la participation. Ce que Sintomer et Blondiaux116 ont appelé l'impératif délibératif. Conséquence ou effet de la participation, l'inclusion sociale est souvent évoquée. « La participation se révèle en partie à travers ce qu'elle produit : un processus d'inclusion qui, s'il en est un effet, en constitue l'essence même. Elle initie un début de transformation de soi, de son regard, de sa place. « La participation active [...] permet [...] de sortir de l'isolement et pas que pour les personnes en précarité » 117 .

« Participer c'est ne plus être à côté mais dans la société » rappelle une femme lors d'un labo CAP et les autres participants font écho à sa phrase en réaffirmant leur place retrouvée de citoyen dans la société, « une participation inclusive ».

Leur participation, disent-ils, peut s'inscrire à différents moments, elle peut être globale, tout au long d'une démarche ou à un moment donné, voire à plusieurs moments. Elle peut être utile pour caractériser une situation, comprendre les raisons et les enjeux, construire des réponses, apporter des solutions, améliorer les réponses.

Cette multitude de formes de participation envisagée témoigne de la diversité dans leur manière de penser leur place dans un projet. Ces réflexions montrent la plus-value qu'ils peuvent apporter aux responsables politiques qui combattent l'inadmissible insécurité alimentaire qui touche aujourd'hui une partie de nos concitoyens.

¹¹⁴

<https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/le-collectif-d-acheteurs-en-action-20220728.pdf>
<https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/dida-rapport-information-urgence-alimentaire.pdf>

¹¹⁵

[//www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2021-04/17_Participation_PersonnesConcernees_0.pdf](https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2021-04/17_Participation_PersonnesConcernees_0.pdf)

¹¹⁶

L'impératif délibératif [article] ; Loïc Blondiaux, Yves Sintomer ; Politix. Revue des sciences sociales du politique, 2002, 57 pp. 17-35, numéro thématique : Démocratie et délibération

¹¹⁷

17 Ensemble contre la précarité alimentaire, rapport de synthèse des labo CAP 2021 <https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/ensemble-contre-la-precarite-alimentaire-rapport-des-labos-cap-2021-mai2022.pdf>